CONGRES CGT

Une autocritique de façade... aucune perspective pour les travailleurs

P. 4

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 548 - 2 décembre 1978 - prix : 4 F

les grèves de novembre 1947 novembre 1948

Notre dossier

p. 11 à 15

VIET-NAM, CHINE...

les dirigeants occidentaux sont pour les Droits de l'Homme...

mais seulement quand cela les arrange !

Algérie : l'heure de la succession

P. 24

SOMMAIRE

DANS LE MONDE

Page 7 :
— **Europe : qu'est-ce que la Commission européenne ?**
Page 8 :
— **Espagne : le référendum de l'unanimité.**
— **Sarkis à Paris.**
Page 9 :
— **Bolivie : la gauche fête les « retrouvailles » entre le peuple et l'armée.**
— **Iran : grèves et manifestations continuent.**
Page 10 :
— **Chine : dazibao ou démocratie ?**
— **Roumanie : Ceaucescu ou... la bande à part.**

EN FRANCE

Page 4 :
— **40e congrès de la CGT : une autocritique bien limitée.**
— **Le PCF et la réhabilitation de Boukharine.**
Page 5 :
— **PS : Mitterrand reste maître du jeu.**
Page 6 :
— **La justice française condamne quatre militants noirs américains.**
Page 16 :
— **Une société qui affiche son mépris des femmes.**
Page 17 :
— **Les mesures contre les émigrés : illégales mais bien réelles.**
— **Les malheurs de la presse aux ordres.**
Page 18 :
— **Manufrance : les capitalistes pour la survie... de leurs profits.**
Page 19 :
— **Travailleurs en lutte : BNP (centre Montreuil) ; Usinor (Dunkerque), Sidetol (Aisne).**
Page 20 :
— **Sacilor (Gandrange) : multiplication des accidents.**
— **Grèves tournantes à la RATP.**

DOSSIER

Pages 11 à 15 :
LES GREVES DE 1947-1948 :
— **Un mouvement social profond, combattu violemment par les gouvernements, trahi par les bureaucrates.**
— **Novembre 1947 : le « baroud d'honneur » de la CGT.**
— **La grève des mineurs.**

DIVERS

Page 21 :
— **Films :** Un mariage, **de R. Altman ;** Les Russes ne boiront pas de Cola-Cola, **de L. Comencini .**
Pages 22 et 23 :
— **Livres :** Carnets de bord de L. Barthas, tonnelier, 1914-1918 ; L'affaire Moro ; La nuit des machines, **de C. Boyadjian ;** Martinique des cendres, **de R. Brival.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : INTERPRESS
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

en bref

TCHAD : LA GUERRE COLONIALE CONTINUE

Un petit entrefilet du Monde **annonçait cette semaine qu'un légionnaire vient d'être tué au Tchad et que le Frolinat — le Front de Libération du Tchad — lance depuis quelques jours des appels quotidiens au soulèvement populaire sur les antennes de Radio Tripoli.**

Le gouvernement français ne fait évidemment guère de publicité sur la guerre coloniale qu'il mène en douce au Tchad, et il faut tomber sur un entrefilet du Monde **pour savoir que les troupes françaises y sont toujours présentes et continuent leur sale boulot, depuis maintenant dix ans et plus.**

Depuis tout ce temps, les dirigeants français ont aidé les dictateurs tchadiens successifs à tenir, face au mécontentement d'une population misérable et aux révoltes de plus en plus fréquentes.

En juin 1978 encore, Giscard envoyait discrètement des renforts au Tchad afin d'essayer d'aider l'armée tchadienne, en complète déconfiture, à noyer dans le sang les révoltes. Ils interviennent toujours quotidiennement, massacrant les rebelles du Frolinat et les populations qui le soutiennent.

A bas la guerre coloniale au Tchad !

LIP : AU VOLEUR !

Mercredi 22 novembre, à 20 heures, une bande bien organisée d'une cinquantaine d'éléments est entrée par surprise dans l'usine Lip et s'est emparée de 4.000 montres ! Elle pensait peut-être trouver un plus gros butin à l'approche des fêtes de fin d'année, mais elle n'a pu prendre que cela. La bande en question était, bien entendu, composée de... policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Depuis un an, à Lip, une coopérative de vingt-cinq salariés a été mise sur pied et différents travaux sont réalisés officiellement. Mais parallèlement, des « ventes sauvages » se poursuivent pour assurer la paye de 400 personnes. Le conflit dure depuis trente-deux mois, les ouvriers de Lip tiennent bon et sont prêts à continuer à produire et à vendre des montres afin de se payer.

Dans les milieux patronaux et gouvernementaux, on parle toujours de « trouver une solution » pour Lip. Mais en attendant, leur police, elle, ne fait pas de discours. Elle continue d'agir contre les travailleurs, en allant au besoin chaparder légalement ce qu'ils fabriquent.

HAUSSE DES PRIX :

MONORY EST CONTENT

On connaît maintenant le chiffre de la hausse des prix au mois d'octobre : elle s'élève à 0,9 %. De janvier à octobre 1978, d'après l'INSEE, on atteint au total 8,6 % de hausse.

Comme toujours, le gouvernement essaie de justifier ce mauvais résultat du mois d'octobre. D'après Monory, le ministre de l'Economie, cette hausse des prix est « normale ». Après ce qu'il appelle les « bons » résultats d'août et de septembre (0,6 % et 0,6 %), c'est la hausse des loyers et la mise sur le marché de la mode d'hiver qui expliquent l'accélération enregistrée en octobre. En somme, si l'indice augmente, c'est parce que les prix augmentent... Quelle tête, ce ministre !

D'après Monory, le résultat est même bon car, compte tenu de la libération générale des prix, cela aurait pu être pire. Et finalement, a-t-il déclaré, « si la hausse des prix est de 10 % pour 1978, cela sera un succès » !

En matière de lutte contre l'inflation, le gouvernement sait maintenant comment atteindre ses « objectifs » : il les détermine à la fin de l'année, quand il sait à combien se montera le taux d'inflation... et s'émerveille alors d'y être arrivé !

IGNOBLE

« Les Français ne seraient pas prêts pour l'instant à accepter l'abolition de la peine de mort » ; « il faut attendre avant d'ouvrir le débat » : voici les arguments habituellement développés par les membres du gouvernement pour maintenir cette institution barbare qu'est la peine capitale.

Peyrefitte, lui, le garde des Sceaux, a trouvé encore plus simple. Lors d'une conférence de presse, vendredi 24 novembre, il a déclaré que la peine capitale ne faisait que peu de victimes, puisque la guillotine *« ne servait en moyenne qu'une fois tous les vingt mois » !* Et d'ajouter que les accidents de la route, avec leurs quelque 15.000 morts par an, sont beaucoup plus meurtriers que la peine de mort...

Il est difficile de faire plus bête, ou plus ignoble. Décidément, tous les arguments sont bons pour s'opposer à l'abolition de cette peine moyenâgeuse. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs Peyrefitte, comme tous ses semblables hypocrites, de parler de « l'horreur » que cette institution lui inspire.

CONCORDE A VENDRE

Le bilan financier d'Air France pour l'année 1978 se traduira vraisemblablement par un petit bénéfice pour le secteur subsonique, et par un déficit de plus de 277 millions de francs dans le secteur supersonique, à cause de *Concorde,* dont l'exploitation ne cesse d'être déficitaire.

On comprend dans ces conditions qu'il reste encore cinq *Concorde* construits qui ne trouvent pas acquéreur, car Air France n'a pas l'intention de les acheter. Les Etats français et britannique vont-ils obliger leurs compagnies nationales respectives, Air France et British Airways, à en acheter ? Va-t-on les louer pour une bouchée de pain, comme il en est question, à la compagnie américaine Pan Am ? Ou encore les envoyer à la casse ?

Quelle que soit la solution retenue, ce sont les contribuables — qui ne sont même pas les utilisateurs, dans l'immense majorité des cas — qui auront payé pour cet appareil... à sous.

RÉUNIONS PUBLIQUES

● A Paris

VENDREDI 15 DECEMBRE
20 h 30 - Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris-5e

● A Rouen

VENDREDI 8 DECEMBRE
20 h 30 - Halle aux Toiles
ROUEN

— LES TRAVAILLEURS ET L'EUROPE

LUTTE DE CLASSE, n° 58 est parue.

Au sommaire :

— Après le traité sino-japonais.

— Le Secrétariat Unifié et les relations internationales : le triomphalisme érigé en politique.

— La LCR à la recherche d'une jeunesse.

On peut se procurer **Lutte de Classe** auprès de nos militants ou en écrivant à l'adresse du journal, contre 6 F en timbres.

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 120 F
pour une période de six mois : prix : 70 F

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix : 50 F
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour un période de un an : prix : 10 F
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....
.....

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

Joindre la somme par chèque au mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

Les dirigeants occidentaux sont pour les droits de l'homme... mais seulement quand cela les arrange !

LES grands moyens d'information mènent depuis plusieurs semaines toute une campagne à propos des gens qui fuient le Vietnam. Mais sous des prétextes humanitaires, ils s'emploient surtout en fait à attaquer le régime interne du Vietnam et le manque de démocratie qui y règne. Tout un battage est fait à ce sujet, dans le monde politique, de la droite, bien sûr, jusqu'au Parti Socialiste. On n'en entendait pas tant lorsque le Vietnam subissait les bombardements américains, et encore moins au temps où c'était le gouvernement et l'armée française qui faisaient la guerre là-bas.

Il faut croire que, pour ces politiciens et ces journalistes, les droits de l'homme avaient moins besoin d'être défendus lorsque les Vietnamiens en lutte étaient combattus par les moyens militaires considérables d'un grand pays industriel, avec le napalm, les bombes et les armements modernes d'une armée, que lorsqu'une partie d'entre eux, refusant le nouveau régime en place au Vietnam, se trouvent en butte à l'hostilité et à la répression de la part du nouvel Etat... Pourtant les deux situations n'ont pas de commune mesure. Il faut remarquer en plus que les puissances occidentales — les Etats-Unis, bien sûr, mais la France aussi avant eux — ont une lourde responsabilité dans les difficultés actuellement rencontrées par le régime vietnamien et leurs conséquences.

Et ces hommes politiques, qui sont pour la plupart des anciens partisans ou pour le moins des complices des guerres coloniales menées par les gouvernements français en leur temps, sont particulièrement mal placés aujourd'hui pour donner des leçons de démocratie, même s'il est certain que le Vietnam n'est pas un pays démocratique.

En fait, ils se soucient du sort de la population vietnamienne comme d'une guigne, et leurs préoccupations ne tournent nullement autour des droits de l'homme. Ce qui leur déplaît, c'est que le Vietnam ne soit pas un allié des pays occidentaux.

Car en réalité, à leurs yeux, un pays est démocratique ou au contraire dictatorial non en fonction réellement de ce qu'il fait et de ses problèmes, mais selon qu'il est plus ou moins amical à l'égard des puissances occidentales.

Regardons par exemple ce qui se passe à propos de la Chine. Les journaux rapportent avec complaisance depuis quelque temps que des manifestations se déroulent là-bas, dans la liberté, que toutes les opinions peuvent, paraît-il, s'exprimer, que des débats ont lieu, etc. Bref, la Chine serait d'après eux en passe de devenir un régime démocratique.

Pourtant, des manifestations du genre de celles des jours derniers, l'apparition de multiples « dazibaos » — comme on appelle les affiches murales chinoises — sur les murs de Pékin, ne sont pas du tout des nouveautés. Au temps de la Révolution Culturelle et des gardes rouges, on ne parlait que de cela, et cependant, à l'époque, la presse et les hommes politiques français, comme dans les autres pays d'Occident, faisaient au contraire de l'ironie à leur sujet, en les déclarant « préfabriqués », « téléguidés » etc.

Entre-temps, le régime n'a pas changé. Mais ce qui a changé, en revanche, c'est que la Chine s'est rapprochée de l'Ouest et des puissances impérialistes, surtout depuis que Nixon a effectué un grand voyage là-bas, en 1972. Alors, cela vaut à la Chine un début de reconnaissance de la part des dirigeants politiques de ces puissances, et la sollicitude des grands moyens d'information à leur service.

Les proclamations des hommes politiques occidentaux en faveur de la démocratie et des droits de l'homme ne se mesurent qu'à l'aune de leurs intérêts de grandes puissances sur la scène mondiale. Ils ne sont pas regardants du tout en matière de démocratie intérieure d'un pays lorsque celui-ci se range dans leur camp. Le général Pinochet a pu massacrer au Chili, ce qui compte — et c'est Nixon qui l'a dit lui-même aux Dossiers de l'écran — ce qui compte uniquement, c'est qu'il soit un allié de l'Occident !

Tout le reste n'est que belles phrases et main sur le cœur pour faire mieux dans le décor.

Arlette LAGUILLER

Procès des militants du FLB :

Condamnés pour l'exemple

Jeudi 30 novembre, la Cour de sûreté de l'Etat a condamné à quinze ans de réclusion Lionel Chenevière et Patrick Montaugier, deux militants du Front de Libération de la Bretagne, reconnus coupables de l'attentat du 25 juin dernier contre le château de Versailles, de reconstitution de ligue dissoute, de détention d'explosif, enfin de tentative de substituer une autorité nouvelle à celle de l'Etat.

Quinze ans de prison pour un attentat, stupide peut-être, mais qui n'avait pas fait de victime, c'est énorme. Le déroulement du procès lui-même montrait d'ailleurs l'intention délibérée d'en faire un exemple : il s'est déroulé... en l'absence des accusés qui avaient, dès le début, quitté la salle du tribunal, pour protester contre le refus de celui-ci de renvoyer leur procès et de juger ensemble tous les militants du FLB emprisonnés. Il y a en effet actuellement encore 22 militants autonomistes bretons qui attendent d'être jugés. Ils ont d'ailleurs commencé le 13 novembre une grève de la faim pour réclamer un procès commun.

Pour la même raison, et à la demande des deux accusés, leurs avocats ont refusé de plaider et sont restés muets.

Derrière la tactique des autorités, qui consiste à juger séparément, par petits groupes, les militants autonomistes emprisonnés, même si les faits qui leur sont reprochés sont étroitement liés, Lionel Chenevière et Patrick Montaugier dénonçaient une manœuvre de l'Etat visant à se donner les moyens de prononcer des peines plus lourdes.

Eh bien, la condamnation qui vient de les frapper ne peut que confirmer cette intention des pouvoirs publics, non pas de les juger pour les faits qui leur sont reprochés, mais bien de les condamner « pour l'exemple ».

Et pour faire cet exemple, la Cour de sûreté de l'Etat n'a pas hésité à prononcer une très lourde condamnation, eu égard aux faits reprochés, en l'absence des accusés et malgré le silence de leurs avocats : elle n'a même pas pris la peine de respecter les formes.

J.J.L.

CRS assassin !

L'auteur de l'agression et du meurtre, le 16 novembre au soir, d'un postier marseillais, a donc été retrouvé : il s'agit... d'un CRS, Antoine Ruccione.

A la suite de l'assassinat, l'émotion avait été considérable dans la région marseillaise. Près de 3 000 personnes, surtout des postiers, avaient assisté aux obsèques de la victime. Les bureaux de poste avaient fermé une journée et les drapeaux avaient été mis en berne. L'émotion était d'autant plus forte que ce crime survenait peu après l'assassinat d'un autre employé des PTT à Paris.

Eh bien, en l'occurrence, le danger public aura été un CRS. Ce n'est pas si étonnant, finalement : à l'occasion, l'Etat n'hésite pas à recruter ses policiers parmi des éléments douteux, à la mentalité de voyous, voire de truands. Et surtout il leur donne avant tout la formation d'un corps de répression plutôt que celle d'un service public. Les deux sont liés d'ailleurs. Pour que les policiers soient le cas échéant efficaces dans le maintien de l'ordre, l'Etat ne doit pas trop faire la fine bouche dans leur recrutement et leur formation. Et en dernière analyse, sa responsabilité est bel et bien engagée dans l'assassinat du postier marseillais.

40e CONGRES DE LA CGT

Séguy : une autocritique bien limitée

Séguy dans son discours d'ouverture du congrès de la CGT dimanche 26 novembre n'a pas spécialement brillé par son esprit « audacieux, novateur et conquérant » (comme devait être d'après lui ce Congrès CGT), mais le ton était pourtant à l'autocritique.

« Dans de nombreux cas, la composition de nos organismes de direction ne reflète pas toujours assez correctement cette diversité de la CGT ». **Il a critiqué** « la propension de diriger, entre militants de la même opinion politique ». **(Entendons : militants du Parti Communiste).** « On gagne peut-être du temps dans l'immédiat, mais on court le risque d'accidents qui nécessiteront un temps de réparation bien supérieur ».

Pourtant la tenue en main de la CGT par les militants du Parti Communiste ne date pas d'aujourd'hui. Si Séguy a ouvert ainsi le débat, c'est manifestement pour répondre à certains problèmes de la direction syndicale depuis quelques mois.

Le constat des difficultés à augmenter les effectifs de la CGT, et de son léger recul aux élections professionnelles, lui fait sans doute rechercher les moyens de répondre à un certain nombre de travailleurs qui lui reprochent d'être un syndicat « politique », trop lié au Parti Communiste, et qui risquent peut-être d'être attirés par des syndicats faisant largement profession d'apolitisme comme la CFDT ou FO. Et cela d'autant plus que l'échec de l'Union de la gauche aux dernières élections, imputé par le PS au PCF, a été ressenti dans une certaine mesure comme étant celui de la CGT qui avait entièrement misé sur le Programme commun, et pris position sans réserves dans la querelle en faveur du PCF.

Les militants du PS se sont opposés au sein de la CGT à cet alignement, sous couvert de sauvegarder la démocratie et l'indépendance syndicales par rapport aux partis politiques. Séguy a sans doute essayé de désamorcer cette opposition avant qu'elle ne s'exprime aux cours des débats du congrès. Mais cette opposition est apparue le lendemain par la voix de Claude Germon, membre du PS et en même temps de la Commission exécutive nationale de la CGT, qui a demandé « à propos de l'élection au Parlement européen, que la CGT ne donne pas l'image d'une centrale qui privilégie les candidats d'un parti politique ». **Son but est de contraindre Séguy, dans la mesure du possible, à être plus prudent dans le soutien qu'il apporte au PCF, afin que l'audience de la CGT au sein de la classe ouvrière ne soit pas totalement mise au profit du seul PCF dans la prochaine bataille électorale.**

C'est dire qu'en fait, pas plus pour des hommes comme Germon que pour Séguy, le problème n'est de construire un syndicat vraiment démocratique. Ainsi Germon a déclaré au congrès : « Il ne faut pas confondre la libre expression des tendances avec les fractions qui prennent leurs mots d'ordre à l'extérieur ». **Qu'est-ce donc, selon Germon, qu'un mot d'ordre** « pris à l'extérieur » ? **Et une telle formule n'est-elle pas là, en fait, pour expliquer qu'il ne veut pas d'une libre expression politique dans le syndicat, et pour tenter de s'appuyer sur les préjugés « contre la politique » de certains travailleurs ?**

Un syndicat démocratique, justement, c'est d'abord la liberté pour tous, qu'ils professent ou non des idées politiques, de s'exprimer. Le syndicat est par définition le regroupement de tous les travailleurs d'accord pour défendre leurs intérêts. Il n'est pas gênant que Séguy soit membre du Bureau politique du PCF ; ce qui est gênant, c'est l'interdiction de fait à toute autre tendance que le PCF, surtout si elle se place sur sa gauche, de s'y exprimer, surtout publiquement. Et cette interdiction, ni Séguy, ni Germon n'ont l'intention de la remettre en cause...

Alors Séguy a beau innover, faire son « autocritique », et le PS prendre publiquement la parole, le fonctionnement et la politique de la CGT n'en seront pas plus démocatiques pour autant, tant qu'un Séguy, ou un Germon présideront à ses destinées.

Yves MORINIER.

Un comité d'unité d'action... pour ne rien faire

Dès le premier jour du congrès, Séguy dans son discours d'ouverture a lancé l'idée d'instituer un « **Comité national** » d'unité d'action, « **au sein duquel les représentants des centrales syndicales pourraient échanger leurs vues** »... « **Cela aboutirait à une décrispation générale de la vie syndicale** ».

Maire, Séguy et un représentant de la FEN : d'accord pour ne rien faire. Le tout est de savoir si ce sera ensemble ou séparément.

La FEN, la CFDT et FO se sont empressées de répondre que cela ne les intéressait pas.

Ce refus, comme ce fut le cas bien des fois, va permettre à la CGT de trouver un alibi supplémentaire pour expliquer l'absence de riposte organisée des travailleurs : s'il n'y a pas de réactions syndicales contre le plan Barre, c'est à cause des autres...

Mais de telles explications ne feront pas oublier que Séguy s'est bien gardé, tout au long de ses discours au Congrès, de proposer un plan d'unité d'action, ni d'action tout court ! Alors évidemment, il peut se targuer de ne pas mettre « d'a priori » sur les actions à mener : quant à lui, il n'en propose pas !

« Audacieux », le 40e Congrès de la CGT ?... Certainement pas pour l'action revendicative !

Annie DESCHAMPS.

Sur les lieux mêmes où se déroule le 40e congrès de la CGT — Grenoble — certains militants ont apparemment du mal à se mettre au goût du jour... Ainsi à Eurotungstène, une usine de Grenoble où Lutte Ouvrière diffuse régulièrement une feuille d'entreprise, un délégué CGT, membre connu du PCF, a déclaré à propos d'une de nos camarades qui diffuse nos tracts : « Celle-là, elle ferait mieux d'aller faire le tapin, au moins ça rapporterait de l'argent à la France ! ». **Comme quoi, le nationalisme, la bêtise et la misogynie font bon ménage !**

Correspondant LO

Le PCF et la réhabilitation de Boukharine

En 1938, l'un des principaux dirigeants du Parti Communiste de l'Union Soviétique, ancien bolchévik, ancien compagnon de Lénine, Boukharine, était condamné pour complot et haute trahison et exécuté sur l'ordre de Staline.

Quarante ans ont passé durant lesquels le PCF, stalinien lui-même, n'a pas pipé mot. Aujourd'hui les temps ont changé, les crimes de Staline ont été dénoncés en URSS même, et le fils de Boukharine, Youri Larin, réclame officiellement la réhabilitation de son père. Il s'est en particulier adressé au PCF, lui demandant de prendre position. C'est pourquoi on a pu lire dans **l'Humanité** du 28 novembre, un article de Jean Burles sur cette question qui commence par ces mots : « **La question se pose de la réhabilitation du dirigeant communiste russe N. Boukharine condamné et exécuté en URSS en 1938** ».

La question se pose depuis un certain temps en effet ! A vrai dire, Jean Burles s'avance avec prudence dans cette affaire. Il note : « **puisque la thèse du complot n'est plus officiellement soutenue en URSS, nous comprenons d'autant moins que la réhabilitation de Boukharine, comme réparation morale, soit refusée** ». Cela tombe sous le sens. Et pour qu'on ne puisse pas l'accuser d'ingérence dans les affaires intérieures de l'URSS, il rappelle que Boukharine a été un moment président de l'Internationale Communiste et que c'est donc « **Une question qui concerne le Parti Communiste Français qui a été une section de l'Internationale Communiste** ».

La prise de position de Burles est peut-être le signe avant-coureur d'une intervention officielle du PCF. Cette démarche s'inscrirait alors dans la série de gestes qu'il fait pour montrer qu'il prend ses distances vis-à-vis de l'URSS. Gestes soigneusement mesurés d'ailleurs : Boukharine, lorsqu'il fut éliminé, se situait sur des positions **de droite** par rapport à Staline. Jean Burles ne demande donc pas la réhabilitation de n'importe lequel des opposants à Staline. Il fait d'ailleurs remonter les crimes de Staline **après 1937,** c'est-à-dire **après** que Staline eut éliminé l'opposition de gauche, et lorsqu'il commença à s'en prendre aux droitiers et aux bureaucrates eux-mêmes.

Ce n'est donc pas tant la démocratie en URSS qui préoccupe le PCF, ni même vraisemblablement la réhabilitation de Boukharine. Il s'intéresse plutôt à la démonstration politique qu'il peut faire à cette occasion dans l'opinion française, comme quoi le PCF ne dépend plus de l'URSS au point d'être prêt à défendre, contre le régime soviétique, les opposants de droite ou leur mémoire.

André VICTOR

Boukharine.

La démocratie syndicale vue par la CGT

Alors que le 40e congrès de la CGT se voulait officiellement « novateur », un incident et la façon dont le relate *l'Humanité* du 30 novembre sont bien significatifs de ce qu'est en réalité cette soi-disant démocratie au sein de la CGT.

Le journal du PCF proteste en effet contre les agissements de deux délégués qui, après avoir défendu à la tribune *« les positions d'une organisation trotskyste »*, auraient alors distribué *« dans la salle du congrès un texte qui reprenait sous forme de motion des propositions qu'ils avaient librement exprimées à la tribune dans leur temps de parole »*.

Voyez-vous ce culot ! Ces militants ont *« créé un incident »*, dit *l'Humanité*, en distribuant un texte ! Les gros bras du service d'ordre devaient veiller au grain, cependant, car le journal du PCF relate la chose sous le titre *Provocation avortée...*

L'affaire ne sent absolument pas la nouveauté, en tout cas. Les vieilles méthodes staliniennes restent apparemment à l'ordre du jour contre tout ce qui se situe à gauche du PCF.

Parti Socialiste : Mitterrand reste maître du jeu

La convention nationale du Parti Socialiste, qui s'est tenue les 25 et 26 novembre, avait été précédée d'une série de déclarations plus ou moins officieuses de Rocard et de son entourage qui pouvaient laisser prévoir une attaque en règle menée par le député des Yvelines.

L'annonce, quelques jours avant cette réunion, par **Le Matin,** que Rocard préparait pour le prochain congrès du parti, qui doit se tenir en avril, une motion, et qu'il était décidé à **« sauter le pas »,** avait encore accentué cette dramatisation.

En fait, au cours de la convention, c'est Mitterrand qui a pris l'offensive, en mettant Rocard en demeure d'attaquer à visage découvert, en soumettant à l'arbitrage du parti son différend politique, si différend politique il y a : **« S'il faut changer de ligne et si d'autres que ceux qui s'y trouvent doivent conduire le parti, dites-le. Et dites pourquoi. Et si, au bout du compte, il n'y a rien à dire, eh bien, constatons-le ».**

Face à cette mise en demeure, Rocard s'est esquivé. Ses déclarations se sont cantonnées au domaine des généralités. Et Mitterrand apparaît ainsi, à nouveau, comme le seul maître à bord.

En fait, même s'il l'avait laissé croire, Rocard n'avait certainement pas l'intention de s'attaquer ouvertement et directement à Mitterrand lors de cette convention.

D'abord parce qu'il n'a pas une politique différente à opposer à celle du premier secrétaire. Celui-ci ne s'est pas fait faute de le rappeler, mettant Rocard au défi de dire le contraire.

Ensuite parce que Rocard évite apparemment de prendre le risque de se soumettre à l'arbitrage du parti : sur ce terrain, où les partisans de l'un ou de l'autre seraient appelés à se compter, il peut s'estimer perdant d'avance. C'est dire que, dans son petit jeu qui vise à le placer au premier plan de la scène politique, Rocard dispose d'une marge de manœuvre bien limitée.

Pour cultiver son image d'homme d'Etat appelé à un brillant avenir, Rocard se trouve plus ou moins contraint d'apparaître dès maintenant comme le rival personnel de Mitterrand, et cela qu'il le veuille ou non, même si, en fait, il vise plus la succession de celui-ci, et le poste de premier dauphin, que la place du premier secrétaire elle-même.

Mais dans ce petit jeu politique, c'est Mitterrand lui-même qui définit les règles et les limites. Et c'est ce qu'il vient de rappeler.

J.J.L.

Rocard : sous l'œil vigilant de Mitterrand.

UN HERSANT PEUT EN CACHER BIEN D'AUTRES

Robert Hersant, convoqué mercredi 29 novembre chez le juge d'instruction, aurait été inculpé. C'est ce que communique l'Union des syndicats de journalistes (SNJ, CFDT, CGT et FO), auteur notamment de l'une des plaintes qui avaient été déposées en 1976 et 1977 contre Hersant : inculpation pour avoir enfreint l'ordonnance sur la presse d'août 1944, laquelle interdit en particulier à une même personne d'être directeur ou directeur délégué de plus d'un quotidien, et réprime aussi notamment l'utilisation de prête-noms.

Or Hersant est à la tête d'un groupe de presse présent dans 14 quotidiens ! Même s'il semble, du moins en apparence, se dégager de *L'Aurore,* il reste *Le Figaro, France-Soir, Paris-Normandie, Nord-Matin,* etc.

Jusque-là, il avait pu agrandir son empire sans grandes difficultés, et on peut se demander quelles sont les véritables raisons de ce revers subit (en admettant bien sûr que l'inculpation soit confirmée, et que condamnation s'en suive... ce qui n'est pas du tout acquis). Hersant, support de presse ouvert du RPR — qui avait d'ailleurs soutenu sa candidature aux législatives pour cette raison, contre Florence d'Harcourt — n'est sans doute que médiocrement en cour auprès de Giscard. Lui cherche-t-on des poux dans la tête pour s'être montré trop gourmand en voulant imposer sa loi à *L'Aurore* ? Cela y ressemble.

Quoi qu'il en soit, qu'Hersant ait des ennuis ou non, que *L'Aurore* ou *Le Figaro* soient sous la coupe de tel magnat plutôt que de tel autre, ne change rien à l'affaire, et l'ensemble de la presse restera ce qu'elle est : soumise aux intérêts capitalistes. Et ce n'est sûrement pas une éventuelle condamnation au titre de l'ordonnance de 1944 qui pourrait permettre à une réelle liberté de la presse d'y retrouver ses petits.

C.G.

LES PATRONS NE CHOMENT PAS... POUR LICENCIER

En même temps qu'on apprenait le plan prévoyant 1 360 licenciements à Manufrance, c'est toute une série d'autres licenciements et de mises au chômage technique qui étaient annoncés les 29 et 30 novembre, dans d'autres entreprises.

Ainsi les Aciéries de Paris et d'Outreau, jusqu'à présent premier producteur européen de ferro-manganèse, ont annoncé plus de 1 500 licenciements sur les 3 000 travailleurs de l'entreprise (1 050 à l'usine d'Outreau qui compte 2 500 personnes, 432 à celle d'Hirson qui serait fermée et 87 au siège à Paris).

Dans la sidérurgie toujours, le chômage technique va encore s'aggraver à Usinor-Longwy et Usinor-Thionville.

D'autre part, le constructeur de matériel téléphonique CIT-Alcatel prévoit de mettre les 723 salariés de son usine de La Rochelle en chômage technique du 25 au 31 décembre, puis de réduire à partir du 1er janvier les horaires de cette usine de 40 à 28 heures, avant de licencier, au cours du deuxième trimestre 1979, 400 des ouvriers.

Enfin, dans la même fournée, c'est la direction du groupe Châtillon-Neuves-Maisons, en Meurthe-et-Moselle, qui a également annoncé un « chômage conjoncturel » à partir du 28 décembre et pour une durée indéterminée.

Dans tout cela, c'est toujours le même genre de raisons que les patrons invoquent : à Manufrance on nous parle de « plan de survie », alors qu'on s'apprête à jeter la moitié des travailleurs à la rue ; en ce qui concerne les Aciéries de Paris et d'Outreau, le journal *Les Echos* ose écrire qu'enfin *« une solution se dessine »* (puisque les Aciéries du Manoir-Pompey reprendraient l'usine d'Outreau) alors que cette solution patronale se traduit par plus de 1 500 licenciements. Mais pour les patrons, ce n'est là qu'un détail, ils tiennent leur solution : restructurer l'industrie, pour sauver leurs profits en jetant des travailleurs à la rue.

Olivier BELIN

"Légitime défense"... du sadisme ?

L'association « Légitime Défense » vient d'adresser une lettre ouverte aux parlementaires, où elle réclame la création d'un *« bagne dans les territoires d'outre-mer. Cela permettrait le retrait des délinquants du circuit public, en les réinsérant dans un milieu productif où une étroite surveillance et l'apprentissage de l'effort laborieux ne risqueraient pas de leur provoquer de nouvelles et trop faciles tentations de récidiver leurs mauvais coups »*.

Mais, à remonter ainsi à la recherche des vieilles recettes, pourquoi s'arrêter à Biribi ou à Cayenne ? Et à quand la réhabilitation du supplice de la roue ou de l'écartèlement sur la place publique ?

Dans tout cela, la sécurité n'a pas grand-chose à voir. Mais il n'est pas douteux en revanche que la bêtise réactionnaire de ces défenseurs de « notre société libérale » y trouve son compte.

La justice française condamne quatre militants noirs américains

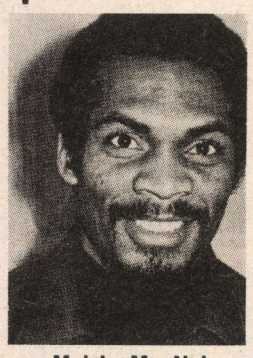

— Melvin Mc Nair

— Jean Mc Nair

— Joyce Tillerson

— George Brown

Quatre Noirs américains, anciens sympathisants de l'organisation des Panthères Noires, ont été condamnés par la cour d'assises de Paris à cinq ans d'emprisonnement, dont deux ans avec sursis pour deux d'entre eux.

Ces deux hommes et ces deux femmes avaient en 1972 détourné un avion aux Etats-Unis pour soutenir la cause des Panthères Noires. Cyniquement, l'avocat général leur a déclaré qu'ils avaient de la chance, car dans leur pays **« ils risquaient au minimum vingt ans de prison ».**

L'avocat général voudrait peut-être qu'ils remercient la justice française et le gouvernement ? Une justice qui les condamne comme des criminels, un gouvernement qui refuse de leur accorder le statut de réfugiés politiques et les menace de l'extradition réclamée par le gouvernement américain !

Quand des hommes et des femmes s'enfuient d'Union Soviétique ou des pays de l'Est, on nous dit qu'ils « choisissent la liberté ». Pour ces quatre Noirs américains, « choisir la France » a été choisir la prison.

A croire que la « liberté » que le gouvernement français prétend garantir aux exilés et aux proscrits dépend beaucoup de leurs opinions politiques !

Jacques LENOIR

Emeute, colère et désespoir des Noirs à Washington (à la suite de l'assassinat de Martin Luther King), en 1968. (Ph. UPI)

Quand les policiers de Detroit se déguisaient en clochards

Au procès des quatre Noirs américains, une femme, professeur d'université à Detroit, est venue apporter son témoignage sur les conditions de vie de la communauté noire dans cette ville, à l'époque où tous quatre y habitaient et décidèrent de fuir à Alger :

Evoquant la guerre du Vietnam (l'un des accusés, Melvin Mac Nair, était déserteur), elle rappella que **« deux soldats noirs mouraient pour un soldat blanc ».** Aux USA mêmes, **« les conditions de vie s'étaient détériorées, le chômage chez les Noirs était le double de celui des Blancs »,** et **« parmi les jeunes Noirs, il y avait 35 % de chômeurs ».**

« En plus, ajouta-t-elle, **il est important de se souvenir que dans les premières années de l'administration Nixon aux USA, la politique faite par Johnson de reconstruction des taudis est remplacée par une guerre contre les pauvres. Dans la communauté noire à Detroit, cela se traduit par une organisation — le « STRESS » — dans la police, dans le but d'intimider les Noirs pour qu'ils deviennent passifs. Ce « STRESS » était une unité d'élite d'officiers de police qui se camouflaient en tant que clochards, vagabonds, ivrognes, pour prendre au piège les plus pauvres de la communauté ; ils avaient l'habitude de prendre leur revolver et de tirer dessus quand ils essayaient de prendre la fuite ».**

« L'un des accusés, Georges Brown, reçut ainsi six balles de revolver tirées par un policier. Quand Georges Brown fut jugé, le policier l'accusant de vol et de menace, Brown fut déclaré innocent mais il ne fut jamais question d'inculper le policier qui avait tenté de l'assassiner. »

« En deux ans, le «STRESS» se rendit coupable de plusieurs dizaines d'assassinats, il faisait régner la terreur dans la communauté noire. Aujourd'hui, cette institution a été abolie mais ces mêmes officiers de police sont en place. »

STRESS signifie « stop the robberies - enjoy safe streets » arrêter les vols - rétablir la sécurité.

Richard Nixon tel qu'en lui-même

Nixon semble content de lui.

Richard Nixon, ancien président des USA, « démissionné » comme on sait suite au scandale du Watergate, est venu se pavaner en France. Il faut dire que là où il est connu, comme évidemment aux USA, il n'est plus tellement apprécié...

Les téléspectateurs ont pu, en France, l' « apprécier » à leur tour, puisqu'il était mardi soir l'invité des **Dossiers de l'écran,** sur Antenne 2. Ils ont pu voir, dans un premier temps, un documentaire retraçant la carrière politique de Nixon, entamée pendant la période de la guerre froide : il appartenait alors à la « Commission des activités anti-américaines », chargée de dépister les communistes. Puis, il fut vice-président d'Eisenhower, élu lui-même président fin 1968, mandat qu'il conserva jusqu'en août 1974 où le scandale du Watergate le força à démissionner.

Anticommuniste, Nixon l'a donc été tout au long de sa carrière, et c'est la même image qu'il a donnée aux téléspectateurs français. Ainsi, à une question sur la politique des Etats-Unis au Vietnam, si Nixon a parlé de **« drame »,** ce n'était pas à propos des milliers de morts causés par les bombardements américains, mais à propos de la politique actuelle du gouvernement vietnamien, qui est, selon lui, **« profondément répressif »** et **« provoque,** a-t-il dit, **des destructions terribles ».** Et quand il a critiqué la politique de ses prédécesseurs, Kennedy et Johnson, qui ont, les premiers, envoyé des troupes au Vietnam, ce fut pour dire que lui, il aurait **« mis le paquet beaucoup plus tôt »** !

De même, pour le Chili, la CIA a bien dépensé des millions de dollars contre le gouvernement d'Allende... mais **« l'argent investi ne l'a pas été pour renverser Allende »** et établir la dictature de Pinochet, **« mais avant, pour réunir les partis anticommunistes ».** La CIA n'a rien eu à voir selon lui avec le coup d'Etat, c'est **« le peuple chilien »** qui a renversé Allende. Quant au gouvernement chilien actuel, il n'est pas si mal que cela, puisqu'il **« évolue vers plus de liberté »** et, surtout, puisqu'il est **« allié de l'Occident ».**

Sur l'affaire du Watergate, on est passé rapidement. Nixon a reconnu sa « culpabilité », mais pour dire que sa seule « erreur » fut de **« n'avoir pris les mesures pour appréhender les coupables »** plus tôt et de **« n'avoir pas voulu léser des amis »** !

Nixon, à la fin de l'émission, étalait une satisfaction béate. Il faut dire que les responsables de l'émission, de même que la plupart des appels téléphoniques sélectionnés, avaient montré envers lui une bonne dose d'obséquiosité. Souriait-il en pensant que la vente en France de ses **Mémoires** est désormais assurée ?

Toujours est-il que la démonstration qu'il a faite est celle d'un homme d'Etat parfaitement cynique.

Ainsi, à la question de savoir comment il aurait agi s'il avait été président des Etats-Unis à l'époque où la bombe atomique fut lâchée sur Hiroshima, il eut cette réponse, prononcée d'un ton pénétré : **« J'espère que j'aurais eu le courage d'agir de la même façon » !** Voilà le genre de courage auquel aspire un éminent représentant de l'impérialisme qui, n'assumant plus de responsabilités politiques, peut se permettre de parler crûment.

Mais il est évident aussi que, bien qu'il se défende, assez mollement d'ailleurs, de toute ambition politique, Nixon a bien conscience qu'un politicien bourgeois n'est jamais tout à fait dévalué dans ce système, et peut toujours resservir. Il y a à cela bien des précédents.

Marianne LAMIRAL

Raymond Barre est sûr de lui et de la France. A propos du suicide collectif de la secte du Temple du Peuple en Guyana, il a déclaré : « Je crois que la France n'est pas menacée par de tels excès... J'ai personnellement assez confiance dans la raison, le bon sens et la solidarité morale du peuple français ».

Qu'il ne se fasse pas de souci. En effet, nul n'est guetté en France par le risque d'être séduit par sa personnalité au point d'en venir à imiter les adeptes de Jim Jones...

Le « bon sens » cher à M. Barre aurait bien dû l'inciter à ne pas perdre cette belle occasion de se taire !

EUROPE

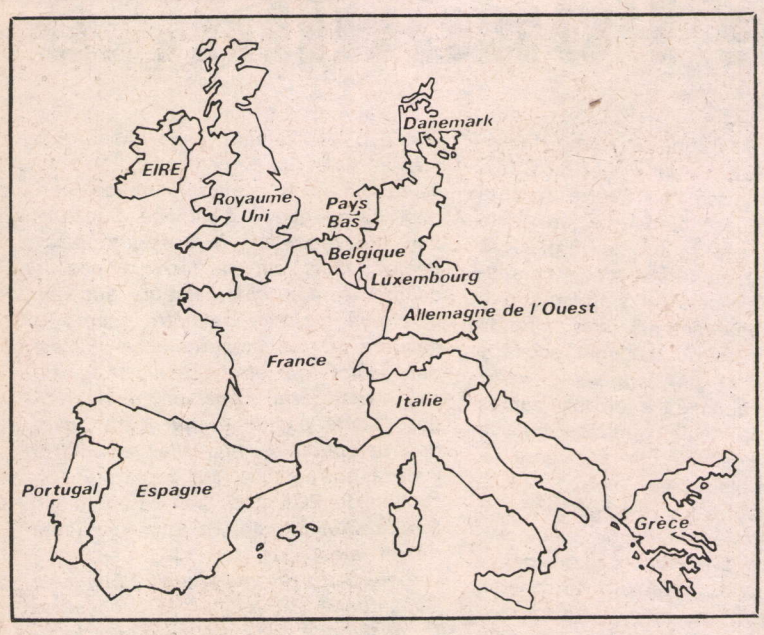

Quand l'Europe fait du social

La presse a relevé une originalité dans une récente réunion des ministres des Affaires sociales de la Communauté européenne à Bruxelles : les ministres ont pris des décisions.

De quoi s'agit-il ? Tout d'abord d'une « directive » visant à établir l'égalité des hommes et des femmes dans les traitements sociaux (retraites, Sécurité sociale, congés payés). Mais cela ne se ferait pas avant 6 ans au niveau des neuf pays de la CEE.

La deuxième décision consiste en un déblocage d'une somme de 350 millions de francs français du Fonds social européen, « pour l'embauche des jeunes » affirme-t-on. En fait, les Neuf se sont mis d'accord pour allouer une prime d'environ 170 F par semaine et par personne pendant une durée maximum d'un an (à moitié subventionnée par les budgets nationaux) et qui sera accordée... aux employeurs, privés ou publics, décidant d'embaucher de jeunes chômeurs. Cela nous rappelle étrangement les mesures d'un certain Raymond Barre qui devaient, là aussi, en subventionnant les patrons, « résorber le chômage des jeunes » en France. On connaît le résultat : le chômage des jeunes a continué de croître et l'on voit aujourd'hui nombre de jeunes « stagiaires-Barre » se retrouver jetés à la rue à l'expiration de la période minimum qui avait été imposée aux employeurs subventionnés.

On peut donc imaginer ce qu'il adviendra de cette mesure pour les jeunes chômeurs à travers l'Europe. Quant aux patrons, même si la somme allouée peut paraître à certains insuffisamment alléchante (la subvention est bien inférieure à celle qu'en France Barre avait accordée), gageons qu'il s'en trouvera assez d'intéressés pour que cet argent « européen » ne soit pas totalement perdu pour tout le monde.

Hervé MARTIN

QU'EST-CE QUE...

La Commission européenne ?

DANS les institutions communautaires européennes, mises en place depuis la signature des Traités de Rome en 1957, le pouvoir exécutif appartient, en principe, non pas à un gouvernement, mais à une sorte d'ensemble bicéphale, formé de deux organes. Le premier est le Conseil des ministres, où chaque gouvernement est représenté par un de ses ministres, en général son ministre des Affaires étrangères. Nous en avons parlé la semaine dernière (LO n° 547).

Le second organe exécutif est la Commission. Celle-ci, qui siège à Bruxelles, comprend actuellement treize membres : deux pour la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, un pour la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, le Danemark, l'Irlande du Sud.

En principe, de toutes les institutions européennes, la Commission est celle qui aurait le caractère supranational le plus marqué. C'est ainsi que, selon l'article 157 du Traité de Rome, les membres de la Commission sont choisis « en raison de leur compétence générale », **et doivent offrir** « toutes garanties d'indépendance » **à l'égard de leurs gouvernements. L'article précise même que ces fonctionnaires européens** « dans l'accomplissement de leurs devoirs, ne sollicitent, ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement ». **L'esprit du Traité est que la Commission est censée agir** « dans l'intérêt général de la Communauté », **tout comme un gouvernement est censé agir « dans l'intérêt général du pays ».**

La Commission dirige l'administration communautaire. Celle-ci est divisée en plusieurs « directions générales », tout comme l'administration d'un pays est divisée en ministères. Les membres de la Commission sont placés à la tête d'une « direction générale », et jouent ainsi un peu pour chacun, le rôle d'un ministre européen. Et bien sûr, si un Allemand, ou un Français, se trouve ainsi placé par exemple à la tête de la « direction générale de l'Agriculture », il est supposé se préoccuper des problèmes de l'agriculture dans toute la communauté, au mieux de l'intérêt général, et non représenter les intérêts de l'agriculture allemande, ou française. C'est ainsi qu'un dirigeant de l'agriculture communautaire a laissé un nom : Sicco Mansholt, resté célèbre pour le plan agricole qu'il proposa à l'échelle du Marché commun, et qui débouchait essentiellement sur la réduction des superficies cultivées, et la suppression de la petite exploitation paysanne.

La Commission est ainsi effectivement, en apparence, une sorte de gouvernement communautaire, pourvu de ministères, et d'une administration propre, qui siège à Bruxelles et emploie 6.000 fonctionnaires. C'est pourquoi le fait que ses pouvoirs, loin de s'élargir, tendent plutôt à se restreindre, est bien significatif de l'incapacité des Etats européens de parvenir à une réelle unité politique, et même de leur volonté contraire.

En principe, la Commission a l'initiative de la politique européenne, puisque c'est elle qui a l'initiative des lois. C'est elle, en effet, qui doit préparer les décisions, mais elle n'a pas par elle-même de réel pouvoir de décision. Elle doit en effet soumettre ses propositions au Conseil des ministres, qui selon l'importance des questions posées, décide soit à l'unanimité, soit à la majorité simple, soit à la majorité qualifiée (dans ce dernier cas, chaque ministre dispose d'un nombre de voix proportionnel à l'importance du pays qu'il représente). Une fois une décision obtenue, c'est ensuite la Commission qui les met en forme, qui rédige les textes d'application, et les publie au Journal officiel de la Communauté européenne.

En fait, la Commission est ainsi étroitement dépendante du Conseil des ministres, et même du « Conseil européen » formé depuis 1974 et où se réunissent, au moins une fois tous les trois mois, les chefs d'Etat de la Communauté européenne. Quant à la prétendue supranationalité des fonctionnaires européens, selon laquelle ils devraient agir dans l'intérêt général, et non dans l'intérêt de leurs gouvernements respectifs, elle trouve toute sa limite dans le fait que les membres de la Commission, et même la plupart des fonctionnaires responsables sont nommés par les gouvernements nationaux, et aussi révoqués par eux.

De ce point de vue, la Commission, à l'égal des autres institutions communautaires, n'a finalement que le pouvoir que les Etats nationaux lui laissent, c'est-à-dire, en fait, pas grand-chose. Mais on peut même ajouter que les gouvernements sont d'autant plus méfiants à son égard que sa forme est plus supranationale que celle des autres institutions européennes.

André FRYS

Les institutions européennes

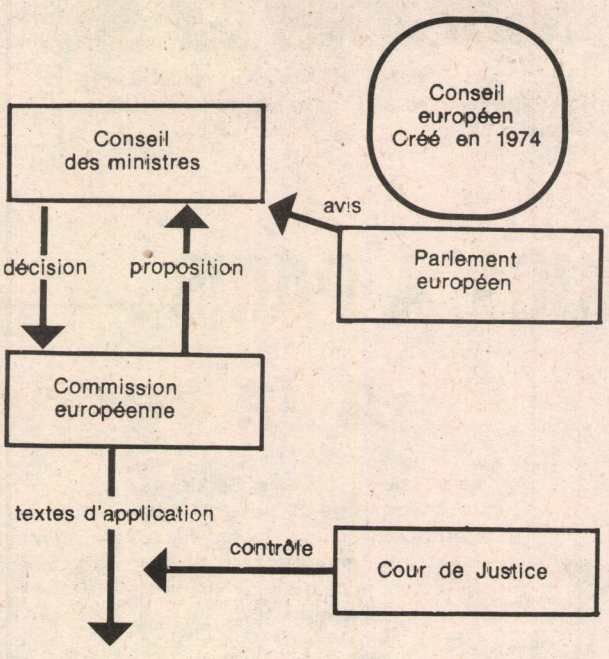

Le fonctionnement des institutions européennes : la Commission propose, le Parlement émet un avis, le Conseil des ministres décide, la Commission applique. La cour de justice est un organisme de contrôle juridique. Le Conseil européen des chefs d'Etat prend les décisions les plus importantes.

Une administration à laquelle rien ne manque, en somme... sauf le pouvoir réel !

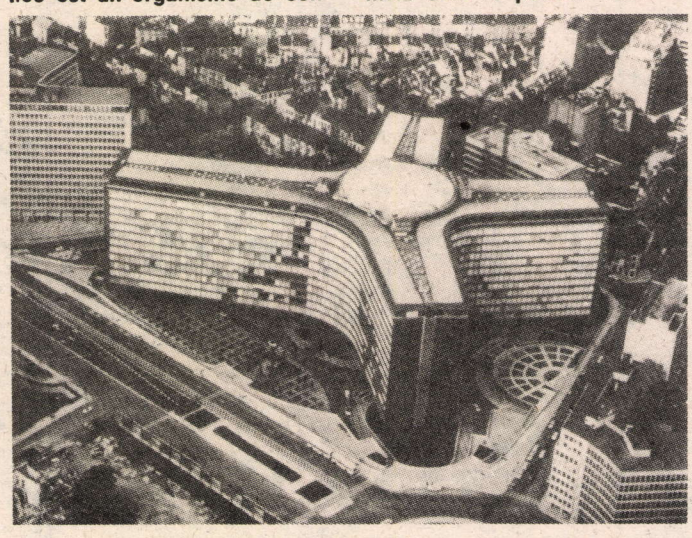

Le siège des Communautés européennes à Bruxelles.

RFA :

le chômage n'a pas de patrie... la lutte des travailleurs non plus

Depuis le 28 novembre, à l'appel de la Fédération syndicale de la métallurgie, l' « IG Metall », 37.000 travailleurs des laminoirs et des hauts fourneaux de Rhénanie et de Westphalie, en Allemagne de l'Ouest, sont en grève. Et les syndicats menacent d'appeler à la grève l'ensemble des sidérurgistes, soit 200.000 ouvriers.

Ce mouvement vient après l'échec de longues négociations entre dirigeants syndicaux et représentants du patronat. Les syndicats réclament une augmentation des salaires de 5 %, et la diminution progressive, jusqu'à 35 heures, de la durée hebdomadaire de travail, sans perte de salaire ; cette diminution du temps de travail visant en même temps à permettre la création de nouveaux postes, donc la réduction du chômage.

Les maîtres de forges allemands, eux, crient misère : pas question de réduire le temps de travail. Tout ce qu'ils se déclarent prêts à accepter, c'est une augmentation des salaires de 3 % et un allongement de la durée des congés annuels. Et en réponse au déclenchement de la grève, ils ont lock-outé 30.000 travailleurs.

Ainsi, dans cette Allemagne que nos gouvernants ne cessent de citer en exemple, comme le fin du fin de la réussite en matière économique et sociale, les travailleurs — et en particulier ceux de la sidérurgie — sont confrontés exactement aux mêmes problèmes que leurs camarades français : inflation et chômage. Et dans la sidérurgie allemande, le « Plan acier européen » va se traduire — selon les syndicats — par la suppression d'un millier d'emplois par mois.

Face à ces problèmes identiques, travailleurs allemands et travailleurs français peuvent avancer des solutions identiques. C'est ainsi que la revendication des 35 heures, mise ici en avant par les ouvriers allemands, s'impose en fait dans la plupart des pays capitalistes, et européens en particulier.

Mais si c'est sur cette revendication, entre autres, que les sidérurgistes allemands sont appelés à se battre, il n'est pas impossible que la vraie raison du conflit soit ailleurs pour les organisations syndicales.

En effet, il est à remarquer que ce conflit a été déclenché le jour même où s'ouvrait, devant la Cour suprême de Karlsruhe, le procès de la loi sur la cogestion. Cette loi, en vigueur depuis 1952 dans les charbonnages et la sidérurgie, et depuis 1972 dans les entreprises de plus de 2.000 ouvriers, prévoit l'association de représentants syndicaux aux décisions concernant la gestion de l'entreprise. Et elle est, aujourd'hui même, remise en cause par le patronat, comme contraire à la Constitution. Ce qui ne peut que déplaire aux bureaucrates syndicaux, qui en sont les bénéficiaires.

Ceci dit, quels que soient les calculs des syndicats, c'est finalement aux travailleurs eux-mêmes, à leur volonté de vaincre, et à leur combativité, que reviendra peut-être le dernier mot, contre les patrons, et contre les dirigeants syndicaux.

Jean-Jacques LAMY

ESPAGNE :

Le référendum de l'unanimité

« Un vote vaut mieux que cent cris ». « L'avenir de l'Espagne est entre tes mains ». « Ton droit est de voter. Vote librement ». « Ton devoir est de voter ». Sur les murs d'Espagne, les affiches incitant les citoyens à se rendre aux urnes le 6 décembre, **« jour de la Constitution »,** occupent la première place, plus grandes et plus nombreuses que celles appelant à voter « oui » ou « non ». Il est vrai que la victoire du « oui » ne fait aucun doute, dans la mesure où tous les partis d'importance nationale ayant un groupe parlementaire, de la réactionnaire Alliance Populaire au Parti Communiste, en passant par l'Union du Centre Démocratique (le parti gouvernemental) et par le Parti Socialiste, font campagne pour le « oui ».

A l'échelle nationale, il n'y a parmi les adversaires d'un « oui » massif que des forces relativement marginales. Les nostalgiques de la dictature de Fuerza Nueva appellent à voter « non », ainsi (pour des raisons diamétralement opposées) qu'une partie de l'extrême-gauche (divisée entre le « non », l'abstention... et même le « oui »). La situation n'est un peu plus complexe qu'au Pays basque où, derrière l'ETA, les groupes « abertzales » (nationalistes radicaux) font campagne pour le « non », tandis que le Parti Nationaliste Basque (l'une des principales forces électorales de la région) appelle à l'abstention.

Ce n'est évidemment pas la prise de position en faveur du « non » de l'archevêque de Tolède, attendu depuis longtemps, mais survenue au dernier moment, qui pourra faire pencher en ce sens le plateau de la balance (d'autant que l'assemblée épiscopale a trouvé une « *valeur intrinsèque indéniable* » au projet de Constitution et a laissé leur liberté de vote aux catholiques, bien que ce texte établisse la séparation de l'Eglise et de l'Etat). Et au terme d'une campagne d'autant moins passionnante que tous les représentants des grands partis politiques qui se sont succédé à la télévision ont appelé à voter « oui » pratiquement avec les mêmes arguments, la seule question qui se pose est de savoir ce que sera la participation électorale.

En fait, les seuls événements qui ont animé cette campagne électorale ont été des événements extra-parlementaires : les attentats terroristes qui continuent au même rythme ; le meeting de l'extrême-droite le 20 novembre, place de l'Orient, à Madrid, pour le troisième anniversaire de la mort de Franco ; l'avorton de complot militaire que constitua « l'opération Galaxie ». Et ils sont arrivés à point pour nourrir la campagne des partisans du « oui », affirmant que l'adoption de la Constitution est le seul moyen d'empêcher un retour à la dictature (comme si l'extrême-droite ou l'état-major, s'il cesse un jour de soutenir l'actuelle politique de Suarez et de Juan Carlos, pouvaient se sentir liés par un texte constitutionnel).

C'est ainsi que l'on a vu, dans un meeting de cette campagne électorale, Felipe Gonzales, le principal dirigeant du Parti Socialiste, s'écrier : « *Je ne veux pas que mon peuple pleure la Constitution, avant que celle-ci ne soit née* ». Et Gonzales de répéter partout : « *L'alternative, aujourd'hui, est entre la Constitution ou la dictature ; toute autre manière de poser le problème est fausse, car la Constitution est l'unique chemin vers la démocratie* ».

Le Parti Communiste utilise de la même manière le spectre du coup d'Etat, vis-à-vis de la grande masse des électeurs, dans sa campagne pour le « oui ». Mais par rapport à ses propres militants, il se sent obligé de trouver d'autres arguments pour justifier son ralliement à la monarchie juan-carliste. La Constitution est bonne, a dit en substance Santiago Carrillo, parce que « *c'est une Constitution qui reconnaît la propriété bourgeoise, mais qui ne fermera pas le chemin à des changements sociaux, quand la majorité de notre peuple le désirera* ». La monarchie ? « *Il est nécessaire de dire que le rôle du roi, dans cette transition démocratique, a été positif, et que cela ouvre des perspectives nouvelles et imprévues à notre pays* », a déclaré la direction du PCE dans son communiqué *Sur la Constitution*. Et le même texte définit ainsi ces nouvelles perspectives : « *Si le roi accepte et observe la Constitution (...) le roi devra accepter la possibilité qu'à un moment déterminé, nous autres communistes nous exercions les responsabilités gouvernementales et que nous impulsions l'avancée vers le socialisme* ».

Bien sûr, personne ne peut croire sérieusement à un Juan Carlos suivant benoîtement du haut de son trône la marche de l'Espagne vers le socialisme, sous la houlette de Carrillo. Mais en évoquant la possibilité de voir des ministres du PCE dans le cadre du régime mis en place par la nouvelle Constitution, les dirigeants du Parti Communiste d'Espagne laissent passer le bout de l'oreille. Comme les dirigeants du Parti Socialiste, c'est parce qu'ils espèrent être admis un jour par Juan Carlos à participer à la gestion des affaires de la bourgeoisie espagnole, qu'ils appellent aujourd'hui les travailleurs à dire « oui » à Juan Carlos et au nouveau cadre constitutionnel à travers lequel la bourgeoisie exercera sa domination... jusqu'au moment ou ce cadre la gênera.

Car si des travailleurs peuvent se sentir liés par leur vote, les possédants, eux, ne le seront pas par l'adoption de ce texte. Et c'est bien en cela que réside l'essentiel de l'escroquerie que constitue ce référendum constitutionnel.

François DUBURG

Elevé dans l'ombre de Franco, pourquoi le roi d'Espagne serait-il gêné de rendre visite à Videla ? (AFP)

Le roi d'Espagne en Argentine

Tout en posant au grand « libéralisateur » de l'Espagne, à l'homme du pacte avec la gauche, Juan Carlos y est allé de son petit voyage dans l'Argentine de Videla. Obligation d'homme d'Etat, n'est-ce pas ?

Evidemment, pour faire mieux dans le tableau, il est question entre le roi d'Espagne et le dictateur argentin des Espagnols détenus là-bas. Et Juan Carlos s'est même fendu de rappels à l'ordre au sujet du nécessaire respect des droits de l'homme. Si l'on en croit *le Matin* (29 novembre), le simple rappel de ce sujet constitue une « gifle » pour Videla...

Allons, pour avoir politiquement mûri dans l'ombre de Franco, Juan Carlos ne doit tout de même pas se sentir trop dépaysé en compagnie de Videla.

SARKIS A PARIS :

A la recherche... d'un État Libanais !

Le président libanais Sarkis, reçu par Giscard le 28 novembre, est un président qui, au Liban, ne représente pas grand-chose. Et cela depuis son accession à la présidence en septembre 1976.

L'Etat libanais est depuis longtemps une fiction. Il a éclaté dans la guerre civile de 1975-1976. Celle-ci n'a cessé que parce que l'armée de la Syrie voisine est intervenue pour empêcher la victoire des « palestino-progressistes » sur la droite chrétienne. Sarkis a été élu président de la République grâce à l'appui des dirigeants syriens qui cherchaient à remettre en place un pouvoir politique libanais analogue à celui d'avant la guerre civile, mais qui ne soit pas trop dominé par la droite chrétienne.

Mais c'est justement là où le bât blesse. Si la droite chrétienne a assisté avec plaisir à l'écrasement du rassemblement « palestino-progressiste » par l'armée syrienne, elle veut maintenant profiter de cette situation. Elle ne conçoit de solution politique que dominée par elle. C'est pourquoi elle n'accepte la remise en place de l'Etat libanais sous l'égide de Sarkis que dans la mesure étroite où elle y obtient des positions de force, ce que la Syrie cherche à empêcher.

C'est pourquoi pour l'instant, Elias Sarkis, placé entre ces forces antagonistes, doit surtout à son effacement, à sa docilité et à son silence le fait d'être resté à son poste. Il est le parfait symbole d'un Etat devenu inexistant, d'une fiction. Mais d'une fiction qui, si un jour les grandes puissances parvenaient à tomber d'accord pour reconstituer l'Etat libanais, pourrait alors redevenir réalité.

Car la restauration de l'ordre et de la stabilité au Liban passe par la restauration d'un Etat libanais pour opprimer les masses populaires bien entendu. C'est dans ce sens que travaille Sarkis. Sans doute, les promesses d'aide qu'il a obtenues de la France, aide **humanitaire** » et aide « **pour reconstituer une armée libanaise** », sont ridicules à la fois dans les moyens et dans les objectifs. Pour reconstituer un Etat libanais, le problème essentiel n'est d'ailleurs même pas celui des armes pour équiper l'armée et la police. C'est un problème politique et ce n'est évidemment pas du seul Giscard que peut venir la remise sur pied de l'Etat libanais. Mais comme les classes possédantes libanaises ne sont aujourd'hui pas capables non plus de cette remise sur pied, dans la situation de confusion, de division et de guerre civile que le pays connaît depuis trois ans, celle-ci ne peut donc venir que d'une pression ou d'une intervention des grandes puissances. Celles-ci tendraient alors d'ailleurs à dégager Sarkis des pressions syriennes et donc à le rendre plus dépendant et soumis à la droite chrétiennne.

C'est dans ce sens que travaille Sarkis, et sa visite à Giscard s'inscrit dans ce contexte.

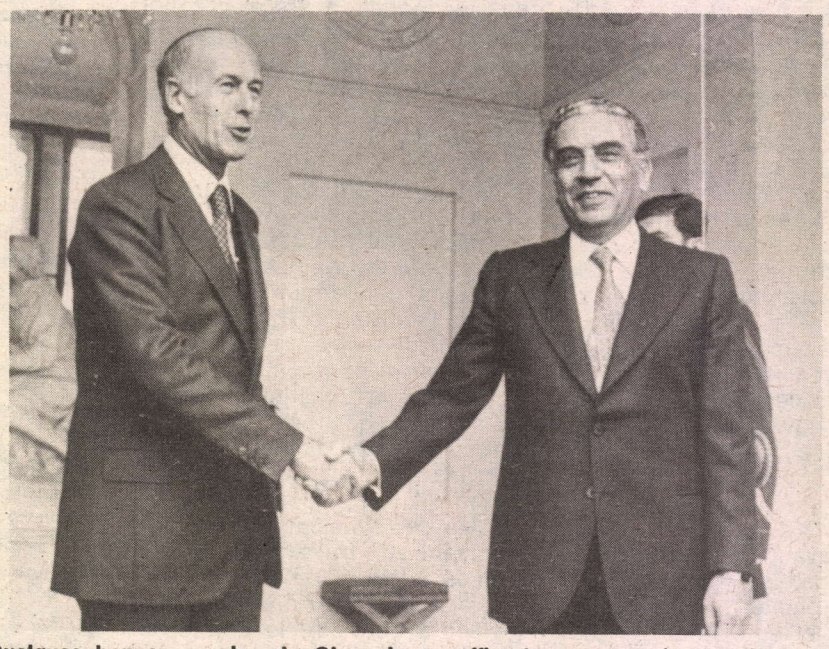

Quelques bonnes paroles de Giscard ne suffiront pas pour donner de l'autorité à Sarkis. (Ph. AFP)

A.V.

BOLIVIE :

La gauche fête les "retrouvailles entre le peuple et l'armée"

Quatre mois après le putsch militaire du général Juan Pereda, un nouveau putsch vient d'avoir lieu en Bolivie. C'est un autre général, le général Padilla, qui s'est emparé du pouvoir mais, d'après les apparences en tout cas, ce nouveau coup d'Etat ne semble pas avoir tout à fait le même caractère que les précédents.

Il y a quatre mois, après les élections truquées qui malgré les fraudes ne lui avaient donné que 50 % des voix, le général Pereda s'était lui-même donné le pouvoir, forçant Banzer, le président du moment, à démissionner. Et il s'était empressé, sitôt dans la place, d'essayer de mettre fin au mécontentement de la population en procédant à de nombreuses arrestations et en envoyant l'armée contre les paysans.

Le général Padilla à son arrivée au palais gouvernemental. Selon la gauche, il s'agit d'un commandant en chef progressiste. (Ph. AFP)

Cette fois-ci en revanche, les putschistes, que l'on dit « progressistes », **prétendent s'être emparés du pouvoir pour** « rendre au peuple ses droits et ses libertés, et pour qu'il puisse élire (le 1er juillet 1979) son gouvernement au suffrage universel et démocratique ».

Les choses iront-elles vraiment dans ce sens ou non, c'est ce que l'on ne peut encore juger. Mais de toute façon l'armée reste là, et veille au grain.

Pourtant, la gauche, l'UDP en particulier (Union Démocratique Populaire, réunissant de nombreuses formations, de la gauche réformiste à l'extrême-gauche), s'est aussitôt rangée derrière le général Padilla. Elle s'est félicitée du coup d'Etat, a rendu hommage à la « décision patriotique des forces armées de déposer un gouvernement qui ne tenait pas compte des aspirations populaires » **et a fêté, au cours d'une manifestation, les** « retrouvailles entre les classes populaires de Bolivie et les forces armées ».

Si l'arrivée au pouvoir de cette nouvelle junte militaire se traduisait par certaines mesures de libéralisation, il pourrait être normal que les formations de gauche, qui avaient obtenu 20 % des voix et même la majorité dans de nombreuses villes, cherchent à en profiter et soutiennent éventuellement ces mesures contre les partisans de l'ancien dictateur. Mais elles en viennent à soutenir politiquement ce putsch militaire, sous prétexte qu'il se dit progressiste ; cela risque, au mieux, de ranger les travailleurs derrière un gouvernement qui n'est pas le leur et, au pire, de les préparer à recevoir des coups lorsqu'ils se rendront compte que l'armée, une fois le pouvoir bien en main, ne fait que reconduire le régime.

Ce ne serait pas la première fois que des généraux promettraient de rétablir la démocratie pour imposer leur pouvoir personnel et établir seulement en fait une autre dictature, tout aussi dure que la précédente.

Et les illusions que la gauche bolivienne entretient aujourd'hui sur les militaires qui viennent de prendre le pouvoir risquent tout simplement de rendre plus vulnérables les travailleurs boliviens.

Odette DYLAN

IRAN :

Grèves et manifestations continuent

Le 26 novembre, à l'appel du Front National et de l'opposition religieuse, la grève générale a de nouveau paralysé l'Iran.

Il s'agissait d'une manifestation de protestation « contre les meurtres commis dans le pays par le gouvernement », **en particulier après l'intervention de l'armée, une semaine auparavant, dans la ville de Machad : il y avait eu six morts.**

Dans le centre de Téhéran, la grève a été totale parmi les commerçants ainsi que dans de nombreux ministères, tandis que les ouvriers des centrales électriques interrompaient à plusieurs reprises la distribution du courant. A Machad, une énorme manifestation s'est déroulée (on parle d'un demi-million de personnes), tandis que dans la capitale de violents affrontements opposaient l'armée à des ouvriers des raffineries de pétrole venus réclamer la libération de leurs camarades, emprisonnés à la suite des dernières grèves, et le départ des soldats qui occupent leurs usines. Dans plusieurs grandes villes, les manifestants ont mis le feu à des édifices gouvernementaux.

Cette fois encore, l'armée a tiré : selon les chiffres officiels, il y aurait eu treize morts dans tout le pays.

En installant l'armée au gouvernement, le régime du chah avait voulu donner un avertissement aux opposants. Il avait cru pouvoir faire reculer de cette façon les manifestations d'opposition.

Mais c'est une opération qui se traduit par un échec. La population iranienne ne semble guère impressionnée par cet avertissement. Cela fait des années que la police et l'armée font régner l'ordre les armes à la main. Alors, qu'il y ait quelques généraux de plus ou de moins au gouvernement, il est probable que, pour la plupart des Iraniens, cela ne fait guère de différence. Et pour le régime, les problèmes demeurent, sur le fond, non résolus.

François ROULEAU

La police allemande solidaire du chah

Le jour même de la grève générale décrétée en Iran, la Fédération des étudiants iraniens en Allemagne appelait à une manifestation à Francfort. Tandis qu'environ 10.000 personnes se rassemblaient en scandant des slogans hostiles au régime du chah et à l'impérialisme américain, la police est intervenue avec brutalité. Il s'en est suivi, pendant plusieurs heures, de violents affrontements dans les rues de la ville, au cours desquels les manifestants se sont défendus en édifiant des barricades et en lançant des pavés. Au cours de cette journée, plus de 200 personnes ont été blessées par la police.

En refusant aux opposants iraniens le droit de manifester, le gouvernement allemand manifeste la solidarité qui lie tous les dirigeants du monde au dictateur iranien ; mais les relations économiques florissantes entre l'Allemagne fédérale et l'Iran ajoutent, à la solidarité politique, la sclidarité du ventre !

VIETNAM :

Des protestations hypocrites

Prenant prétexte du problème des réfugiés vietnamiens qui attendent toujours sur le *Hai Hong* ou sur d'autres bateaux, et que les grandes puissances n'acceptent de recueillir qu'au compte-gouttes, c'est toute une campagne à la radio et dans la presse qui est menée contre ce régime vietnamien que des milliers de gens fuient aujourd'hui.

Clairement exprimée ou sous-jacente aux préoccupations humanitaires invoquées, la dénonciation de l'absence de droits démocratiques au Vietnam est à l'ordre du jour des grands moyens d'information en France. A ce propos, on ne se souvient pourtant pas que les journalistes du *Figaro*, de *France-Soir* ou même du *Monde* aient fustigé à l'époque avec autant de vigueur les responsables des massacres et des exactions commis au Vietnam dans la période précédente, en particulier lorsque ces responsables étaient français.

Ceci dit, le nouveau régime vietnamien, tout en étant vraisemblablement populaire auprès de la majorité de la population, ne serait-ce que parce qu'il a mis fin à la dictature de Thieu et à l'oppression directe de l'impérialisme, n'est sûrement pas un modèle de démocratie. C'est certain.

Mais, ce que se gardent bien d'évoquer ceux qui mènent aujourd'hui campagne contre le Vietnam, ce sont les difficultés auxquelles se trouve confronté le gouvernement vietnamien, pour l'essentiel en raison de l'état dans lequel trente ans de guerre ont laissé le pays : quinze millions de tonnes de bombes et soixante-cinq millions de litres de défoliants ont été déversés sur le pays ; les guerres coloniales menées par la France puis par les USA ont fait deux millions de morts et cinq millions de blessés...

Le Vietnam a à faire face à la situation d'un pays exsangue, dont une grande partie des plantations et des rizières ont été dévastées, dont les villes ont été gonflées pendant la guerre par toute une population qui ne peut trouver sur place aucune activité économique et est donc aujourd'hui poussée par le gouvernement à retourner à la campagne. Les récentes mesures prises à l'encontre de commerçants, qui font figure de nantis dans ce pays ruinés, sont sans doute à mettre au compte de ces difficultés économiques.

Dans de telles conditions, qu'il se trouve des milliers de gens pour vouloir fuir ce pays n'est pas une chose étonnante, même si ce ne sont en fin de compte pas forcément les plus compromis avec l'ancien régime (ceux-là sont partis il y a belle lurette, et en disposant d'autres moyens).

La responsabilité fondamentale de l'impérialisme dans la situation actuelle du Vietnam est écrasante. La taire, pour n'évoquer que le triste sort fait aux droits de l'homme au Vietnam, est une hypocrisie révoltante. Car ceux que l'on entend aujourd'hui hurler contre les méfaits du régime vietnamien, mis à part quelques personnes de bonne volonté réellement touchées par les souffrances des réfugiés — et ce n'est pas le cas des gouvernements occidentaux —, sont pour la plupart, du Parti Socialiste à la droite, des anciens partisans des guerres coloniales.

Olivier BELIN.

CHINE :

Dazibao ou démocratie ?

Depuis quelque temps, les murs de Pékin se sont à nouveau couverts d'affiches politiques : les fameux « dazibaos », dont les auteurs sont en général anonymes. Aujourd'hui, d'après les traductions que nous en font parvenir les journalistes étrangers, le contenu de ces affiches tourne autour de quelques thèmes : le soutien au vice-Premier ministre Ten Hsiao-ping, la revendication des libertés démocratiques, la critique voilée de certains aspects de la politique de Mao Tsé-toung et de la politique actuelle du Premier ministre Hua Kuo-feng, et enfin la mise en accusation de la période antérieure, dénoncée parfois comme « fasciste et féodale », sans parler des attaques contre la « Bande des quatre ».

Dazibaos à l'université Tsinghua pendant la Révolution Culturelle. Cette période est aujourd'hui qualifiée de « fasciste et féodale ».

Les correspondants des journaux étrangers rapportent la virulence de ces textes, la diversité des thèmes abordés, les discussions passionnées qu'ils engendrent, les meetings « improvisés » qui semblent se tenir à Pékin. Ils semblent tout prêts à annoncer que quelque chose a changé en Chine, voire même qu'il s'agit d'un tournant démocratique.

En fait, toute cette effervescence ne prouve pas grand-chose. Ce qui se passe aujourd'hui à Pékin ne diffère pas de ce qui s'y est passé à chaque fois que les dirigeants politiques ont voulu marquer un changement dans leurs orientations. Les dazibaos ne sont pas une nouveauté. Les dirigeants chinois ont déjà largement utilisé ce moyen, ne serait-ce que pendant la Révolution Culturelle. D'ailleurs les dazibaos actuels ne font que reprendre une méthode qui leur est chère : ils fustigent la période précédente comme « fasciste et féodale ». Mais à l'époque ils s'étaient déjà manifestés pour dénoncer le caractère tout aussi « fasciste et féodal » de la période antérieure.

Et puis ces campagnes de dazibaos ne sont pas permanentes et ce simple fait montre assez bien qu'il ne s'agit pas là d'une réelle démocratie, où chacun peut à tout moment s'exprimer sur tous les sujets. Il s'agit au contraire de véritables campagnes qui interviennent à des moments précis de la vie politique chinoise. Les dirigeants chinois nous ont déjà habitués à ces simulacres de démocratie qui leur servent à faire connaître et admettre les décisions prises au sommet ou le rapport de forces établi entre les hauts dignitaires de l'Etat et du parti. Les dirigeants chinois ont déjà montré qu'ils étaient même capables de mobiliser des masses d'hommes pour faire appliquer leur politique et qu'ils étaient suffisamment maîtres de cette mobilisation pour la parer du titre de Révolution Culturelle sans que cela mette leur pouvoir en danger, au contraire.

Ce qui se passe aujourd'hui à Pékin n'atteint pas encore ce stade. La mobilisation semble limitée et la spontanéité des meetings et des orateurs a l'air suspecte.

Bien sûr, les journalistes sont toujours étonnés de la diversité des critiques, de leur « audace », de leur floraison apparemment dans les sens les plus divers. Mais cela ne doit pas nous abuser. Les moyens utilisés par les dirigeants chinois permettent cette diversité, et même parfois jusqu'à la « bavure ». C'est-à-dire qu'il n'est pas possible de mobiliser tant de personnes pour exprimer les orientations des dirigeants sans que s'expriment aussi des idées que ces mêmes dirigeants ne souhaiteraient pas forcément voir apparaître.

D'ailleurs les dirigeants chinois ne manquent pas de se démarquer de certaines idées contenues dans ces dazibaos.

Alors, la campagne actuelle a peut-être certaines apparences de la démocratie, mais ce ne sont que des apparences. Rien ne prouve aujourd'hui que les dirigeants chinois ne tiennent pas la situation bien en main. Le passé a souvent montré que ce n'est pas parce qu'on parle de « liberté » et de « démocratie » que cela devient une réalité.

Claude CHARVET

ROUMANIE :

Ceaucescu ou... la bande à part

Le chef de l'Etat roumain, Ceaucescu, en réaffirmant l'autonomie de son pays sur le plan militaire, au sein du Pacte de Varsovie, et notamment en se déclarant hostile à une augmentation des dépenses militaires sollicitée par l'URSS, vient de faire une fois de plus remarquer son attitude de relative indépendance vis-à-vis de l'Union Soviétique.

Il l'a fait avec un certain éclat, s'adressant notamment à de nombreuses « délégations populaires » pour expliquer son choix.

En fait, la Roumanie ne manque pas les occasions d'afficher des distances par rapport à l'URSS. Les troupes roumaines ont été les seules forces du Pacte de Varsovie à ne pas participer à l'invasion de la Tchécoslovaquie en août 1968. En août dernier, la réception du président chinois Hua Kuo-feng était encore un geste en ce sens de la part des dirigeants roumains.

Devant les « délégations populaires » convoquées pour la circonstance, Ceaucescu a affirmé avoir refusé un accroissement des dépenses militaires parce que cela aurait placé la Roumanie « *devant d'énormes difficultés et rendrait impossible l'amélioration du niveau de vie du peuple* ». Mais toute l'histoire du régime de Ceaucescu depuis treize ans montre que seule la satisfaction des désirs de la classe dirigeante roumaine le préoccupe. Même ses coups d'éclat en politique étrangère sont destinés à rappeler à celle-ci que Ceaucescu est le meilleur représentant de ses intérêts nationaux.

De son côté, l'URSS s'accommode de cette situation. Elle s'est accommodée depuis longtemps, par exemple, des relations diplomatiques que la Roumanie entretient avec Israël. Et l'attitude placide de la *Pravda* tranche avec celle, enflammée, de la presse occidentale, friande de tout ce qui peut apparaître comme la marque d'un éloignement de la Roumanie par rapport au bloc soviétique.

Jusqu'ici, Ceaucescu a su trouver le point jusqu'où il ne fallait pas aller trop loin, et éviter de s'attirer les foudres de Moscou, en grande partie d'ailleurs grâce à sa politique intérieure « orthodoxe ». Mais ce problème se repose à chaque fois et Ceaucescu en est bien conscient, qui s'est empressé de préciser, au lendemain de sa rebuffade, que « *la Roumanie est résolue à assumer les engagements qui résultent de son appartenance au Pacte de Varsovie* ». Car si la classe dirigeante roumaine est certainement attirée par le monde occidental, elle craint plus que tout les à-coups intérieurs et les réactions extérieures que peut produire cette évolution.

Hervé MARTIN.

INDE :

LES PROPRIÉTAIRES TERRIENS CONTRE LES " INTOUCHABLES "

Le 15 novembre, un village du nord de l'Inde a été sauvagement attaqué par 200 hommes armés qui ont tout détruit sur leur passage, laissant un mort, 10 disparus et 18 blessés. C'est pour s'emparer des 80 hectares de terres, attribués par l'administration aux habitants de ce village, qu'un propriétaire terrien a jeté ainsi ses hommes de main sur le village. Et, aux dires des journaux qui ont relaté cette nouvelle, de telles agressions tendraient à se multiplier.

Les habitants de ce village appartiennent à l'ancienne caste des « intouchables ». En théorie, les castes n'existent plus en Inde depuis la Constitution de 1947, qui a déclaré tous les citoyens indiens égaux. Depuis, une série de mesures ont été prises pour tenter de lutter contre la discrimination dont sont victimes les ex-intouchables. Ainsi des sanctions ont été prévues pour réprimer toute discrimination à leur égard. Et Indira Gandhi, durant son règne, avait fait d'une campagne pour l'émancipation des « intouchables » l'un de ses principaux chevaux de bataille, prévoyant des distributions de terre, la fixation d'un quota minimum de postes de fonctionnaires devant leur revenir, enfin leur donnant une représentation parlementaire.

Mais toutes ces mesures ont été impuissantes à changer quoi que ce soit à la situation de ces 85 millions d'Indiens, vivant dans le dénuement le plus total (la moitié d'entre eux vivent avec un revenu inférieur à 100 F par mois) et l'asservissement aux propriétaires terriens tout-puissants.

Car la seule façon de changer réellement leur situation consisterait à s'attaquer aux rapports sociaux archaïques dont ils sont victimes, et donc à ceux qui vivent de leur oppression.

Jean-Jacques LAMY

dossier

novembre 1947 novembre 1948

Un profond mouvement social, combattu violemment par les gouvernements, trahi par les bureaucrates

Une manifestation en novembre 1947.

Novembre 1947 - novembre 1948, pour les politiciens de droite, et même pour ceux du Parti Socialiste, cette période est celle des « grèves insurrectionnelles » que, selon eux, le PCF aurait déclenchées pour tenter de revenir au gouvernement dont il avait été chassé quelques mois avant, en mai 1947. Ces politiciens s'attribuent en conséquence la gloire d'avoir alors brisé ces grèves, et ainsi empêché la France de se transformer en une Démocratie Populaire semblable à la Tchécoslovaquie et à la Hongrie ; car selon eux, en cette année du début de la « guerre froide », là était le danger.

La réalité n'a pas grand-chose à voir avec cette version des politiciens. Ce qui s'est produit en France en 1947-1948, c'est avant tout une très large explosion sociale venue des profondeurs de la classe ouvrière. Une explosion sociale qui manifestait combien les travailleurs en avaient assez de supporter, depuis dix ans, une aggravation continue de leurs conditions de vie.

Car en 1947, trois ans après la Libération, qui avait fait espérer à tous une amélioration, la fin du blocage des salaires, du rationnement, du marché noir, rien ne venait. L'inflation s'accélérait. Et les ministres du PCF et de la SFIO justifiaient tout cela par la nécessité de « reconstruire la France ». Les militants du PCF s'opposaient aux grèves en déclarant que **« la grève c'est l'arme des trusts ! »** et en poussant à l'augmentation des cadences et de la production ; ils faisaient régner dans les usines une atmosphère empoisonnée, de délation contre les ouvriers combatifs.

Les illusions de la Libération tombées, les travailleurs prenaient conscience qu'il leur fallait se battre pour eux-mêmes, pour leur dignité, pour leurs droits, pour ne pas faire les frais de cette reconstruction capitaliste qui s'opérait sur leur dos et avec l'aide des organisations ouvrières.

Il n'y a pas besoin de chercher plus loin l'explication de l'explosion sociale de 1947-1948. Elle avait été annoncée en fait dès 1946 par la grève des postiers et par celle des rotativistes, violemment combattues par le PCF et la CGT. Mais c'est surtout la grève Renault d'avril-mai 1947, dirigée par les militants trotskystes de l'Union Communiste, qui donna le signal de la généralisation des mouvements de grève : la vague de grèves dura alors, presque sans discontinuer, jusqu'en novembre 1948. Les grèves de novembre-décembre 1947 et la grève des mineurs d'octobre-novembre 1948 n'en furent que les points culminants.

Quant à la politique menée alors par les dirigeants du PCF et de la CGT, elle n'a pas grand-chose à voir avec l'organisation de « grèves insurrectionnelles ». Après que la grève Renault les ait forcés, en mai 1947, à quitter le gouvernement, ils freinèrent encore les mouvements de grève qui se développaient de façon spontanée et générale.

Ce n'est que lorsqu'ils eurent laissé s'épuiser les travailleurs les plus combatifs, que changeant d'attitude, ils donnèrent en novembre 1947 le feu vert aux militants de la CGT et du PCF pour qu'ils prennent la tête des grèves et des manifestations, y compris parfois contre l'avis des travailleurs que la méfiance commençait à gagner.

Le radicalisme de façade du PCF et de la CGT en novembre 1947 et novembre 1948 servait à masquer une politique hostile à toute unification réelle des luttes ouvrières. Il s'agissait tout à la fois de démontrer que le PCF était le seul « défenseur » des ouvriers, de restaurer un peu son crédit bien entamé après deux ans de collaboration gouvernementale, et d'épuiser la combativité pour éviter que la classe ouvrière ne mette dans des difficultés réelles la bourgeoisie... et les bureaucrates ouvriers de la CGT.

Malgré cette politique du PCF, malgré d'autre part la réaction violente des gouvernements et notamment des ministres socialistes, la combativité ouvrière resta forte tout au long de la période, comme la grève des mineurs devait encore l'attester fin 1948. Les grèves de 1947-1948 laissent un souvenir de grèves dures, opposant des travailleurs excédés par leurs conditions de vie et un patronat et des gouvernements de combat. Dans ces grèves, les dirigeants staliniens loin de mener une « tentative insurrectionnelle » comme les gouvernements les en accusèrent pour les besoins de leur propagande anticommuniste, se comportèrent en véritables organisateurs de la défaite ouvrière, et réussirent à éviter à la bourgeoisie d'avoir affaire à une véritable offensive d'ensemble des travailleurs, où ceux-ci auraient disposé de toutes leurs forces.

Malgré cela, les grèves de 1947-1948 furent une démonstration de la combativité et de la détermination des travailleurs. Le patronat, les dirigeants politiques de la bourgeoisie, durent en tenir compte. Après 1947-1948, l'ambiance en tout cas ne fut plus la même dans les usines. La classe ouvrière avait démontré aux patrons, mais aussi aux bureaucrates syndicaux, qu'elle était toujours là.

Des conditions de vie très difficiles

L'explosion sociale de 1947 a pour raisons immédiates les dures conditions de vie que les travailleurs supportent depuis 1939, et qui ne se sont guère améliorées depuis la fin de la guerre. D'août 1938 à août 1946, l'indice officielle des prix est passé de la base 100 à 857,79 — c'est-à-dire que les prix ont été multipliés par plus de huit. Mais le salaire d'un manœuvre de la métallurgie parisienne est passé de 8,09 F en 1938 à 25 F en août 1946, c'est-à-dire qu'il n'a été multiplié que par un peu plus de trois. Autrement dit, le pouvoir d'achat des travailleurs est en 1946, moins de la moitié de celui de 1938.

Mais, dans l'année 1947, l'inflation s'accélère encore. L'indice des prix progresse de 40 % de janvier à septembre 1947. Les salaires, eux, ne sont revalorisés qu'avec retard, sous la pression ouvrière. En réalité, le pouvoir d'achat continue de baisser, alors que la production et les profits patronaux croissent dans des proportions considérables.

En novembre 1947, le salaire « minimum vital » est en principe de 8 500 F par mois, soit, sur la base de 200 heures mensuelles, 42,50 F de l'heure. Or, un œuf coûte 16 F, un kilo de pommes de terre 12,50 F, le poulet et le bœuf sont à 300 F le kilo. C'est comme si aujourd'hui, en 1978, un ouvrier payé 2 000 F par mois devait payer 4 F pour un œuf et 75 F le kilo de bœuf !

Quant à la 4 CV Renault, elle vaut en octobre 1947 172 0000 F, soit près de deux ans de salaire ouvrier !

Mais les travailleurs n'en sont pas, pour la plupart, à penser à s'acheter une voiture. Leur souci c'est d'abord de manger. Deux ans après la fin de la guerre le rationnement subsiste encore en France Des denrées deviennent introuvables comme le sucre la confiture le beurre. Les boucheries sont fermées cinq jours sur sept.

Au cours de l'été 1947, par suite de la sécheresse, la récolte de blé est annoncée en diminution. Fin août, le gouvernement décide de réduire la ration de pain, qui passe de 250 grammes par jour à 200 grammes.

En fait, l'inflation favorise le développement du marché noir, et de la spéculation sur le prix des denrées. Au marché noir, il est possible de se procurer des denrées, à des prix exorbitants : le kilo de beurre atteint les 1 200 F ! Les prix augmentent de 8 % au mois de septembre 1947, et de près de 10 % en octobre.

Début novembre, les conditions de vie des travailleurs s'aggravent encore. Le gouvernement annonce de nouvelles hausses : 73 % sur le charbon domestique, 20 % sur les tickets de métro, 25 % sur ceux de bus, 57 % sur le sucre. Pour couronner le tout, des coupures d'électricité se produisent chaque jour afin d'éviter les surcharges, et les magasins manquent de produits alimentaires de première nécessité.

Points de repère

Avril 1947 : Grève Renault : début de la vague de grèves.
5 mai 1947 : Les ministres communistes chassés du gouvernement.
Juin 1947 : Lancement du « plan Marshall » : début de la « guerre froide ».
Août 1947 : Accords du Palais Royal CGT-CNPF.
Septembre 1947 : Nouvelles grèves. Crise du ravitaillement.
20 octobre 1947 : Elections municipales. Le RPF a 40 % des voix.
12 novembre 1947 : Violents incidents à Marseille. Un mort.
17 novembre 1947 : La CGT « consulte » les travailleurs. Les grèves se généralisent.
22 novembre 1947 : Formation du gouvernement Schuman.
25 novembre 1947 : Il y a deux millions de grévistes.
28 novembre 1947 : Création d'un « Comité central de grève ». La tendance « FO » de la CGT appelle à reprendre le travail.
Début décembre 1947 : Interventions de la police. Manifestations violentes. Deux morts.
9 décembre 1947 : Le Comité central national de grève appelle à la reprise.
19 décembre 1947 : Scission de « Force Ouvrière ».
Printemps 1948 : Nouvelle tension sociale, notamment dans les services publics.
Juin 1948 : Grève chez Bergougnan à Clermont-Ferrand. Intervention de la police. Violentes bagarres.
Juillet 1948 : Formation du gouvernement Marie.
Septembre 1948 : Formation du gouvernement Queuille.
Octobre-novembre 1948 : Grève des mineurs.

dossier

novembre 1947 novembre 1948

Une succession de gouvernements, mais une continuité anti-ouvrière

De janvier 1947 à novembre 1948, quatre gouvernements se succèdent : le gouvernement du socialiste SFIO Ramadier, modifié en mai 1947 par le départ des ministres du PCF, auquel succède en novembre 1947 le MRP Schuman, puis en juillet 1948 le radical-socialiste Marie et en septembre 1948 le radical-socialiste Queuille. En fait, les principaux partis gouvernementaux sont le MRP (Mouvement Républicain Populaire) et le Parti Socialiste SFIO.

Durant l'été 1947, des oppositions à la participation gouvernementale se font jour dans la SFIO, sous la direction de Guy Mollet. Elles n'empêchent pas le socialiste Ramadier de rester au gouvernement et de continuer sa politique anti-ouvrière. Les dirigeants de la SFIO sont trop responsables vis-à-vis de la bourgeoisie pour s'effacer au moment où celle-ci a besoin d'eux. Lorsque Ramadier démissionne, en novembre 1947, c'est en réalité sous la pression de la droite. Les élections municipales d'octobre ont vu un raz de marée en faveur du RPF de De Gaulle, qui a eu 40 % des voix. Talonné par cette concurrence auprès de l'opinion publique de droite, le MRP réclame la présidence du Conseil, afin de montrer qu'il ne fait nullement, comme De Gaulle l'en accuse, le jeu des socialistes et des communistes. Ramadier cède alors bien volontiers son poste à Robert Schuman, MRP. La SFIO n'aura plus la présidence du Conseil avant 1956, avec... Guy Mollet !

Ainsi, alors qu'au mois d'avril encore le gouvernement comprenait des ministres communistes, le centre de gravité de la coalition gouvernementale s'est en quelques mois nettement déplacé vers la droite. Mais la SFIO continue de fournir son lot de ministres, entre autres le ministre de l'Intérieur du gouvernement Schuman, Jules Moch.

Les crises gouvernementales n'empêchent pas, en tout cas, les gouvernements qui se succèdent de mener une politique violemment anti-ouvrière. Sur le plan économique, ils tiennent à faire la preuve, devant le patronat, de leur fermeté. Ils prétendent au dirigisme, et déclarent que le problème n'est pas d'augmenter les salaires mais de baisser les prix. La baisse des prix est évidemment illusoire, mais, sous ce prétexte, le gouvernement refuse de réévaluer les salaires en fonction de l'inflation, malgré le rythme accéléré de celle-ci.

Enfin, les gouvernements prolongent cette politique en faisant donner la police et la troupe contre les grévistes, en novembre 1947, en donnant l'autorisation de tirer aux soldats envoyés contre les mineurs en grève, en octobre 1948.

Dans le contingent de ministres anti-ouvriers, signalons un « petit jeune », qui fait alors son apprentissage ministériel : François Miitterrand, ministre des Anciens Combattants dans le ministère Schuman.

Novembre 1947 : Le " baroud d'ho

La grève de novembre 1947 survient alors que, depuis des mois, les signes de mécontentement ouvrier s'accumulent malgré la volonté des dirigeants de la CGT et du PCF qui s'opposent depuis six mois à la généralisation des mouvements de grève.

En septembre, des manifestations et des grèves, à nouveau, ont lieu dans tout le pays. Le PCF et la CGT organisent des manifestations, comme celle du Champ de Mars à Paris, mais s'opposent encore à la généralisation de la grève.

En octobre, les mouvements de grève se renforcent encore. Le 11 octobre, le syndicat autonome des conducteurs de bus et de métro — qui s'est formé tout récemment — appelle à la grève. Les revendications portent à la fois sur une augmentation de salaire et des problèmes catégoriels. Dans un premier temps, la CGT condamne la grève. Or, non seulement la grève est totale, mais, malgré le gouvernement et la presse qui se déchaînent contre les grévistes le mouvement bénéficie de la sympathie des usagers. Du coup, la CGT prend... le métro en marche et se rallie à la grève. Le 16, les grévistes reprennent le travail en ayant obtenu satisfaction sur l'essentiel.

Benoît Frachon, secrétaire de la CGT en 1947.

LA MANIFESTATION DE MARSEILLE

Fin octobre et début novembre, à Paris, une série de mouvements de grève se produisent dans les services municipaux, dans les minoteries, à la Compagnie des eaux. Mais c'est à Marseille que se produit la première explosion de colère. A la fin d'octobre, le nouveau maire gaulliste de la ville a décidé une augmentation des tarifs des tramways, déclenchant l'indignation générale. Les ouvriers boycottent les tramways. Dans certaines usines, la CGT appelle à des débrayages. Les tramways qui continuent à circuler sont arrêtés, parfois renversés sur la chaussée.

Le 12 novembre, la CGT et le PC appellent à un rassemblement devant le Palais de justice : quatre ouvriers arrêtés deux jours auparavant doivent y être jugés pour rébellion à agent. La CGT a appelé à la grève générale à partir de midi : 40 000 personnes sont rassemblées. La foule envahit le Palais de justice et libère deux inculpés. Pris de court, le tribunal ne prononce que des peines légères assorties de sursis. Dans la foulée, les manifestants vont occuper l'Hôtel de ville, puis ils se dirigent vers le quartier de l'Opéra : ils y saccagent des boîtes de nuit, symboles du luxe dans lequel vivent les profiteurs du marché noir. Au cours de ces échauffourées, un coup de feu est tiré : Vincent Voulant, un jeune ouvrier, est tué sur le coup. Le surlendemain, 14 novembre, plusieurs dizaines d'entreprises font grève pour ses obsèques. La grève gagne peu à peu toutes les entreprises de la région marseillaise.

LA GENERALISATION

Il est clair dès lors que la CGT et le PCF ne s'opposent plus à la généralisation des grèves. Au contraire, leurs militants prennent maintenant les devants, y compris parfois en forçant la main des travailleurs, qui ont été rendus méfiants par leur attitude des mois précédents.

En tout cas, dans la semaine qui suit, le mouvement, parti de Marseille, s'étend dans toute la France. Le 17 novembre les mineurs du Nord-Pas-de-Calais sont en grève, le 18 une dizaine des plus grosses usines de la métallurgie parisienne, dont Renault, les rejoignent. Le 19 novembre, la CGT annonce la grève générale dans la métallurgie parisienne. Puis, le 21 novembre c'est le tour des ouvriers de la région parisienne. Le 22 n chez les cheminots. Ce jour-là grévistes, un million le lendema le 27 novembre. Entre-temps, les les gaziers ont rejoint la grève.

Le 28 novembre, les dirigea mité central national de grève » différentes fédérations. En réali ment de membres de la tendan pour but d'organiser et de cent d'écarter des délibérations les di Ouvrière » de la CGT qui, auto tiles à la grève. En même temp en tant que telle, le « Comité d tendance « Force Ouvrière » un fin, le« Comité de grève » perm travail.

Le 1er décembre, la grève ments. Dans de nombreuses vil gares, ou les édifices publics, Clermont-Ferrand.

LE GOUVERNEMENT CONTRE LA GREVE

Entre-temps le gouverneme sitions. Le 24 novembre, il a b générale de 8 à 12 %, que la C temps, il s'est donné les moyen 20 novembre et le 3 décembre, réservistes : environ 80 000 hom première fois depuis la guerre, Soir. Dans la première semaine pes contre les grévistes. C'est des affrontements : à Béziers, Parfois ils sont très violents con morts parmi les ouvriers. D'autr les troupes fraternisent avec les

La CGT et les revendications ouvrières

Au mois d'août 1947, l'accord du Palais-Royal entre CGT et CNPF débouche sur le principe d'un salaire « minimum vital » de 42,50 F de l'heure à Paris, soit sur la base de 200 heures mensuelles (46 heures par semaine environ), 8.500 F brut, et 7.760 F net par mois. Or depuis le mois de décembre 1946 où la CGT réclamait 7.000 F, les prix ont bien augmenté de 40 % !

Outre cet accord sur le salaire minimum, CGT et CNPF tombent d'accord sur une augmentation générale des salaires de 11 %, assortie d'une promesse du patronat d'augmenter les prix le moins possible, qui évidemment ne l'engage à rien. Par contre, la CGT, en retour, appelle les travailleurs à un effort de production. CGT et CNPF créent une commission pour étudier l'augmentation de la productivité et les moyens de parvenir à un horaire effectif de 48 heures hebdomadaires.

Cet accord CGT-CNPF a pour but de tenter d'enrayer la poussée des revendications ouvrières. Mais, comme on voit, c'est d'abord aux volontés du patronat que la CGT se soumet et soumet les travailleurs. Il faut attendre novembre 1947 pour voir la CGT, face à l'inflation, revendiquer un minimum vital de 10.800 F par mois, une revalorisation des salaires de 25 %, et leur réajustement trimestriel en fonction de la hausse des prix.

A la fin de la grève, en décembre 1947, le gouvernement se borne à proposer une avance de 1.500 F, à titre de prime de vie chère, en attente des négociations branche par branche. Et, dans les mois qui suivent, si les patrons lâchent un peu de lest, c'est localement, bien en retard sur la hausse des prix, et en se rattrapant sur les horaires de travail, qui atteindront effectivement les 48 heures hebdomadaires.

Aux abords d'une usine de la région parisienne, on attend la police...

nneur" de la CGT

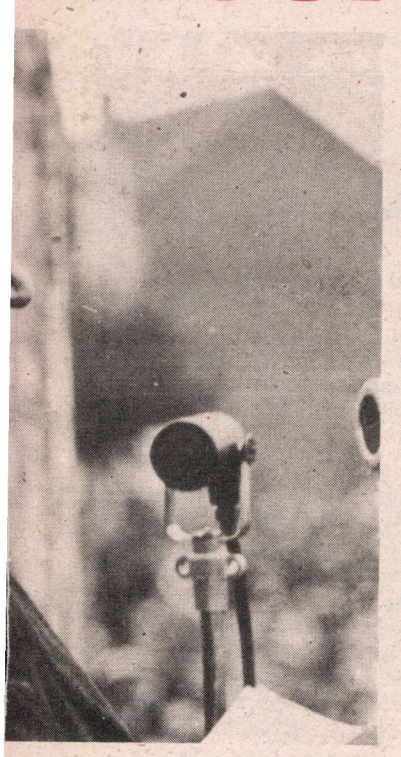

du bâtiment et des instituteurs
ovembre, la grève est générale
, l'Humanité annonce 700 000
n, pour atteindre deux millions
PTT, les docks, les enseignants,

nts de la CGT créent un « Co-
composé des représentants de
é, ce Comité composé unique-
e pro-PCF de la CGT, n'a pas
aliser la grève. Il s'agit en fait
rigeants de la tendance « Force
ur de Léon Jouhaux, sont hos-
s, en n'engageant pas la CGT
e grève » évite de donner à la
prétexte pour scissionner. En-
ettra d'ordonner la reprise du

est totale dans sept départe-
es, les grévistes occupent les
comme à Béziers, Montluçon,

nt Schuman a pris ses dispo-
en proposé une augmentation
T a repoussée. Mais, en même
s d'une politique dure. Entre le
rappelle trois demi-classes de
mes. Le 29 novembre, pour la
il fait saisir l'Humanité et Ce
de décembre, il lance ses trou-
surtout dans le sud qu'il y a
Nice, Marseille, Grenoble, etc.
me à Valence où ils font deux
s fois, comme à Saint-Etienne,
ouvriers.

Mais c'est surtout à Paris que le gouvernement, profitant de l'absence de réelle mobilisation, réussit à marquer des points. La police réussit à faire évacuer sans mal près de 80 usines, et à occuper les centraux EDF, rétablissant le courant coupé par les grévistes.

LA FIN DU MOUVEMENT

Le gouvernement tire parti des sabotages, comme celui du train Paris-Lille, qui fait 16 morts le 3 décembre, pour dresser une partie de l'opinion contre les grévistes. En fait, malgré une combativité encore réelle, la grève recule. D'abord parce qu'elle n'est pas unanime. Le dégoût des travailleurs pour les méthodes bureaucratiques de la CGT les pousse souvent à prêter l'oreille aux sociaux-démocrates qui, derrière Jouhaux et la tendance « Force Ouvrière » de la CGT (dont la scission est imminente, puisqu'elle aura lieu le 19 décembre, et donnera naissance à la CGT-FO), s'opposent à la grève. Beaucoup aussi, sont gagnés par la lassitude, après des mois passés à se battre en ordre dispersé.

C'est dans ce climat que, le 9 décembre, le Comité central de grève donne l'ordre de « repli général », sans aucune consultation préalable des travailleurs, au point que dans le Nord, les responsables du PCF et de la CGT croient qu'il s'agit d'un faux. En tout et pour tout, le gouvernement accorde une avance de 1 500 F, en attente de la révision des salaires, à tous ceux qui auront repris le travail le 10 décembre. Les dirigeants de la CGT et du PCF ne peuvent dissimuler qu'ils ont conduit la classe ouvrière à l'échec. Plus qu'une véritable offensive des travailleurs, la grève de novembre a été pour eux un « baroud d'honneur » venant après des mois passés à laisser s'épuiser la combativité ouvrière, un combat d'arrière-garde mené surtout pour tenter de restaurer leur crédit dans la classe ouvrière, tout en tentant d'enterrer une fois pour toutes le mouvement qui, depuis le début de l'année 1947, s'était déroulé malgré eux.

La scission de "Force Ouvrière"

Jusqu'en décembre 1947, la CGT est encore l'unique centrale syndicale ouvrière, si l'on excepte la CFTC, Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, qui n'a que très peu d'influence. La CGT, contrairement à ce qui se passait avant la guerre, est dominée par l'appareil du PCF, représenté à sa tête par Benoît Frachon, secrétaire général. La vieille tendance « réformiste » de la CGT, représentée par Léon Jouhaux, qui était majoritaire avant-guerre, est pratiquement inexistante. Les dirigeants pro-PCF lui concèdent quelques postes dans l'appareil : Léon Jouhaux est un des secrétaires confédéraux. Au sein de la CGT, les « jouhaussistes » forment une tendance : la tendance « Force Ouvrière » de la CGT.

Les événements de l'année 1947 remettent en cause l'unité de la CGT. Le début de la « guerre froide » entraîne la sortie des ministres communistes du gouvernement français, alors que les ministres socialistes y prennent la plus grande part. Les relations se tendent entre minoritaires et majoritaires dans la CGT. Dans tout le monde occidental, une vaste campagne anticommuniste se développe, en même temps que les dirigeants impérialistes cherchent à écarter l'URSS des discussions et règlements internationaux, et à contenir son influence. Les dirigeants socialistes, et à leur suite les minoritaires de la CGT participent activement à cette campagne.

Les minoritaires de la CGT auraient sans doute souhaité retarder le plus possible le moment de la scission, désormais inéluctable. Mais les grèves de novembre 1947 précipitent les événements : le PCF est dans l'opposition et se porte à la tête des grèves, alors que les socialistes sont au gouvernement et les combattent. Du coup, les dirigeants de la tendance « Force Ouvrière » condamnent d'abord la généralisation des grèves et y dénoncent une « manipulation politique ». Puis, dès la fin du mois de novembre, ils appellent à la reprise du travail.

Dès lors, la tension croît très vite entre les majoritaires de la CGT et les membres de « Force Ouvrière » qu'ils traitent à juste titre de « jaunes ». Ceux-ci, le 19 décembre 1947, sortent de la CGT, et forment en janvier 1948 la CGT-Force Ouvrière. La nouvelle confédération gardera longtemps, dans la classe ouvrière, la mauvaise réputation due aux conditions de sa création. Mais à tout prendre, si majoritaires et minoritaires ont pu coexister dans le même appareil bureaucratique, c'est bien qu'ils avaient en réalité des choses en commun !

Pendant la grève Renault d'avril-mai 1947 : une ambiance bien différente de celle de la grève de novembre.

TEMOIGNAGE :

La grève de novembre 1947 chez Renault

Un militant de l' « Union Communiste » qui anima la grève Renault d'avril à mai 1947, et le « Syndicat Démocratique Renault », nous a apporté son témoignage sur le déroulement des événements chez Renault, à Boulogne Billancourt :

« Chez Renault, la grève d'avril-mai avait eu lieu malgré la violente hostilité des dirigeants de la CGT, hostilité qui se manifesta d'ailleurs tout l'été au cours de divers mouvements localisés.

Au mois d'octobre 1947, la CGT affirmait avoir fait des consultations dont les résultats montraient que les travailleurs se prononçaient contre **la grève générale.**

En fait, les travailleurs étaient pour la lutte — les nombreuses luttes de l'été en sont la preuve — mais pas sous la direction de la CGT qui s'opposait à leurs mouvements depuis trois ans.

Chez Renault, les « cadres » de la CGT furent réunis le 10 novembre 1947. Certains de ses militants pensaient que les dirigeants allaient déclencher la grève. On parla des revendications et de l'intransigeance de la direction qui refusait de les satisfaire. Mais, après les discours vint la conclusion du permanent de la fédération des métaux : une grève compromettrait la production de la « Quatre chevaux » (la toute nouvelle voiture de l'époque) et favoriserait les trusts américains de l'automobile !

Pourtant, chez Renault, le 17 novembre, un tract CGT apprit aux travailleurs que, la direction ayant refusé d'accorder les revendications, le personnel, consulté démocratiquement dans des assemblées que d'ailleurs personne n'avait vues, s'était prononcé pour une action immédiate. Et le tract concluait : « Ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation que les travailleurs de la Régie Renault ont été amenés à décider la grève ».

Le tour était joué. Comme les dirigeants de la CGT avaient décidé de lancer des mouvements, sans pour autant prendre la responsabilité d'une grève générale, les militants étaient appelés à fabriquer des assemblées invisibles, mais qui décidaient la grève, à laquelle bien évidemment se rallièrent démocratiquement ces militants, malgré leur souci de « défendre la 4 CV ».

Le lendemain 18 novembre, la grève fut déclenchée. Mais ce ne fut pas la grève des travailleurs qui n'avaient pas été consultés, et qui furent tenus à l'écart de la direction du mouvement. S'ils arrêtèrent le travail, c'est que le mécontentement était grand, la combativité toujours présente, mais la méfiance envers les dirigeants de la CGT les rendait sceptiques et peu engagés.

Le Syndicat Démocratique Renault (SDR), issu de la grève du mois de mai précédent, soutint la grève, mais exigea des garanties démocratiques sur la conduite du mouvement : vote sur les revendications, élection du Comité de grève. Le lendemain, au Comité central de grève, le secrétaire de la fédération des métaux s'indigna de la présence d'un militant trotskyste représentant le journal Front Ouvrier, **qu'il traita de « torchon », et de celle des militants du SDR, dont il traita le journal,** la Voix des Travailleurs, **d' « ordure ». Le militant de** Front Ouvrier **resta dans la salle, tandis que ceux du SDR, après une brève et vive altercation, se séparèrent des bureaucrates pour aller mener la grève dans leur atelier.**

La grève a duré trois semaines. Les militants cégétistes, par leur manque de démocratie, avaient écarté de la lutte les travailleurs, dont la très grande majorité fit grève à la maison. Le SDR appela à deux reprises les travailleurs à venir à l'usine défendre leur grève, mais ne fut entendu que dans le secteur où il avait mené la lutte en avril-mai ; c'était nettement insuffisant pour modifier l'attitude des bureaucrates syndicaux.

Le travail reprit le 10 décembre, comme partout ailleurs, et sans aucun résultat, à l'appel de la CGT qui n'avait jamais appelé à la grève générale, mais qui sut prendre ses responsabilités pour lancer l'ordre de reprise générale ! »

dossier

novembre 1947 novembre 1948

Novembre 1947

LE PCF ET LA CLASSE OUVRIÈRE

En novembre 1947, il y a tout juste six mois que le PCF a quitté le gouvernement Ramadier. La raison immédiate de cette rupture a été la grève Renault, déclenchée malgré la CGT et dirigée par des militants trotskystes de l'Union Communiste. Sentant la pression des travailleurs et craignant d'être débordé sur la gauche, le PCF a soutenu la grève en paroles ; c'était rompre avec la politique économique du gouvernement Ramadier, et les ministres communistes ont donc dû quitter le gouvernement.

Les ministres du PCF sortis du gouvernement, leurs partenaires SFIO et MRP n'ont pas l'intention de les y réadmettre de sitôt. Car ceux-ci avaient de toute façon l'intention de les en chasser, comme les y poussait le contexte international, la « guerre froide » naissante entre les USA et l'URSS. Le fait qu'au même moment, les ministres communistes soient chassés des gouvernement italien et belge, n'est certes pas une coïncidence.

Par contre, les dirigeants du PCF pensent qu'ils vont vite revenir au gouvernement, à la faveur du premier remaniement ministériel. Le PCF proclame qu'il reste « un parti de gouvernement ». Le 8 mai, l'Humanité **publie une déclaration de Jacques Duclos qui dit :** « Nous ne nous considérons pas dégagés d'une politique de responsabilité du fait que nos ministres ne sont pas dans le gouvernement... Ceux qui parlent de grève générale sont des imbéciles ».

Et en effet, le PCF continue la même politique : soutenir en paroles les revendications ouvrières, tout en les atténuant et en tentant d'empêcher les mouvements sociaux de se déclencher, et s'opposant à toute généralisation des grèves.

Jusqu'à la mi-novembre 1947, pratiquement, les grèves se déclenchent malgré les responsables du PCF et de la CGT. Ceux-ci ne finissent par prendre le train en marche que lorsqu'ils y sont contraints, et lorsqu'ils craignent, en particulier, la concurrence des syndicats autonomes ou de la CFTC, qui n'ont pas de mal à apparaître plus revendicatifs que la CGT.

En novembre, le PCF change de tactique, et au lieu de s'opposer de front aux grèves, il donne le feu vert à ses militants pour qu'ils en prennent l'initiative. Ils le font effectivement, y compris parfois contre l'avis des travailleurs, rendus méfiants par trois ans de « retroussez vos manches ». Il y a donc une généralisation de la grève, bien qu'elle reste partielle. Mais, pas plus que dans la période précédente, il ne s'agit pour le PCF et la CGT de développer une offensive générale des travailleurs, leur permettant de gagner par la grève. La CGT se défend d'ailleurs d'avoir jamais appelé à une grève générale. En fait, ce changement est tactique, et répond aux besoins de la politique du PCF.

Les dirigeants du PCF en 1947 : Maurice Thorez et Jacques Duclos. Au centre, Jeannette Vermeersh.

Tout d'abord, le PCF veut lâcher quelque peu la bride à ses militants, qui se sentent de plus en plus en porte à faux vis-à-vis des travailleurs, et leur démontrer, à eux et au reste de la population, que le PCF est toujours le parti qui « défend » les ouvriers — ce qui n'a en effet rien d'évident ! Il pense d'ailleurs pouvoir le faire sans grand danger d'être débordé, car il a laissé la combativité ouvrière s'user depuis six mois. L'ambiance de la grève de novembre 1947 est souvent assez morne, les travailleurs ne la choisissant que parce que l'inflation, la crise, l'attitude intransigeante du gouvernement ne leur laissent guère le choix.

De plus, le PCF veut faire une démonstration face à la SFIO, en profitant du fait que, au gouvernement, c'est celle-ci qui tient le principal rôle dans l'offensive anti-ouvrière. Les dirigeants du PCF ne tarissent plus sur ce parti d' « assassins d'ouvriers » : plus ils sont violents en paroles contre ce parti, plus ils pensent se dédouaner eux-mêmes pour leurs responsabilités dans la situation de la classe ouvrière, eux qui étaient au gouvernement six mois auparavant ! Il s'agit d'épuiser la rancœur des militants du PCF en leur démontrant, encore une fois, que « tout vient de la trahison des dirigeants socialistes » !

Enfin, dans la politique du PCF, s'ajoute un élément qui tient aux circonstances internationales. En septembre, les dirigeants de l'URSS ont fait des remontrances au PCF, lui reprochant d'être trop sensible aux avances occidentales, et en particulier au « Plan Marshall » lancé par les USA. Et le PCF cherche à leur démontrer qu'il fait tout ce qu'il faut en France, pour obtenir un « gouvernement d'indépendance nationale » plus favorable à l'URSS. D'où son ton pseudo-radical, en fait nationaliste et chauvin.

Lorsque, sans aucune consultation des travailleurs, le soi-disant « Comité Central de grève » mis en place par les dirigeants du PCF et de la CGT, donne l'ordre de reprise, sans que la classe ouvrière ait rien obtenu, c'est tout simplement que le PCF pense que la démonstration a assez duré. En conduisant à l'échec inévitable cette pseudo-grève générale, il a montré, estime-t-il, que l'on ne peut pas gagner avec ce gouvernement, que le PCF est le seul parti qui défende les ouvriers, et que la grève générale ne paie pas. Il pense aussi avoir repris, pour longtemps, le contrôle de la classe ouvrière qui avait semblé lui échapper.

La grève de novembre 1947 vue par des révolutionnaires

Chez Renault, en 1947, les militants trotskystes de l'Union Communiste qui ont été à l'origine de la grève du mois d'avril, ont été conduits à fonder un nouveau syndicat, le Syndicat Démocratique Renault (SDR), regroupant les travailleurs écœurés par l'attitude de briseurs de grève de la CGT. Ils éditent en outre un journal bimensuel, La Voix des Travailleurs - Renault.

Le 26 novembre 1947, au plus fort de la grève, voici comment celui-ci analyse la grève :

« Les tenants de la bourgeoisie expliquent quotidiennement que les « troubles sociaux » actuels sont dus aux agissements de Thorez et Duclos, maîtres de la direction de la CGT, et que ceux-ci ne visent qu'à retrouver leurs portefeuilles ministériels. Ils soulignent d'autre part avec un malin plaisir la coïncidence qu'il y a entre cette activité et l'adhésion ouverte que les dirigeants du PCF ont donné au nouvel instrument diplomatique russe, le Kominform. Car de là à accuser les ouvriers en grève d'être « à la solde de Moscou », il n'y a qu'un pas.

« Rafraîchissons » donc un peu la mémoire de messieurs les serviteurs de la bourgeoisie. *(...)*

C'est contre la volonté des dirigeants de la CGT et du PCF, qui en étaient encore à « l'opposition loyale » parlementaire, que la vague gréviste, bien que fractionnée, a déferlé puissamment.

C'est au contraire la lutte gréviste des ouvriers qui les a finalement obligés, pour masquer leurs trahisons depuis trois ans, à se présenter à nouveau comme les « défenseurs » des revendications des salariés. *(...)*

C'est justement parce que les ouvriers n'ont pas eu, dans l'ensemble, d'autres dirigeants que les partisans de Thorez et Duclos, que l'action du Comité de grève Renault du 26 avril 1947 ne s'est pas développée immédiatement en grève générale de tous les ouvriers dans toute la France. Et c'est seulement par leurs fautes, par leur attitude antidémocratique, par leurs trahisons, qu'une volonté de lutte aussi grandiose que celle qui s'est manifestée pendant sept mois dans toutes les corporations sans exception aucune, n'a abouti qu'à un mouvement qui rappelle étrangement, aux ouvriers qui l'ont vécu, novembre 1938 : un combat d'arrière-garde.

Les cris poussés unanimement par les serviteurs de la bourgeoisie contre les « agitateurs » ne visent donc pas principalement les chefs du PCF. *(...)* Toute grève, pour ces messieurs les capitalistes, quelle que soit l'origine de ses dirigeants, est l'œuvre d'agitateurs, trouble « l'ordre public », met en péril la « civilisation ». *(...)*

L'avantage des patrons dans la lutte actuelle, c'est précisément qu'en faisant semblant de s'en prendre uniquement aux Thorez, aux Frachon et aux Duclos, ils profitent de la haine que ces bureaucrates ont répandue dans la classe ouvrière contre eux pour dresser les ouvriers les uns contre les autres et affaiblir leur lutte en les divisant. »

Enfin, le 11 décembre 1947, après la fin du mouvement gréviste, les révolutionnaires de La Voix des Travailleurs *tiraient ainsi le bilan de la grève :*

« La CGT déclare qu'elle a donné l'ordre de reprise générale parce que le gouvernement a désorganisé le mouvement gréviste en acculant les ouvriers à la famine. Mais si la CGT avait été capable de diriger une grève générale, il n'aurait pas fallu attendre trois semaines pour que la classe ouvrière accule le gouvernement à capituler, comme en juin 1936, au lieu que ce soit le gouvernement qui accule la classe ouvrière.

La grève, dirigée par la CGT à l'échelle nationale, n'a englobé qu'une minorité, malgré la volonté de lutte de tous. Si elle n'a pas entraîné la solidarité simultanée de toutes les catégories de travailleurs, n'est-ce pas parce que, dans les luttes précédentes, les dirigeants cégétistes avaient été les premiers à donner l'exemple du fractionnement et de la division ? Contre une organisation qui pendant sept mois ne se serait pas attiré la méfiance sinon la haine des ouvriers, le coup de poignard dans le dos de Jouhaux et les menaces gouvernementales auraient été inefficaces. C'est parce que la CGT avait acculé la classe ouvrière à la démoralisation que le gouvernement a pu l'acculer à la famine. »

1948 à Liévin (Pas-de-Calais), pendant la grève...

Le témoignage d'un mineur

Un mineur de la région de Douai, qui a vécu les grèves d'octobre-novembre 1948, nous a donné son témoignage :

« A l'époque, je travaillais au fond et j'étais militant du PC et de la CGT. Le PC poussait à la grève, il n'était plus gêné, puisqu'il n'avait plus de ministre au gouvernement. Et puis, il y avait aussi ses oppositions avec les socialistes qui se regroupaient dans FO. (...)

Quand on a commencé, on a occupé les carreaux de mines. Les CRS sont venus pour nous déloger. Mais, comme les mineurs occupaient partout, ils n'étaient pas assez nombreux. Au puits Dechy, ils étaient 30, sur des motos. Ils ont été reçus à coups de boulons, de pierres. Ils n'ont pas pu nous déloger. Dans les cités, on passait par des voyettes (petites voies) où ils ne pouvaient pas nous suivre et on les bombardait. On tendait aussi des fils de fer au travers des chemins, et ils faisaient des vols planés en tombant de leur moto.

Après, quand on a quitté les carreaux, l'armée est venue s'installer. Les soldats n'ont jamais tiré. Au contraire, les soldats étaient plutôt sympathiques avec nous. Ils avaient l'air ennuyés d'être là. (...) Il y avait un couvre-feu. A 19 heures, il était interdit de sortir. (...)

Les rassemblements de plus de trois étaient interdits. Les CRS en moto fonçaient sur les groupes pour les disperser. Mais, comme on avait quand même envie de se réunir, ne serait-ce que pour avoir des nouvelles, alors, on allait chez l'un ou chez l'autre, et on se transmettait les nouvelles comme ça. Pour les grosses réunions, on se débrouillait. On faisait semblant d'aller au stade pour jouer au football. (...)

Il y a eu aussi l'enterrement d'un voisin. Il y avait 1 200 mineurs derrière ! En fait, on venait pour la réunion. Les nouvelles circulaient de rang en rang. (...)

On a tous touché un soutien financier. Mais la grève ne s'est pas étendue aux autres usines. Les responsables qui venaient de Douai nous disaient : **« Si les autres se mettent en grève aussi, il n'y aura plus de solidarité possible ».** (...)

La grève était presque complète, à part la maîtrise et les gars de FO, qui allaient travailler escortés par les soldats. On allait les attendre à la remontée. (...) Il nous restait des grenades de la guerre. On les balançait sur les maisons des jaunes. Ils n'avaient plus de vitres. Il y en a eu pas mal qui ont été intimidés comme ça. (...)

Pour nous rendre la vie dure, le gouvernement nous a coupé les allocations familiales. Des gosses ont été envoyés par centaines à Paris ou ailleurs, dans des familles qui étaient volontaires pour nous aider. Dans la région, tout le monde nous soutenait. Même les flics ! Je me souviens que quand on était pris par les CRS, ils nous emmenaient au commissariat. Eh bien, à Sin-le-Noble, par exemple, les flics nous faisaient ressortir immédiatement par la porte de derrière ! Forcément, ils avaient tous un frère ou un oncle en grève. (...) »

Octobre-novembre 1948 :

LA GRÈVE DES MINEURS

Comme l'année précédente, l'année 1948 est marquée par la politique d'austérité du gouvernement. On enregistre de nouvelles hausses de prix, parfois exorbitantes comme celle des tarifs de l'EDF qui augmentent de 112 %. A tel point qu'en août 1948, les salaires réels atteignent leur niveau le plus bas depuis la guerre.

Au cours de l'année, le mécontentement des travailleurs se fait jour de façon sporadique. Mais c'est en octobre-novembre, avec la grève des mineurs, que le mouvement de mécontentement atteint son point culminant.

Le 18 septembre, le ministre de la Production industrielle, le socialiste Robert Lacoste, entreprend une « reprise en main » des bassins miniers. Une série de décrets sont publiés : 10 % du personnel seront licenciés parmi les employés qui travaillent à la surface ; de nouveaux règlements disciplinaires sont mis en vigueur, en particulier l'absentéisme sera automatiquement sanctionné par le licenciement. C'est une véritable provocation.

En réponse, la CGT publie un programme revendicatif : abrogation des décrets Lacoste ; minimum vital à 14.300 F ; échelle mobile des salaires ; amnistie pour les mineurs condamnés ou révoqués à la suite des grèves de 1947. Le 23 septembre, la Fédération CGT du sous-sol organise un référendum : elle propose la grève illimitée dans les mines si le gouvernement n'a toujours pas cédé le 1er octobre. 218.616 mineurs se prononcent pour cette proposition et seulement 25.084 contre (sur environ 320.000 mineurs). FO s'est déclarée hostile à la grève, la CFTC a pris position pour une grève de 48 heures.

Le 1er octobre, le gouvernement n'a toujours rien cédé. Dès le 4, la grève est totale dans tous les bassins miniers. Le gouvernement est prêt à l'affrontement. Le ministre de l'Intérieur, Jules Moch, et son secrétaire d'Etat, Raymond Marcellin, ont déjà mis sur pied un dispositif de sécurité impressionnant. Des forces considérables sont mobilisées contre les mineurs. En même temps, le gouvernement met tout en œuvre pour isoler les grévistes : campagne de presse contre les « privilégiés » des mines, contre les « étrangers » (beaucoup de mineurs sont immigrés), contre les « sabotages orchestrés par Moscou ».

Dès le 6 octobre, à peine deux jours après le début de la grève, le gouvernement prend l'offensive en réquisitionnant les mineurs de Lorraine, le secteur où la CGT est la plus faible. A Forbach et à Merlebach, la police disperse brutalement des manifestations. Le 8 octobre, le mineur Jansek est tué.

Le 18 octobre, pour protester contre les brutalités policières, la CGT donne la consigne de suspendre les services de sécurité pour 24 heures : le pompage de l'eau dans les galeries souterraines et l'alimentation des fours des cokeries ne sont plus assurés. Aussitôt, le gouvernement décrète l'état de siège en Lorraine, tandis que les premiers tanks font leur apparition dans les bassins miniers du Nord.

A Saint-Etienne, de véritables batailles rangées ont lieu entre grévistes et CRS. A Firminy, dans la Loire, le mineur Barbier est abattu tandis que trois de ses camarades sont grièvement blessés. Quatre jours plus tard, le 26 octobre, à Alès, des affrontements extrêmement violents se produisent : le mineur Max Chaptal est tué, 800 mineurs sont arrêtés.

Le gouvernement entreprend la « reconquête » du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais. 45.000 soldats et gendarmes venus d'Allemagne sont envoyés à l'assaut des puits occupés. C'est une véritable armée d'invasion dotée de tout le matériel moderne : chars, automitrailleuses, transports blindés, etc. La reconquête est menée méthodiquement, comme une opération militaire, de village en village, de puits en puits.

Le 29 novembre, la Fédération du sous-sol CGT appelle à reprendre le travail, « la tête haute », pour « continuer l'action par d'autres voies ». Les mineurs n'ont rien obtenu.

Immédiatement, la direction des houillères du Nord et du Pas-de-Calais licencie 1.800 mineurs. En 1953, 700 d'entre eux seront toujours interdits de travail dans les mines. Au cours du mouvement, plus d'un millier de mineurs ont été arrêtés pour « atteinte à la liberté du travail ».

Tout au long du conflit, les dirigeants du PCF et de la CGT, s'appuyant sur la combativité et la colère profondes des mineurs, se sont donné en fait à bon compte un air radical. En réalité, c'est leur politique qui a conduit les mineurs à l'isolement et à l'échec. Car, en novembre 1948, cela fait un an et demi que la CGT s'ingénie à fragmenter les mouvements sociaux, pour éviter un affrontement d'ensemble entre la classe ouvrière et la bourgeoisie. Et les dirigeants de la CGT incitent d'autant plus les mineurs à la résistance qu'ils sont conscients qu'il n'y a plus guère, fin 1948, de risque de généralisation, et qu'ils s'emploient d'ailleurs à expliquer qu'il ne faut surtout pas que d'autres secteurs entrent en lutte ; sinon, disent-ils, « la solidarité ne serait plus possible » !

La grève des mineurs marqua ainsi le terme d'un an et demi de mouvements sociaux. Les directions de la CGT et du PCF avaient réussi à les fragmenter et à les diluer, pour en garder le contrôle et pour éviter de mettre la bourgeoisie en difficulté. Pourtant, malgré cette direction qui avait conduit les mouvements à l'échec, la classe ouvrière n'était pas battue. Elle avait montré sa combativité et sa détermination. La bourgeoisie dut en tenir compte dans les années qui suivirent.

Une société qui affiche son mépris des femmes

Une série de protestations viennent de s'exprimer contre l'hebdomadaire Détective. **En effet 32 0000 affiches sont apposées par ce journal chaque semaine, reprenant les élucubrations sadiques et misogynes de ses rédacteurs. Cela rend cette publication prospère, puisqu'elle est diffusée à 380 771 exemplaires et que le groupe qui l'édite réalise un chiffre d'affaires de 59 366 477 F.**

Georges Fillioud, député socialiste, et Gisèle Moreau, député du PCF, sont intervenus auprès de Monique Pelletier, ministre délégué à la Condition féminine. Mercredi 8 novembre, un millier de fausses affiches imitant celles de Détective **ont été collées à Paris par un « Collectif des femmes contre** Détective », **avec ce titre :** « Elles en ont assez d'être violées, humiliées, réduites en objet ».

La commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence pourrait demander au ministre de l'Intérieur l'interdiction à l'affichage de **Détective.** Mais le directeur de **Détective** lui-même y siège. Et celui-ci a pris, en tout et pour tout, devant les protestations, la décision suivante : depuis le 1er octobre ses affiiches, qui paraît-il n'étaient pas apposées à proximité des églises, ne seront apposées qu'à plus de 100 mètres des écoles !

Finalement, jeudi 23 novembre, Monique Pelletier a déclaré qu'elle a attiré l'attention du Conseil des ministres sur cette affaire, et que des mesures seront prises. Elles le seront peut-être... mais on peut d'ores et déjà constater que l'arsenal législatif du gouvernement vis-à-vis de la presse a bien plus souvent servi à faire taire des revues ou des journaux qui ne lui plaisaient pas pour raisons politiques qu'à empêcher la floraison d'affiches comme celles de **Détective.**

On ne peut que soutenir l'initiative des femmes qui protestent contre **Détective.** Mais même si des affiches et une publication aussi dégradantes disparaissent, le nombre de journaux, de publicités infamantes vis-à-vis des femmes restera impressionnant. Car ces publications sont surtout le fidèle reflet d'une société qui affiche son mépris de la femme dans tous les domaines.

Nelly MEYER.

JUSTICE :

Un juge condamne le gouvernement

Un juge d'application des peines en poste depuis dix ans à Versailles, Etienne Bloch, vient de rendre publique, au cours du congrès du Syndicat de la Magistrature qui s'est tenu récemment à Paris, la lettre de démission qu'il a envoyée à Peyrefitte.

Etienne Bloch démissionne parce que sa fonction lui a permis de constater la **« régression des objectifs du système pénitentiaire français »,** en clair, l'accentuation de la répression dans les prisons françaises.

Et il s'attaque en particulier aux mesures récentes préparées par Peyrefitte : **« la loi actuellement soumise au Conseil Constitutionnel, en établissant un régime de sûreté tend à multiplier par 25 le nombre des cellules de sécurité renforcée. Selon les estimations officielles actuelles, en effet, sur les 6.500 condamnés à plus de 3 ans en prison aujourd'hui, 4.300 relèveraient du régime de sûreté et sur les 2.031 condamnés à plus de 10 ans, 1.850 relèveraient de ce même régime ».** Et Etienne Bloch montre que les nouvelles dispositions vont priver plus du tiers de la population pénale de toute possibilité de permission de sortie, de réduction de peine, ou de libération conditionnelle, réduisant dans la même proportion le domaine où peut s'exercer l'autorité du juge d'application des peines. Et c'est dans la mesure où cette fonction devient, de plus en plus, purement symbolique, qu'Etienne Bloch démissionne.

Même s'il y a dans les espoirs que ce magistrat avait pu mettre dans les quelques réformes apportées au régime des prisons et dans les possibilités d'humanisation du système pénitentiaire français, beaucoup d'illusions, il n'en reste pas moins que son geste a le mérite de désavouer publiquement la politique du gouvernement et ses justifications hypocrites.

A tous ceux qui prétendent que c'est aux prisons trop douces qu'on doit le développement de la criminalité, il inflige un cinglant démenti : les prisons, loin d'être douces, sont de plus en plus dures. Et c'est un spécialiste qui le dit.

Ce régime pénitentiaire aggravé, il ne risque pas de résoudre le problème de la criminalité : tout au contraire, il contribuera à faire de ceux qu'il cherche à briser, à humilier, à isoler, de véritables fauves. La « sécurité » n'y aura rien gagné.

Stéphane HENIN.

Un acquittement significatif

Le 28 novembre, à Beauvais, la cour d'assises de l'Oise a purement et simplement acquitté Henri Lanvin, meurtrier d'un jeune cambrioleur de vingt ans, qui lui avait volé... une perçeuse et des forets.

Certes, cet ex-commerçant de 69 ans avait de quoi être exaspéré : il avait déjà subi quatorze cambriolages et son épouse avait même été une fois ligotée et battue par les voleurs. M. Lanvin avait donc fini par se procurer un fusil et par installer un dispositif d'alerte dans son garage.

Cependant, il n'a pas tué le voleur en état de légitime défense : alors que sa vie n'était pas menacée, il a abattu le jeune Guy Leroy en lui tirant une balle dans le dos, au moment où celui-ci cherchait à s'échapper.

Bien entendu, si la cour d'assises avait condamné Lanvin, cela n'aurait rien changé : Leroy est mort. Mais les cours d'assises savent nuancer les arrêts quand elles le veulent. L'avocat général s'était d'ailleurs limité à réclamer une peine de principe pour montrer tout de même que l'acte de Lanvin était un crime. Mais en prononçant l'acquittement, les jurés ont donné raison au meurtrier. Leur décision revient à affirmer qu'il est normal et juste qu'on tue les cambrioleurs, quelles que soient les circonstances, de sang-froid aussi bien qu'en état de « légitime défense ».

Ce jugement fait ainsi droit à la campagne orchestrée par les partisans du mouvement « Légitime Défense ». Il ouvre la porte à bien des abus. Car même si dans l'avenir, tous les tribunaux ne le reprennent pas à leur compte, tous ceux qui aujourd'hui ne rêvent que de se faire justice eux-mêmes, peuvent s'en trouver encouragés : si le gouvernement leur a refusé sa caution, au moins peuvent-ils espérer l'acquittement devant les tribunaux.

François ROULEAU.

LARZAC :

La lutte continue

Pour sensibiliser l'opinion aux nouvelles menaces qui pèsent sur eux (arrêté de cessibilité qui obligerait les paysans à vendre leur terre), une trentaine de paysans du Larzac ont organisé une marche de 700 km qui, partant de Millau, devait se terminer à Paris où la délégation souhaitait être reçue par Giscard pour lui soumettre ses problèmes.

La préfecture de Paris vient d'interdire ce défilé des « Marcheurs du Larzac » dans Paris, prévu pour le samedi 2 décembre et soutenu par de multiples organisations et comités.

Le préfet a justifié cette interdiction devant le Conseil de Paris en expliquant qu' **« un cortège de 30 à 40.000 personnes pourrait constituer un samedi après-midi une gêne pour la circulation. Il pourrait également comporter des risques pour l'ordre public en raison de la présence possible d'éléments incontrôlés ».**

Ce sont là de bien piètres explications. En réalité, le gouvernement veut tenter d'étouffer la lutte déjà longue des paysans du Larzac qui n'acceptent pas d'être chassés de leur terre pour permettre l'extension d'un camp militaire. Le gouvernement se trompe lourdement. Les paysans du Larzac n'ont absolument pas l'intention de baisser les bras ni de se laisser impressionner. Et leur lutte continue.

On remarque que l'interdiction du défilé a été approuvée par De La Malène, premier adjoint de Chirac, alors qu'une étude un peu curieuse de son patrimoine foncier fait apparaître qu' **« il conserve encore 250 hectares à l'intérieur du futur camp militaire »** (conférence de presse des paysans du Larzac).

C'est là le fruit d'une opération spéculative opérée par De La Malène quelques mois avant l'annonce de l'extension du périmètre militaire. A croire que, lorsqu'il contribue à l'interdiction du du défilé a été approuvée par De seulement motivé par « la circulation dans Paris »...

Stéphane HENIN.

24 octobre 1978 : les moutons du Larzac en délégation au ministère de l'Agriculture !

Les mesures contre les émigrés :

Illégales mais bien réelles !

Le Conseil d'Etat a annulé le 24 novembre la circulaire instituant une « aide au retour » des travailleurs émigrés, édictée en juin 1977 par le ministre du Travail d'alors. Il a fallu plus d'un an et demi pour que le recours en annulation de cette circulaire, déposé par le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) aboutisse !

Et pourtant, a dit le Conseil d'Etat, cette mesure était « illégale et inconstitutionnelle » ainsi que l'ensemble de la politique française concernant les travailleurs émigrés depuis quatre ans. En effet, le Conseil d'Etat a en outre annulé, pour les mêmes raisons, toute une série de mesures prises par le gouvernement. Notamment les mesures suspendant l'immigration des travailleurs étrangers prises en 1974 ou suspendant l'introduction en France des familles de travailleurs étrangers.

Mais quel recours peuvent avoir aujourd'hui les travailleurs qui en ont fait les frais ? Ceux qui sont repartis avec le fameux « million », somme dérisoire qui représente tout juste six mois d'allocation chômage en France, et qui ont ainsi perdu tous leurs droits sociaux en France, vont-ils avoir maintenant la possibilité de revenir ? Quant aux travailleurs dont la carte de séjour n'a pas été renouvelée, ou qui pendant des années ont dû continuer à vivre éloignés de leur famille, le tort qui leur a été fait sera-t-il réparé ? On peut en douter.

D'ailleurs, le désaccord entre le gouvernement et le Conseil d'Etat ne porte évidemment pas sur le fond de la politique concernant les travailleurs immigrés, le Conseil d'Etat ne pouvant considérer l'affaire que d'un point de vue juridique.

Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail, a vivement réagi en disant que « le Conseil d'Etat n'était pas là pour faire la politique de la France ». **Il supporte mal qu'on lui mette des bâtons dans les roues, mais il est bien placé pour savoir comment tourner ses décisions et mener la même politique qu'auparavant.**

Ce n'est pas la première fois qu'il a maille à partir avec le Conseil d'Etat. Déjà en octobre 1977, celui-ci s'était opposé à son projet de décret suspendant pendant trois ans l'immigration familiale, la jugeant (et à juste titre !) « scandaleuse, inefficace et inconstitutionnelle ». **Stoléru a modifié son texte pour aboutir sensiblement au même résultat, en interdisant la délivrance de la carte de travail aux membres des familles qui viennent rejoindre les émigrés.**

Cette fois-ci l'opposition du Conseil d'Etat peut paraître plus importante puisque celui-ci indique que le ministre n'avait pas compétence pour poser des règles interdisant de façon générale l'entrée en France des travailleurs immmigrés, mais seulement d'apprécier dans chaque cas s'il y a lieu ou non de délivrer une carte de travail.

Mais cela n'a pas empêché Stoléru d'indiquer en fin de semaine que le gouvernement adopterait « d'autres moyens que des circulaires : arrêtés, décrets, ou éventuellement projets de loi » **pour que la même politique soit poursuivie ! Il procédera donc de la même manière demain.**

Ce que l'affaire démontre, c'est que des ministres peuvent agir pendant des années dans l'arbitraire le plus total au regard de la Constitution. Ils ne risquent rien.... que d'être désavoués quelques années plus tard : ils peuvent alors recommencer avec d'autres décrets.

Florence CABREL

Stoléru parle... les racistes agissent

■ Samedi 25 novembre, un juriste tunisien habitant à Marseille, M. Hadjkhalifa, témoin d'une agression, faisait appel à la police. Mal lui en prit, car au cours de l'enregistrement de sa déposition, simplement parce qu'il demandait au policier qui l'interrogeait d'éviter de le tutoyer, il fut pris à partie par celui-ci, et violemment frappé au visage.

Parce que M. Hadjkhalifa est juriste, l'incident a été rendu public : une plainte pour coups et blessures volontaires et injures a été déposée. Mais pour cet incident rendu public, combien sont restés inconnus ?

Cela, la semaine même où Stoléru, à la télévision, appelait Français et immigrés au dialogue, demandant en particulier aux premiers de ne plus tutoyer les seconds ! Peut-être ce policier raciste de Marseille ne possède-t-il pas la télévision !

■ **Mardi 21 novembre, un jeune immigré a été victime de brutalités sauvages de la part de la police intérieure en civil de la RATP.**

Vers 21 h 30, il refusa de se soumettre à un contrôle d'identité que ces hommes voulaient lui faire subir, alors qu'il n'était pas en infraction. Ils l'emmenèrent alors, menottes aux poignets, dans un local de la station Belleville. L'un d'eux s'étant saisi d'une barre de fer, le jeune immigré essaya de s'enfuir, mais fut rattrapé.

A six, les flics de la RATP se mirent alors à le passer à tabac, le couvrant d'injures racistes et le menaçant de sévices.

Mais deux employés de la RATP s'aperçurent de ce qui se passait. Lorsqu'un journaliste de Libération **vint interroger l'un d'eux, la direction de la RATP s'empressa de lui intimer l'ordre de se taire, de dire qu'il ne s'était rien passé. Elle se permit même** « d'engueuler » **cet employé, selon les propres termes de celui-ci, qui déclara :** « C'est moi qui vais prendre maintenant ».

Ainsi, non seulement la RATP entretient une police privée qui contient un bon nombre de brutes racistes, mais elle essaie de couvrir leurs exactions.

Les malheurs de la presse aux ordres

Au journal **l'Aurore,** la liste des rédacteurs démissionnaires s'allonge... Jean Laborde, chroniqueur judiciaire et éditorialiste, le Père Bruckberger, chroniqueur religieux, ont quitté à leur tour le journal après la démission du directeur de la rédaction, Roland Faure. Et la liste des « victimes » de la prise en main du journal par le groupe Hersant pourrait bien encore s'allonger.

Les rédacteurs de **l'Aurore** reprochent à Hersant sa prise en main du journal, qui s'est traduite par un contrôle sur la rédaction, et par des projets en vue de la « rentabilisation » de **l'Aurore,** qui ont comporté notamment la réduction de la pagination. Ils soupçonnent Hersant de chercher à terme la disparition de **l'Aurore,** conséquence logique de la concentration à laquelle il procède dans la presse.

Pourtant Hersant avait, apparemment du moins, reculé ! En septembre, son groupe, qui édite déjà **Le Figaro** et **France-Soir** avait signé des accords avec la société France-Presse qui édite **l'Aurore.** Ces accords prévoyaient une coopération entre ces trois journaux dans le domaine de l'impression, de la publicité et des petites annonces. Mais ces accords ont été rompus par Hersant.

L'actuel dirigeant de Franpresse, Pierre Janrot, qui vient tout droit du groupe Hersant, n'a pas l'intention, semble-t-il, de céder la place. Il est bien décidé au contraire à dicter la nouvelle conduite du journal : c'est même lui qui aurait refusé un éditorial de Roland Faure. Alors ceux qui refusent de plier vont démissionner... de gré ou de force ! C'est la dure loi de cette presse dite libre, dirigée par les financiers.

Les rédacteurs de **l'Aurore** qui protestent aujourd'hui contre cette situation la connaissent bien. Quand leur journal était la propriété du groupe Boussac, c'était la même ; ils écrivaient ce que souhaitaient les dirigeants de ce groupe... Elle est bien faible, la liberté de celui qui se borne à protester quand il change de maître.

Aujourd'hui, la presse est presque entièrement entre les mains des grands de la finance. Les sommes gigantesques nécessaires à l'impression d'un quotidien empêchent de parler de véritable liberté de la presse. Seuls des groupes financiers importants peuvent se permettre le luxe d'avoir droit à la parole ; ils sont seuls capables de racheter, comme des ustensiles, les organes de presse en perdition. Et ils n'ont pas vraiment besoin de journalistes, mais d'employés dévoués qui écrivent sous leur dictée sans rechigner.

Pour que la liberté de la presse existe vraiment, il faudrait que les journaux soient l'expression de courants de pensée et non de groupes financiers.

Mais ce que condamnent les rédacteurs de **l'Aurore,** ce n'est pas l'emprise des groupes financiers en général... c'est celle du groupe Hersant en particulier. Ils sont pourtant en train de faire l'expérience que ces groupes peuvent licencier leurs journalistes, et n'ont pas plus de considérations pour les OS de la plume que pour les autres. Lorsque, comme les journalistes de **l'Aurore,** on a mis tout son zèle à défendre les causes les plus réactionnaires, on comprend que cette découverte soit pénible.

Roger PERIER

Des journalistes de l'Aurore **au cours d'une assemblée générale.**

MANUFRANCE (Saint-Etienne)

Pour François Gadot, le P-DG de Manufrance, qu'importe le naufrage du personnel, du moment que les profits ne coulent pas !
(Ph. AFP)

Les capitalistes sont pour la survie... de leurs profits

Après l'annonce de 1.360 licenciements, soit la moitié de l'entreprise, par le P-DG de Manufrance François Gadot-Clet, mardi 29 novembre, plusieurs milliers de travailleurs ont manifesté le lendemain dans les rues de Saint-Etienne, appelés par les syndicats et les partis politiques PC, PS, MRG et PSU.

La décision des licenciements a été prise lors d'une réunion du conseil d'administration, dans lequel la municipalité (à majorité communiste depuis 1977) de Saint-Etienne détient 21 % du capital de la société. Ses trois représentants ont voté contre le plan et les licenciements, mais n'ont pas eu la majorité des voix. C'est donc la proposition du P-DG qui l'a emporté... et celui-ci déclare froidement : « Si j'ai opté pour cette solution douloureuse, c'est pour éviter que la suspension des poursuites ne soit transformée en liquidation des biens, entraînant 2.600 licenciements. J'ai sauvé ce qui pouvait être sauvé ».

Ce serait donc pour que Manufrance vive qu'un travailleur sur deux est sacrifié !

Ce qui sera sauvé, c'est la partie « rentable » de l'entreprise. C'est-à-dire la vente par correspondance et le Chasseur Français, **secteurs qui permettent apparemment des profits intéressants. Le reste, la production de cycles et d'armes, qui ne résistent paraît-il pas à la concurrence, sera supprimé.**

En fait, ce projet de démantèlement de l'entreprise ne date pas d'aujourd'hui : il avait été proposé à peu près dans les mêmes termes en avril 1977, et abandonné sous la pression de la municipalité de gauche de Saint-Etienne.

Ensuite, quand Gadot-Clet a repris l'entreprise en main, il a trouvé dans un premier temps le soutien de la municipalité, qui a d'ailleurs fini par accepter en juin 1978 une première charrette de 342 licenciements, comme étant un compromis pour « défendre l'entreprise ».

Le maire communiste, Joseph Sanguedolce, parle aujourd'hui de « coup de poignard dans le dos » **et accuse le P-DG d'incompétence et de mauvaise gestion, lui reproche entre autres de n'avoir pas su intéresser de nouveaux investisseurs.**

Et en se plaçant sur le terrain de la « défense de l'entreprise », **en réclamant à cor et à cri que** « Manufrance vive », **la municipalité de gauche s'est enfermée dans un piège, puisque c'est aujourd'hui au nom de la même** « défense de l'entreprise » **qu'un travailleur sur deux est sacrifié.**

Ce qui est à sauver, du point de vue des travailleurs, ce n'est pas leur entreprise, c'est leurs intérêts. Et seule la lutte ouvre des chances aux travailleurs de ne pas tout perdre, sans rien attendre des négociations entre la municipalité et le P-DG, ou des décisions du tribunal de commerce de Lyon, chargé de régler l'affaire.

Florence CABREL

L'entreprise occupée par les salariés en novembre 1969, à la suite d'une menace de lock-out. (Ph. UPI)

Le pire des poisons, c'est le patron

La direction de l'usine Vallourec à Anzin, dans le Nord, a décidé de contrôler le degré d'alcoolémie des ouvriers qui donneraient l'impression d'avoir trop bu. Et en cas de résultat positif, des sanctions suivraient. La direction rejette donc sur l'alcoolisme éventuel des ouvriers tout ou partie des accidents du travail.

Il est bien évident que l'alcoolisme contribue pour une part à l'insécurité dans le travail. Mais il est hautement hypocrite de la part de patrons de se décharger ainsi de leur responsabilité en matière d'accidents.

A ce qu'on sait, l'existence des machines dangereuses n'est pas due à l'alcool, l'inexistence des systèmes de sécurité non plus. Pas davantage les cadences trop rapides et la fatigue et l'inattention qui en résultent.

Il y a trois mille morts par an et des dizaines de milliers de blessés, à la suite des accidents du travail. En rejetant leur responsabilité sur les ouvriers, les patrons veulent dissimuler leur propre carence. Celui de Vallourec a sans doute pensé que l'alcootest, à la mode aujourd'hui, serait un bon moyen en ce sens.

Mais, comme le disait un député du PCF qui protestait contre cette décision, on ne mesure pas l'alcoolémie à la sortie des repas d'affaires ni à la sortie des conseils d'administration ; il y aurait pourtant fort à faire. Il est vrai que, pour être victime d'un accident du travail, il faut d'abord travailler...

A.V.

● SNCF

Comment on prépare une opération "coup de poing" en gare d'Aubervilliers - La Courneuve

Voici un exemple de la façon dont la SNCF prépare une opération baptisée « *bouclage de toute la ligne de La Plaine à Aulnay-sous-Bois ; sécurisation des voyageurs* », selon une note de service du 20 novembre.

Les effectifs prévus sont importants : « *11 auxiliaires de gare, 25 chefs de brigade, 8 agents de surveillance des installations* », à quoi s'ajoutent des « *renforts du service de police du commissariat de La Courneuve et de la préfecture de Bobigny* », dont la note ne précise pas le nombre.

Le rôle des différents chefs et agents est indiqué comme suit : « *Régularisation des voyageurs en situation irrégulière. Refouler les voyageurs qui empruntent la piste pour rejoindre la cité des 4 000 logements. Etablir une fiche d'infraction pour les traversées de voies, ou faire percevoir la somme de 50 francs. Faire percevoir immédiatement la somme de 50 francs par le chef de brigade aux voyageurs venant de l'usine Babcock et empruntant la piste pour se rendre à la gare* », etc. La note prévoit également l'emplacement des policiers et notamment des « *agents en tenue dans la rue Victor-Hugo étalés le long du quai 1 pour les escalades éventuelles des barrières en ciment* ».

En bref, il s'agit d'un quadrillage policier de la gare et d'un piège à voyageurs qui est sans doute rentable pour la SNCF si le nombre des amendes est assez élevé.

Comme la SNCF ne veut pas d'incident spectaculaire, elle indique aussi ces « *recommandations* » : « *Ne pas créer d'incidents. Agir avec rapidité, discrétion et courtoisie. En cas d'incident, se faire aider par les agents de police se tenant en retrait des lignes de contrôle* ».

Si les trains ne marchent pas toujours comme ils devraient, si le retards se multiplient, en revanche la répression et le racket des voyageurs fonctionnent bien. Est-ce là le fameux « service-client » dont la SNCF se vante ?

Correspondant LO

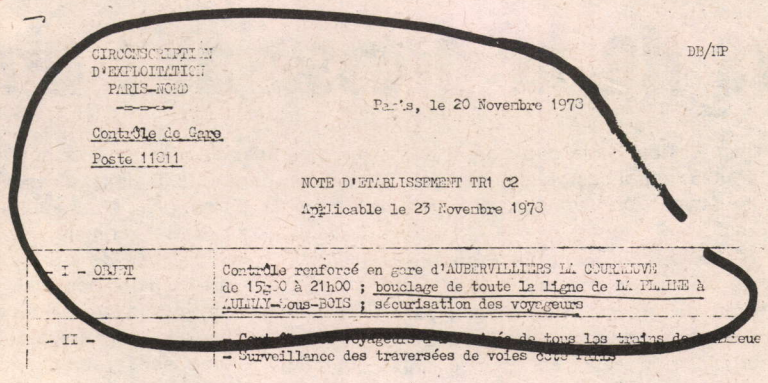

CIRCONSCRIPTION D'EXPLOITATION PARIS-NORD

DR/IP

Paris, le 20 Novembre 1978

Contrôle de Gare

Poste 11611

NOTE D'ETABLISSEMENT TRI C2

Applicable le 23 Novembre 1978

- I - OBJET	Contrôle renforcé en gare d'AUBERVILLIERS LA COURNEUVE de 15h00 à 21h00 ; bouclage de toute la ligne de LA PLAINE à AULNAY-sous-BOIS ; sécurisation des voyageurs
- II -	- Surveillance des traversées de voies dans PARIS

Toulouse - MJC du Roguet

Les animateurs en grève

Il y a six Maisons des Jeunes et de la Culture à Toulouse, qui vivent tant bien que mal avec des moyens dérisoires (environ 100 mille francs par an et par MJC, pour couvrir les charges des locaux, le paiement des vacations des animateurs et les animations).

La MJC de Roguet, à la différence des autres MJC, n'a pas de subvention d'animation et le projet de budget municipal 1979 prévoit une diminution de moitié des vacations, ce qui veut dire la mort à court terme de cette MJC par asphyxie.

Les rapports de la municipalité (de droite) de Toulouse avec les MJC ont toujours été tendus et c'est par une pression constante que les MJC ont obtenu peu à peu de maigres subventions. En s'attaquant maintenant à la MJC de Roguet seulement, la mairie lance un ballon d'essai, en attendant de s'attaquer aux autres MJC par la suite.

Dès l'annonce de ce projet de budget, les animateurs ont décidé la grève active, c'est-à-dire de se servir de leurs heures de travail pour populariser au maximum la lutte qui commençait.

Une délégation est allée occuper les bureaux du responsable municipal des MJC, pendant que des adhérents faisaient du porte-à-porte dans le quartier et chez les commerçants pour poser des affiches et faire signer une pétition.

Une entrevue a été demandée à Baudis, le maire de Toulouse, mais, prévoyant un refus, la MJC est prête à faire toute la publicité nécessaire à ce monsieur qui ne la goûte guère.

La municipalité reculera-t-elle ? Cela va dépendre en grande partie de la mobilisation des membres de la MJC. En tout cas, ceux-ci ne sont pas prêts à se laisser faire.

Correspondant LO

TRAVAILLEURS EN LUTTE

BNP (centre Montreuil)

Les employés en ont ras-le-bol

A l'issue d'une assemblée générale appelée par la CGT pour la journée d'action du 15 novembre, 40 % du personnel du CA Montreuil vota la grève de 24 heures reconductible, soutenus par les syndicats CGT, CFDT, et FO. Les employés et les gradés de Montreuil en ont ras-le-bol : beaucoup d'employés gagnent 2 400 F net ; de plus, les nouvelles techniques imposées par la Banque de France alourdissent considérablement la charge de travail alors que l'effectif stagne à 450 personnes.

La direction a beau affirmer : **« Notre souci commun, c'est l'intérêt du personnel et la bonne marche de la maison »**, au bout de 13 jours de grève, les longues séances de négociations sont restées entièrement stériles.

Ce qui n'entame pas le moral des grévistes qui participent activement à l'organisation de la grève : Ce sont eux qui décident tous les jours en assemblée générale de leurs actions :

— invasion du comité central d'entreprise par les grévistes qui a provoqué la fuite éperdue des deux directeurs présents ;

— sit-in devant le bureau de la direction du centre pour la pousser à convaincre la direction générale de négocier (l'adjoint au maire communiste de Montreuil restant devant la porte de l'immeuble durant le sit-in au cas où la BNP mettrait à exécution ses menaces de faire intervenir la police) ;

— invasion de l'agence Bergère en plein après-midi ;

— occupation bruyante des escaliers de la direction administrative ;

— occupation et blocage du courrier à Montreuil.

Les grévistes font eux-mêmes les panneaux d'information, ils passent dans les services de Montreuil qui sont encore au travail pour appeler les employés à les rejoindre dans la lutte.

Ils se rendent aussi dans d'autres centres de la BNP comme Pleyel et Jules-César, où des mouvements de grève ont éclaté durant quelques jours, mais limités à une minorité du personnel.

Les grévistes de Montreuil savent que leur meilleure chance de succès serait l'extension du mouvement, au moins aux autres centres similaires. Des mouvements durs ont touché, depuis le début de novembre, les centres de Lyon et Montpellier ; des débrayages ont eu lieu à Bordeaux et Rouen.

Pour l'instant, dans la région parisienne, seul le centre de Montreuil est en grève, mais le mécontentement est profond parmi tous les employés de la BNP, et les banquiers sont sur leurs gardes.

Correspondant LO

SIDETOL (Aisne)

Grève contre patron d'un autre âge

Les grévistes de Sidétol.

Depuis le 15 novembre, 70 % des cinquante ouvriers de l'usine Sidetol à Chauny, dans l'Aisne, entreprise de sous-traitance qui travaille pour l'industrie automobile (Renault, Simca, Kléber, Girling-break, Ferodo, etc.) sont en grève.

L'origine de la grève : le licenciement d'un travailleur, récemment embauché, qui avait commis la faute de demander à la direction la transformation de son contrat provisoire en contrat d'embauche définitive.

Aussitôt la nouvelle connue, le personnel débraya pour exiger sa réintégration. L'équipe de l'après-midi rejoignit le mouvement de grève. Et aujourd'hui, sur cinquante, nous sommes quarante en grève. Et à la revendication de la réintégration du camarade licencié, se sont ajoutés : une augmentation de 4 % des salaires, plus un plancher de rattrapage pour les bas salaires ; un treizième mois sans abattement ; l'incorporation de la prime d'assiduité dans le salaire ; une prime de salissure de 20 F ; la suppression d'une note de service répressive ; un local syndical neutre avec un téléphone ; enfin, le paiement des heures de grève.

A Sidetol, le salaire d'un ouvrier atteint difficilement 2 200 F par mois. Le règlement intérieur est draconien : par exemple le premier retard d'une minute est sanctionné d'un abattement de 34 F sur le salaire ; et, au quatrième retard, c'est le licenciement pur et simple. Et le patron vient même de profiter de la maladie d'un camarade embauché sous contrat renouvelable d'un mois pour le licencier. Quant aux conditions de travail, elles sont particulièrement pénibles, et on ne compte plus les accidents (doigts coupés, etc.).

Depuis le début, le patron refuse de négocier. Tous les jours, une assemblée générale des grévistes se réunit pour faire le point de la situation.

Tout le monde est bien conscient qu'il est désormais impossible de faire machine arrière, et qu'il faudra aller jusqu'au bout.

Correspondant LO

USINOR (Dunkerque)

Une semaine de mauvaise humeur

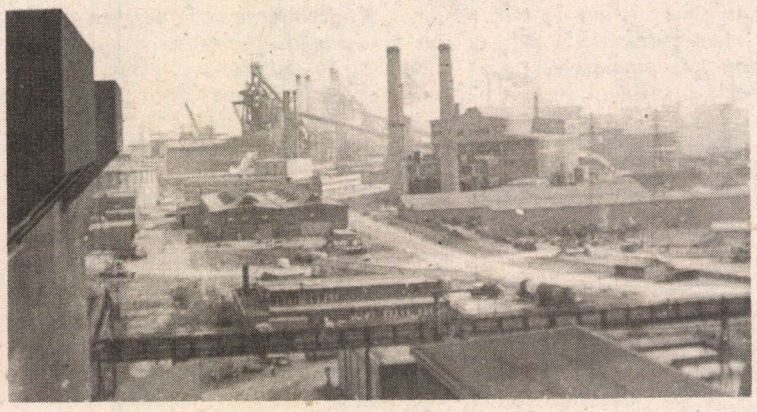

A Usinor-Dunkerque, les débrayages qui avaient débuté la semaine dernière se sont poursuivis cette semaine. On en est maintenant à une cinquantaine. Il s'agit, pour les travailleurs de l'entretien (2 mille 800 personnes) de protester contre le passage en 2 x 8 d'une partie d'entre eux. En effet, même si les 2 x 8 sont moins pénibles que les 4 x 8 qu'ils font actuellement, cela entraînera une perte de salaire d'au moins 500 F et un allongement de leurs horaires (de 40 heures à 42 h 30). Et cela, les travailleurs n'entendent pas l'accepter sans réagir.

Lors de la réunion mensuelle du CE, le 23 novembre, 250 d'entre eux ont envahi la salle de réunion et sont allés parler « à deux doigts des moustaches » avec le directeur, pendant trois-quarts d'heure. Celui-ci a pu entendre un certain nombre de vérités élémentaires sur les salaires et sur le système des équipes. Immobile dans son fauteuil, mais roulant les yeux de droite et de gauche, le directeur s'est réfugié dans un mutisme prudent, à tel point qu'un travailleur lui donna une bourrade — tout à fait amicale ! — sur l'épaule en lui criant à l'oreille : *« Tu dors ? Ah bon, je croyais que tu dormais »...*

Bien sûr, ces actions ne suffiront pas à faire céder la direction, mais elles ont au moins permis de lui montrer que nous n'étions pas décidés à nous laisser faire.

Correspondant LO

ST-NICOLAS (Seine-Maritime)

Après 20 jours de grève : succès des travailleurs à St-Nicolas

Couaillet-Mauranne et Quesnel, c'est une petite entreprise de 45 personnes, à Saint-Nicolas, près de Dieppe (Seine-Maritime).

Depuis longtemps, ces patrons se prenaient pour des « petits seigneurs » : conditions de travail archaïques, non-respect des conventions collectives, salaires très bas (un OS touche à peine 2 000 F pour 42 h).

Mardi 7 novembre, la direction a voulu licencier un de nos camarades pour, paraît-il, « faute grave ». C'était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Pour tout le monde, il s'agissait d'un licenciement abusif. La moitié des ouvriers se sont mis en grève pour sa réintégration. Et nous en avons profité pour poser l'ensemble de nos revendications.

Nos patrons ont tout fait pour briser notre mouvement : provocation contre le piquet de grève, action en justice, huissiers et, enfin, intervention de plus de cent gardes mobiles casqués et armés. Rien que ça !

Mais, soutenus par la population et les autres travailleurs de Saint-Nicolas, nous avons tenu bon.

Dans d'autres entreprises de Saint-Nicolas, les patrons ont même accordé des augmentations et des primes de peur de voir le mouvement s'étendre chez eux.

Et vendredi 24 novembre, nos patrons ont bien dû céder sur la réintégration de notre camarade et sur certaines revendications.

A présent, les « petits patrons de droit divin » de Saint-Nicolas devront nous traiter autrement.

Correspondant LO

SACILOR (Gandrange)

LA MULTIPLICATION DES ACCIDENTS, UN RÉSULTAT DE LA POLITIQUE DE LA DIRECTION

A l'aciérie Sacilor de Gandrange, lundi 27 novembre, un travailleur du Strippage a eu les deux chevilles sectionnées par un car à lingots. A cause de la fatigue sans doute — c'était sa septième nuit de travail — une erreur d'aiguillage avait été commise, et lorsque le machiniste dégagea sa machine, il s'aperçut que le pilote était couché sur les rails, les chevilles écrasées. A l'hôpital, on a dû lui amputer les deux jambes à la hauteur du genou.

La cause de cet accident, elle est claire : alors que la production est restée pratiquement la même qu'en 1974, Sacilor, pour rentabiliser, a réduit les effectifs.

Au Strippage, le nombre d'équipages (conducteur de loco accompagné de son pilote) a été réduit de sept à quatre alors qu'il y a toujours autant de lingots à transporter. Pendant huit heures, il leur faut rouler sans s'arrêter et accélérer la cadence sous la pression du régulateur qui annonce : *« la table attend la rame »*. Il arrive même qu'un seul équipage soit obligé de s'occuper de deux machines, effectuant une manœuvre tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre, selon le rythme des coulées. Faute de temps, le nettoyage n'est jamais fait : entre les rames, sous les tables de coulée, les travailleurs sont contraints d'enjamber les déchets d'acier.

Au bassin de coulée, c'est la même chose, à cause du chômage partiel. Il n'y a plus que deux équipes pour couler au lieu de trois. Alors, c'est la course. La charge est encore sur la table et déjà les suivantes arrivent. L'équipe doit se séparer en deux pour pouvoir tout faire. Les coulées n'ont même plus le temps de s'arrêter pour casser la croûte : ils mangent tout en coulant l'acier.

A ce rythme, les accidents se multiplient. Il y a peu de temps, un travailleur a été brûlé au visage par une giclée d'acier en fusion. Un autre à l'entretien à reçu une barre de fer en plein visage.

Pour justifier les licenciements massifs et le chômage partiel, qui est reconduit de mois en mois, Sacilor ne peut plus invoquer la baisse de production. Les cadences n'ont jamais été aussi insoutenables. Dans chaque secteur, des études de postes sont faites pour arriver à supprimer encore du personnel alors qu'il en manque partout.

Pour arriver coûte que coûte à rentabiliser sa production, Sacilor applique son plan, et c'est ce plan qui est responsable des accidents.

Correspondant LO.

CITROEN (St-Ouen)

● Des élections sous pression

Les élections au Comité d'établissement viennent de se dérouler dans les usines de Saint-Ouen. La CSL (Confédération des Syndicats Libres - le syndicat-maison), se maintient aux alentours de 60 %, FO à 6 %, la CGT obtient 30 % des voix et la CFDT 4 %.

La CGT et la CFDT se présentaient séparément, pour la première fois depuis plusieurs années : l'an passé, la liste commune CGT-CFDT obtenait 34 % des voix.

Ce qui n'a pas changé par rapport aux années précédentes ce sont les moyens divers mis en œuvre par la direction pour faire voter au maximum pour son syndicat, la CSL. Certains travailleurs soupçonnés de ne pas voter CSL ont été mutés d'une usine à l'autre, ou se sont vus l'objet de chantages de la part d'une partie de la maîtrise, cela pour les empêcher d'aller voter. Mais tous ont eu droit au chantage à la promotion, au salaire, à l'emploi, etc.

Dans un secteur, à l'arrivée de l'équipe d'après-midi, les chefs en donnant le travail, disaient à certains : « Toi tu ne vas pas voter ». **Et le plus souvent, ils promettaient la lune à ceux qui voteraient CSL, annonçant par contre que ce serait une calamité si la CGT avait la majorité.**

Voilà par quelles méthodes la direction et la CSL essayent d'obliger les ouvriers à voter pour ce syndicat-maison. Mais malgré toutes ces pressions, ils n'arrivent pas à éliminer les autres syndicats, qui conservent leurs positions.

Correspondant LO

CITROEN (Aulnay)

● La main dans le sac

Comme à chaque élection, certains membres de la maîtrise et de l'encadrement ont remis des bulletins de vote du syndicat-maison à des travailleurs en leur disant de ramener ceux qui leur seront donnés au bureau de vote.

Mais il faut croire que certains chefs ont mal fait leur travail. On a pu voir à un des bureaux de vote du Montage un travailleur se diriger directement vers l'urne, sans passer par l'isoloir, pour y déposer le bulletin que le chef lui avait donné.

Evidemment les membres du bureau de vote lui ont dit de passer par l'isoloir. Le travailleur a refusé en expliquant devant tout le monde que son chef lui avait bien répété de mettre directement son bulletin dans l'urne.

A Citroën il n'y a pas encore le vote électronique comme à l'Assemblée nationale, mais le vote télécommandé, c'est déjà au point.

Extrait du bulletin **LO** de Citroën (Aulnay).

GREVES TOURNANTES A LA RATP :

La "tactique de harcèlement" de la CGT

Le personnel du métro (stations et trains) a été appelé par la CGT à des grèves tournantes de 24 heures par division (groupe de lignes). Une première division a été appelée le 17 novembre et une autre le 24. Les deux autres divisions auront leur tour à une date ultérieure pas encore fixée...

Les revendications portent sur les salaires, les retraites, les 104 repos : la liste de revendications « classique » du réseau ferré. La CGT prétend les faire aboutir en pratiquant cette « tactique de harcèlement » ; *« cette tactique, affirme-t-elle, programmée sur une longue période, devrait permettre au personnel de tenir en limitant les pertes de salaire »*.

D'autre part, la CGT met en avant la passivité des autres organisations syndicales (FO, Autonomes, CFTC), et l'attitude de la CFDT *« qui diverge sur les moyens d'action »*. Mais tout ce qu'elle sait proposer, ce sont des grèves tournantes qui tendent à désorganiser notre action, à nous lancer dans la bataille en ordre dispersé.

L'objectif d'une grève n'est pas seulement de faire grève pour la grève ou pour que ça dure longtemps : il est d'obtenir la satisfaction des revendications. Pour cela, il n'y a qu'un seul moyen, c'est faire grève tous ensemble. Et si les directions syndicales ne le veulent pas, il faudra se passer d'elles.

Correspondant LO.

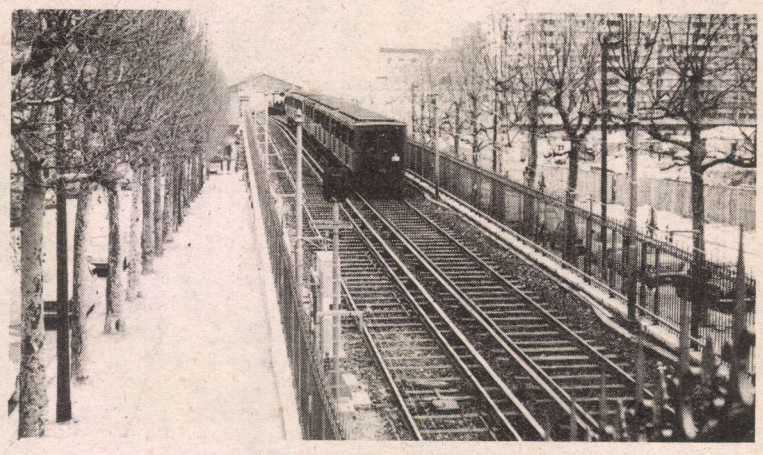

Grève par division... ou division de la grève ?

CAF (Paris-15e)

L'inertie bureaucratique contre les allocataires

La Caisse d'Allocations Familiales verse une allocation d'un montant maximum de 1.000 F par mois aux personnes handicapées.

Mais dans le service chargé de traiter ces dossiers règne la plus grande pagaille. Celle-ci a pour cause le manque criant d'effectifs (plusieurs milliers de dossiers en souffrance), et une législation complexe. De plus, ces dossiers doivent passer devant une Commission départementale (COTOREP) et là, ils y restent plusieurs mois.

Ainsi, à cause de lenteurs administratives, des milliers d'handicapés n'ayant que cette faible allocation pour vivre, sont obligés d'emprunter.

Dernièrement, un jeune homme de 25 ans, ne trouvant pas d'emploi à cause de son handicap, sans argent, devant l'impossibilité de faire avancer son dossier a été victime d'une crise de désespoir.

Finalement, les employés ont pu faire accélérer le dossier. En 48 heures, un mandat de plus d'un million a été fait.

Mais si cet homme a pu obtenir satisfaction, au bout de deux ans, il y en a des milliers d'autres qui attendent.

Alors qu'on ne nous parle pas du rôle social de la CAF qui simplement à cause de son inertie, de ses montagnes de paperasses, réduit au désespoir les allocataires qu'elle devrait aider !

CEPEM (Orléans)

Des brimades racistes à l'usine

Lors du débrayage à l'expédition, un camarade immigré s'est fait dire par un chef qu'il s'éviterait des ennuis en restant au travail.

A juste titre, ce camarade n'a pas cédé au chantage : il est resté solidaire de l'ensemble de l'atelier.

La réponse de la direction ne s'est pas fait attendre, et elle a été plus rapide que pour nos revendications : notre camarade a été muté dans la journée même.

La semaine de campagne en faveur des travailleurs immigrés passée, on voit ce qu'il en reste à la Cépem.

Nous ne devons pas tolérer une telle brimade raciste !

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *CEPEM - Orléans du 27 nov. 1978.)*

FILMS_FILMS_FILM

" Un mariage "

avec Vittorio GASSMAN, Géraldine CHAPLIN

Par ce mariage, qui occupe toute la durée du film, Robert Altman tourne en dérision la bourgeoisie américaine. Il y a la bourgeoisie de vieille souche, représentée par la famille de la mariée, et de l'autre côté la famille du marié, des nouveaux riches d'origine italienne dont le film laisse clairement entendre qu'ils appartiennent à la Mafia. On sent rapidement l'hostilité et le mépris réciproque entre ces deux familles, et ce sont les ragots de chacune d'elles qui renseignent le spectateur sur l'autre.

Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver parmi les nombreux personnages qui défilent sur l'écran pour le compte des deux familles, car il ne s'agit pas d'un film d'action où quelques héros ont un rôle précis. L'essentiel est dans les conversations particulières, qui bien souvent s'entremêlent.

Toutefois, le film n'est pas fait que de dialogues. On assiste à une succession de situations comiques et de gags par lesquels le réalisateur ridiculise le rituel de cette fastueuse cérémonie, son étiquette désuète, la profusion des cadeaux, la hiérarchie des domestiques, le Livre d'Or de la maison et même... un grotesque service de sécurité recruté pour la circonstance.

Et ce n'est pas seulement l'institution du mariage bourgeois qui est tournée en dérision. Tous les membres de cette bonne société sont impitoyablement démasqués sous leur jour le plus cru ou sous leurs aspects les plus comiques, depuis l'évêque gâteux qui a besoin d'un souffleur pour bénir les époux, jusqu'au pasteur protestant qui raconte lui-même comment c'est dans une maison de tolérance qu'il a eu la révélation divine...

Pour l'auteur, c'est l'occasion de montrer ce qui se cache derrière le masque des conventions et de la respectabilité bourgeoises. Plus on avance dans le film, plus on apprend des détails sordides sur ces deux familles. A tel point qu'on finit par ressentir un malaise, sans doute voulu par le réalisateur.

Celui-ci a choisi de montrer une image sans doute caricaturale de la bourgeoisie. Ces deux familles semblent rassembler en elles toutes les tares et tous les vices de la société actuelle ; et bien des situations semblent également forcées. Mais dans le genre caricatural qu'il a choisi, Altman a fait un film qui sonne quand même juste, et qui emporte surtout l'adhésion du spectateur par son humour féroce.

Jean-Louis CHAMPENOIS

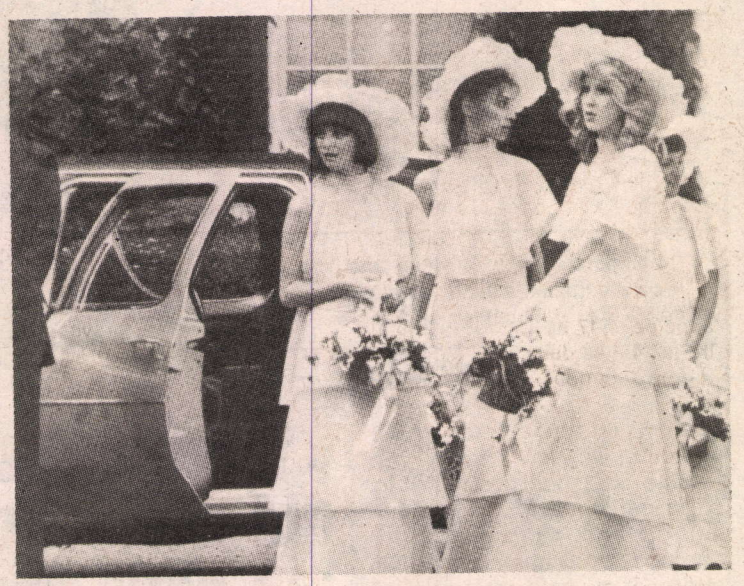

" Les bronzés "

de Patrice LECONTE

Les bronzés, ce sont les vacanciers d'un club de loisirs français installé en Côte-d'Ivoire. Le film nous entraîne de séance de natation en course de pirogue, de spectacles en soirées dansantes préparées par les animateurs. Les bronzés sont là pour s'amuser ! On rit parfois avec eux, bien que les plaisanteries ne soient pas particulièrement fines et restent un peu trop au-dessous de la ceinture. Le mérite des quelques gags qui font mouche revient à quelques comédiens de talent.

Mais nos joyeux lurons deviennent vite pitoyables (et le film avec !) tant leur fringale sexuelle est délirante ! Du dragueur infect qui fait des effets de slip de bain ou fait passer sur une balance, à leur insu, ses différentes petites amies pour calculer en fin de saison le poids total de ses conquêtes féminines, au célibataire timide qui « cherche des ouvertures », en passant par l'esthéticienne complexée et aigrie à la recherche d'une libération... tous finissent d'ailleurs par rentrer bredouilles !

Le spectateur qui s'attendait peut-être à une mise en boîte savoureuse des adhérents du Club Méditerranée est déçu par cette peinture grossière, voire même méprisante. Un navet, même bronzé, reste un navet !

Florence CABREL

" Les Russes ne boiront pas de cola-cola "

de Luigi COMENCINI
avec Nino MANFREDI

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Natalino est un résistant anti-nazi intrépide. Vingt-cinq ans plus tard, un parachutiste anglais que Natalino avait alors sauvé de la mort reprend secrètement contact avec lui : il lui demande d'éliminer un mystérieux jeune homme, présenté comme un néo-nazi.

Malheureusement, Natalino, s'il est prêt à toucher la fabuleuse somme qu'on lui promet, n'a pas tellement envie de passer à l'action lui-même. Alors il essaye de repasser son contrat à un autre, qui le repasse lui-même à un autre, qui le repasse à un autre...

A partir de ce thème, ce film de Luigi Comencini, réalisé en 1968, nous entraîne de gags en gags vers une fin qui tourne à la loufoquerie la plus complète et qui est d'ailleurs la partie la moins réussie du film. On passe cependant un moment très divertissant en compagnie de Nino Manfredi qui campe l'ancien résistant, un peu paumé, et de ses acolytes d'occasion.

Claude CHARVET

"La grande menace"

avec Lino VENTURA et Richard BURTON

En enquêtant sur l'agression contre un écrivain londonien qui refuse de mourir malgré son crâne fracassé, un inspecteur français découvre un homme étrange : il a en effet le don redoutable de provoquer des catastrophes par sa seule volonté ! Depuis la mort de sa nurse puis de ses parents, jusqu'à une catastrophe aérienne en plein centre de Londres, la vie de cet écrivain est jalonnée d'événements surprenants et meurtriers. On devine l'angoisse de notre inspecteur quand il découvre que, même dans un coma profond, ce monstre continue d'exercer ses talents maléfiques et menace de provoquer l'effondrement de la cathédrale Saint-Paul pendant une cérémonie officielle...

Nous n'en dirons pas plus, pour préserver le suspense, à l'intention des amateurs de films catastrophes ou de ceux qui, attirés par des acteurs de renom, se laisseraient tenter par le genre.

Si l'on accepte d'entrer dans le jeu, on sentira peut-être passer quelques frissons...

Pierre CHAMBEY

SÉLECTION CINÉ

Films récents

L'HOMME DE MARBRE, du cinéaste polonais Andreij Wajda.

La vie de l'ouvrier Birkut : comment on fabriquait un héros du travail dans la Pologne stalinienne des années 50.

— Attention, le film dure près de 3 heures.

Hautefeuille (6e) - 14 Juillet (6e) - Elysées Point Show (8e) - Calypso (17e) - 14 Juillet (11e).

ALAMBRISTA.

Les USA, un monde hostile et inhumain, où les travailleurs mexicains immigrés trouvent une vie aussi dure sinon plus que dans leur propre pays.

Action Ecoles (5e) - Action Lafayette (9e).

FIST, avec Sylvester Stallone.

Comment se forme la corruption d'un certain syndicalisme américain.

Jean Cocteau (5e).

LE SUCRE, avec Michel Piccoli, Jean Carmet et Gérard Depardieu.

Le scandale de la pénurie artificiellement créée sur le sucre en 1974 pour faire monter les prix : un pamphlet bouffon et vigoureux.

Berlitz (2e) - Saint-Germain Studio (5e) - Montparnasse 83 (6e) - Concorde (8e) - Fauvette (13e) - Cambronne (15e) - Murat (16e) - Clichy Pathé (18e) - Gambetta (20e).

MOLIERE, d'Ariane Mnouchkine et sa troupe.

La vie de Molière, sa troupe de théâtre, son époque. Attention, le film est très long : quatre heures.

On peut voir les deux époques séparément.

Gaumont Rive Gauche (6e) - Grands Augustins (6e) - France Elysées (8e).

et moins récents

L'ARGENT DE LA VIEILLE, avec Bette Davis et Alberto Sordi, de Luigi Comencini.

Les vaines tentatives d'un couple de pauvres Romains pour rafler au jeu l'argent d'une milliardaire.

Lucernaire (6e).

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES, de Benjamin Christensen.

Un classique du cinéma qui dénonce l'intolérance religieuse.

Studio Logos (5e),

DROLE DE DRAME, de Marcel Carné, avec Michel Simon, Louis Jouvet, Françoise Rosay, Jean-Louis Barrault.

Une comédie éblouissante réunissant un écrivain qui cherche à dissimuler son identité, un pasteur anglican et... un tueur de bouchers !

Saint-Ambroise (11e).

LITTLE BIG MAN, avec Dustin Hoffman.

Les aventures d'un visage pâle parmi les Blancs et les Peaux-Rouges. Sous des dehors souvent burlesques, une dénonciation du massacre des Indiens.

Noctambules (5e).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE, de Stanley Kubrick.

Durant la guerre de 1914-1918, des soldats sont jugés et exécutés sur l'ordre des officiers, afin de les punir pour l'exemple de l'échec d'une attaque.

Cinoche (6e).

UNE JOURNEE PARTICULIERE, avevc Sophia Loren et Marcello Mastroianni.

La rencontre d'un journaliste homosexuel et d'une femme, un jour historique de l'Italie de Mussolini.

UGC Opéra (2e) - Cluny Ecole (5e) - Marbeuf (8e).

LIVRES_LIVRES_LIVR

« Les carnets de bord de Louis Barthas, tonnelier 1914-1918 »

Les éditions Maspéro publient, avec ce livre, le témoignage d'un simple soldat de 1914-1918. Au front dès les premiers mois de la guerre, puis dans les hôpitaux et les casernes de l'arrière, Louis Barthas, caporal d'infanterie dégradé quelques semaines pour avoir refusé d'ordonner à ses hommes d'aller piocher en plein jour sous le feu direct des mitrailleuses allemandes, notait au fur et à mesure l'histoire de son propre calvaire ainsi que celui de son escouade.

Louis Barthas était un ancien chrétien devenu militant syndicaliste et socialiste. Dès le début de la guerre, il décida de témoigner et, au long de ces quatre années, il décrivit ce qu'il avait vécu et vu de ses propres yeux, avec des mots simples, des images sans emphase mais réalistes et percutantes.

Ce furent d'abord les massacres dans le Pas-de-Calais en 1914 et 1915, alors qu'à quelques centaines de mètres du front des tranchées la vie continuait presque comme avant. Puis, en 1916, ce furent Verdun et ses charniers. Peu importait aux officiers qui ne visaient que le communiqué et les médailles au mépris des vies humaines.

De 1916 à 1917, ce fut l'embourbement sanglant dans les tranchées de la Champagne et de la Somme. Mais aussi la fraternisation avec les soldats allemands ou polonais, lorsqu'ils subissaient avec les soldats français, pendant des semaines, la même boue, le même froid glacial, le manque de nourriture et les violents bombardements.

Enfin, de 1917 à 1918, ce fut l'Argonne, avec des bombardements épouvantables et des tueries innombrables. Une partie du régiment de Louis Barthas se révolta.

Le récit précis et direct de Barthas nous fait vivre ce que fut le calvaire quotidien des hommes qui furent jetés dans la gigantesque boucherie de la guerre mondiale. On ne peut le refermer que profondément révolté contre celle-ci.

Claude CHARVET

Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918 - Editions Maspéro - 65 F.

Une tranchée à Verdun.

Carte postale trouvée dans une tranchée allemande (deux soldats allemands posent) et collée dans un cahier de Barthas.

" L'affaire Moro "

de Leonardo SCIASCIA

L'affaire Moro reste pour le monde politique italien un épisode difficile, qui le marquera sans doute longtemps. On sait comment les dirigeants de la Démocratie Chrétienne, ainsi que ceux du Parti Communiste, décidèrent, au nom de la « raison d'Etat », de ne négocier à aucun prix avec les ravisseurs du président de la Démocratie Chrétienne, au printemps dernier. Seul, parmi les partis de la majorité gouvernementale, le secrétaire du Parti Socialiste, Bettino Craxi, intervint en faveur d'une prise de contact avec les Brigades Rouges, en vue d'un éventuel échange de prisonniers permettant de sauver la vie d'Aldo Moro. A l'extrême-gauche, le journal *Lotta Continua* publia un appel, signé de diverses personnalités, notamment catholiques, demandant *« que l'on sauve Moro »*. Leonardo Sciascia, écrivain de gauche en rupture de ban avec le PCI, prit une position analogue.

Avec *L'affaire Moro*, c'est en fait son analyse que nous livre Sciascia. Citant tour à tour les nombreuses lettres écrites par Moro aux chefs de la Démocratie Chrétienne, depuis son lieu de détention, il nous montre en particulier que le principal intéressé n'était nullement d'accord pour mourir pour « raison d'Etat », comme l'y incitaient ses « amis » de son parti. Ceux-ci, mis dans une situation gênante par les lettres de Moro, qui insistait pour qu'un « échange de prisonniers » ait lieu, répondirent que c'était *« un autre Moro »* qui écrivait ces lettres, un Moro placé sous la menace des Brigades Rouges, isolé, et donc n'étant plus dans son état normal et ayant perdu ses capacités d'analyse politique, voire même un Moro devenu complice des Brigades Rouges.

Selon Leonardo Sciascia, cette explication ne tient guère debout : Moro, dans son lieu de détention, aurait cherché à négocier sa libération avec les Brigades Rouges, ce qui expliquerait son amertume devant l'attitude des dirigeants de la Démocratie Chrétienne, qui rendait cette négociation impossible.

Mais Sciascia en reste là, et se cantonne à la dénonciation de cette « raison d'Etat », dans un esprit humanitaire. On cherche en vain une analyse politique des comportements des uns et des autres au cours de cette affaire Moro, et cela limite considérablement l'intérêt de ce livre. Ajoutons que le style fumeux, confinant parfois au charabia, de Sciascia en rend la lecture difficile, et que les allusions sibyllines aux détails de la vie politique italienne n'arrangent rien pour le lecteur français.

André FRYS

L'affaire Moro, *de Leonardo Sciascia - Ed. Grasset - 32 francs.*

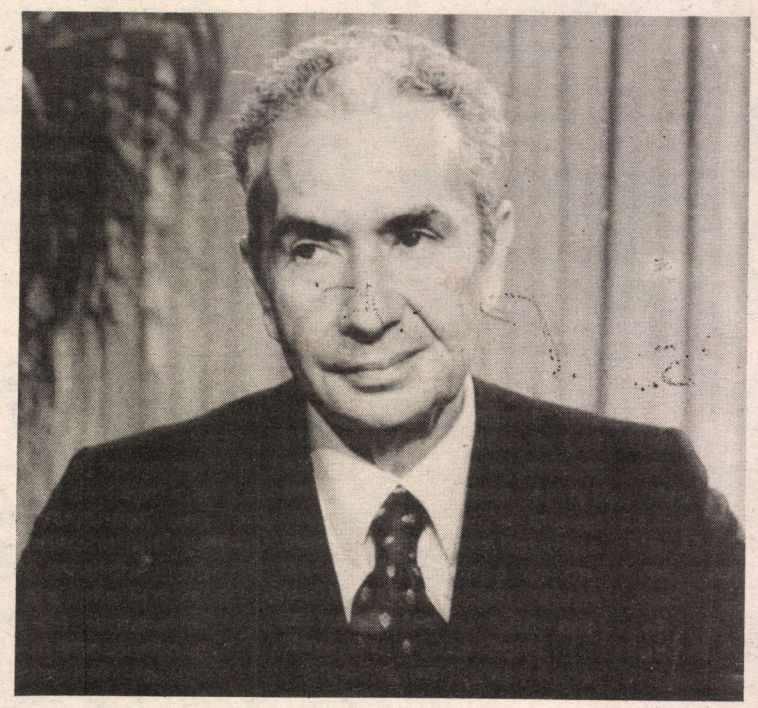

Aldo Moro.

« Y a-t-il quelqu'un ici qui a été violé et qui parle anglais ? »

par Edward BEHR

Edward Behr, journaliste, reporter entre autres pour l'agence Reuter, les revues **Life** et **Newsweek**, a assuré de nombreux reportages en Algérie, au Congo, au Vietnam. Ce livre est fait de ses souvenirs et est en grande partie consacré à son métier et à ses collègues. C'est d'ailleurs l'attitude de l'un d'eux, bien significative d'un certain réalisme cynique sûrement répandu dans la profession, qui lui inspire le titre de ce livre : il y a quelques années, le responsable d'une équipe de la télévision britannique, en quête de sensationnel, fendait la foule des réfugiés belges arrivant du Congo, épuisés, apeurés, traumatisés, en clamant d'une voix forte mais distinguée : **« Y a-t-il ici quelqu'un qui a été violé et qui parle anglais ? »**. Son reportage, bien sûr, en eût été facilité !

La complaisance et la sympathie qu'Edward Behr manifeste à l'égard des journalistes — son propre milieu professionnel — ne l'empêchent donc pas de constater qu'ils sont pour la plupart passablement insensibles.... sauf à la perspective d'obtenir un « scoop » (une exclusivité).

Mais l'intérêt de ce livre réside dans le fait qu'il n'est pas la simple réflexion d'un journaliste sur son milieu. Edward Behr raconte à sa façon ce qu'il a vu en Algérie, au Vietnam et ailleurs. Les scènes évoquées sont décousues et il n'est pas toujours facile à celui qui n'a pas tous les événements passés en tête de s'y retrouver. Mais avec une idée minimum de leur contexte, ces images prises sur le vif illustrent la réalité d'une manière significative.

Les descriptions de la guerre du Vietnam montrent l'effarante supériorité technique des USA mais aussi la démoralisation de leur armée. On voit comment, en dépit des ordres du commandement, les pilotes des hélicoptères américains embarquaient clandestinement les journalistes pour faire connaître la situation et précipiter ainsi, du moins l'espéraient-ils, la fin de la guerre. On voit comment à Saigon, il était par exemple possible de commander sur catalogue du matériel photographique, matériel qui était ensuite volé sur les stocks US et livré au jour dit !

Anecdote après anecdote, Edward Behr entraîne le lecteur de l'indépendance de l'Inde aux bureaux des agences de presse, de l'Algérie au Congo, au Vietnam, en Chine, en Albanie, etc. Son témoignage se lit bien.

Michel RITTER

Y a-t-il quelqu'un ici qui a été violé et qui parle anglais ? **d'Edward Behr - Ed. Robert Laffont - 49 F.**

LIVRES

« La nuit des machines »

de Charly BOYADJIAN

Ce petit livre autobiographique est un témoignage sur la vie (ou plutôt l'absence de vie réelle) des travailleurs postés. Ouvrier dans une filature de Romans (Drôme), Charly Boyadjian travaille en continu, passant un certain nombre de dimanches et de jours fériés à l'usine.

Pour un travailleur posté, à la fatigue des huit heures passées à l'usine s'ajoute celle due aux horaires particuliers. On ne s'habitue pas à ce rythme qui change tous les deux jours où toutes les semaines suivant les systèmes. Et ce n'est pas un hasard si l'ulcère à l'estomac est fréquent chez les postés.

Le livre de Charly Boyadjian est un témoignage intéressant. Mais il n'est pas exempt de certains défauts, telle une insistance assez pénible sur les problèmes sexuels des travailleurs postés (et surtout les siens), et une vision en fait individualiste.

En octobre 1974, début de la crise dans le textile, le chômage partiel entraîne une diminution d'horaire à trente deux heures à l'usine de Romans. Bien sûr, elle s'accompagne d'une diminution de salaire, mais pas dans la même proportion. Charly et ses camarades se sentent alors revivre. Ils ont enfin le temps de faire autre chose, le travail à l'usine n'est plus le même, ils prennent le temps de parler, ne se bousculent plus, la vie syndicale reprend. C'est sans doute là le moment le plus attachant du livre. Quand, en 1976, le patron décide un retour aux horaires normaux en se débarrassant d'une partie du personnel, Charly se laisse licencier car il ne veut plus reprendre cette vie abrutissante.

Charly Boyadjian, qui a été maoïste dans les années 1970, a décidé de quitter l'usine. Il s'est mis à écrire. Il semble d'ailleurs passablement démoralisé, voire amer — ce qui le conduit parfois à considérer de façon assez méprisante certaines de ses interventions de l'époque dans l'usine. Parce qu'il a une certaine culture, parce qu'il a du talent pour écrire, et sans doute aussi parce qu'il a gardé des relations parmi ses anciens amis maoïstes, Charly Boyadjian a pu quitter l'usine et essayer de vivre autrement. Ses camarades de travail n'ont pas eu ce choix. Pour eux, la folle vie des 3 × 8 continue.

Pierre CHAMBEY

La nuit des machines, **de Charly Boyadjian - Les presses d'aujourd'hui - Collection « La France sauvage », dirigée par M. Le Bris, J.P. Le Dantec et J.P. Sartre - 29 F.**

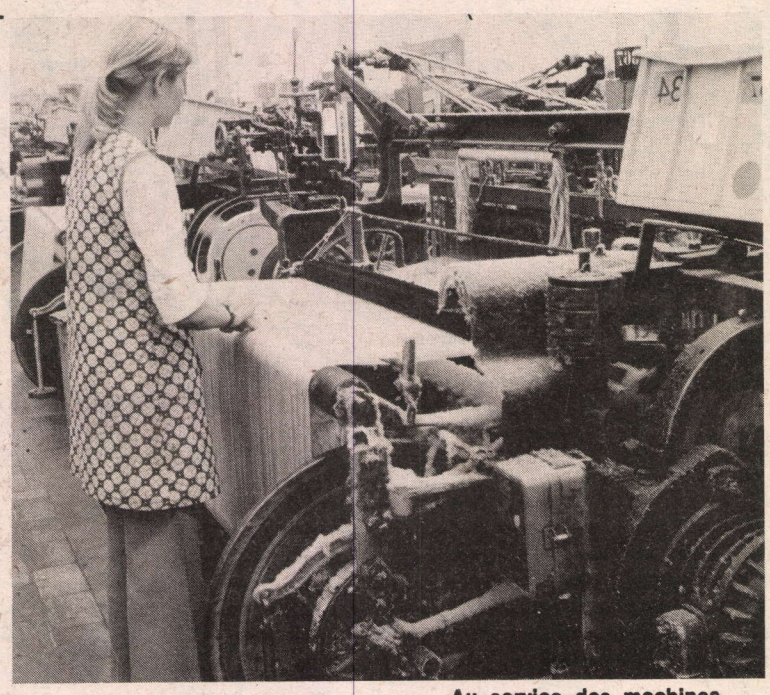

Au service des machines...

« Martinique des cendres »

de Roland BRIVAL

Coupeurs de canne à la Martinique.

Ce petit roman de 200 pages est une sorte de poème sur le petit village de Bourg-la-Folie. La vie d'un village, la légende, l'histoire de la Martinique s'y entremêlent sans qu'il soit toujours facile de s'y reconnaître.

La misère du petit pêcheur est évoquée. Mais quand la révolte vient à se manifester, le maire au service du béké (le riche blanc) fait envoûter le meneur qui devient fou sans qu'aucune sorcellerie y puisse rien. L'auteur aime les longues descriptions poétiques et sensuelles de la vie de son île. Mais ce parti pris poétique souvent obscur lui permet de reprendre à son compte l'obscurantisme et le mysticisme de la population paysanne antillaise et d'en donner une image finalement bien conformiste.

Jérôme LUTHIER

Martinique des cendres de Roland Brival - Ed. Olivier Orban - 42 F.

TELE

Sélection

Dimanche 3 décembre

TF1 - 19 h 25 - Les animaux du monde : **Les oiseaux du Venezuela.**

FR3 - 20 h - Dans la série **Histoires de France** d'Arthur Conte, historien gaulliste, une émission consacrée à **Louise Michel,** militante de la classe ouvrière qui participa à la Commune de Paris en 1871, fut déportée en Nouvelle-Calédonie avant de revenir mourir en France, en 1905. On se demande avec inquiétude ce que cela va donner !

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Opéra : **Simon Boccanegra,** de Verdi, enregistré à l'opéra de Paris, en novembre dernier.

TF1 - 20 h 35 - Film historique : **Austerlitz,** d'Abel Gance, avec Pierre Mondy dans le rôle de Bonaparte. Première partie (la seconde sera projetée lundi 4 décembre, à la même heure, sur la même chaîne) d'une évocation romancée de la vie de Napoléon. Le film sera suivi, à 22 h 05, d'un portrait du metteur en scène, Abel Gance, réalisé par Armand Panigel.

FR3 - 22 h 30 - Cinéma de minuit : **Au nom du père,** de Marco Bellochio. Un pamphlet contre l'éducation religieuse pratiquée dans un collège de jésuites.

Lundi 4 décembre

FR3 - 20 h 30 - Film d'aventures : **La fabuleuse aventure de Marco Polo,** de Denys de la Patellière, avec Horst Bucholz et Anthony Quinn.

ANTENNE 2 - 21 h 30 - Question de temps : **Les droits de l'homme.** Avec un reportage sur **les dissidents tchécoslovaques** et un autre intitulé **Argentins et Chiliens en exil,** cette émission propose un montage de documents réalisé par P. Clément et B. Cohen, sur **l'Apartheid,** en Afrique du Sud où 19 millions de Noirs subissent la dictature féroce de 4.500.000 Blancs. Des images des émeutes de Soweto, en 1976, une interview de John Vorster, président raciste du pays, etc. Un reportage qu'il faut voir.

Mardi 5 décembre

ANTENNE 2 - 20 h 35 - **Les dossiers de l'écran** introduisent le débat en direct de Rome et consacré à **la puissance du Vatican aujourd'hui,** par un film de politique-fiction, réalisé à partir d'un livre de l'écrivain de droite Morris L. West : **Les souliers de Saint-Pierre** de Michael Anderson. Au débat, participe toute une brochette de cardinaux et gens d'Eglise.

TF1 - 21 h 30 - **Indications.** Ce magazine d'Igor Barrère et Etienne Lalou est conçu en deux parties. La première intitulée **Mourir à New York,** nous parle de la violence qui sévit dans la grande métropole américaine ; la seconde, **Vivre à Rome,** expose les recherches en matière génétique d'un scientifique italien, le professeur Luigi Gedda.

TF1 - 22 h 35 - **La musique est à tout le monde :** un concert par l'orchestre de la Garde républicaine qui propose, en particulier, des extraits d'œuvres de Mozart et Wagner.

Mercredi 6 décembre

FR3 - 20 h 30 - Comédie politique : **Rapt à l'italienne,** de Dino Risi, avec Marcello Mastroianni.

TF1 - 20 h 35 - Film TV : **Le vent sur la maison,** de F. Apprédéris, avec Marie-José Nat. Les difficultés d'entente et de compréhension entre adolescents et adultes.

FR3 - 22 h 05 - **L'enjeu.** François de Closets, E. de la Taille et A. Weiller, proposent un magazine économique en plusieurs séquences consacrées, en particulier : à Robert Moussa, P-DG de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; aux **Mercenaires de l'emploi, ou le travail temporaire ;** au **Mexique : un nouveau géant du pétrole ?,** etc.

Jeudi 7 décembre

TF1 - 20 h 30 - Dramatique : **Mamée, tu verras.** La situation des personnes âgées dans la société, à travers l'histoire d'un homme qui décide de conduire sa grand-mère dans un asile de vieillards.

Vendredi 8 décembre

TF1 - 20 h 30 - Théâtre : **Volpone,** de Jules Romains et Stefan Zweig, avec Jean Le Poulain. L'amour de l'argent conduit les familiers du vieux Volpone à toutes les bassesses.

ANTENNE 2 - 21 h 30 - **Apostrophes :** Bernard Pivot, pour discuter **des goûts et des couleurs,** a réuni divers écrivains contemporains qui parleront de l'histoire de la littérature et du roman contemporain.

MOTS CROISES

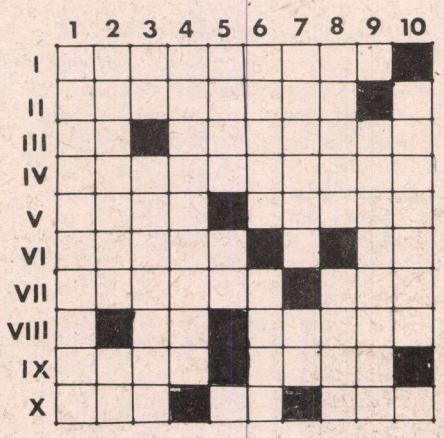

HORIZONTALEMENT. — I. Habitent de grandes plaines. — II. Sa bouche doit rester ouverte. — III. Grecque renversée - Mauvais air. — IV. Pratiques de certaines grenouilles. — V. Volatile exotique - Vue de l'esprit. — VI. Ils voient couler le sang - Pronom d'outre-Manche. — VII. Dans l'Oise - Multinationale. — VIII. Jeu de hasard - Uni, au moins pour un temps. — IX. Elles durent un bon moment - De plus. — X. Ultime appel - Un bout de temps - Manche.

VERTICALEMENT. — 1. Manques. — 2. Croît dans les bois et les prés - Grecque. — 3. Là commence l'Arabie - Elevées. — 4. Son parfum est renommé. — 5. But la tête en bas - Avec ça, on en fait des choses. — 6. Ville méridionale - Pas gâté. — 7. Vieilles monnaies espagnoles - Initiales. — 8. C'est un truc - A déguster quand elles flottent. — 9. Juste. — 10. Balance.

algérie

L'heure de la succession

Malgré l'impressionnante mobilisation de nombreux spécialistes mondiaux de la médecine, qui se sont succédé au chevet du président algérien Houari Boumediène, tout espoir semble aujourd'hui perdu de le voir survivre à sa maladie. La succession de Boumediène est ouverte.

L'Etat algérien se trouve ainsi confronté à un grave problème politique. Car un pouvoir bonapartiste et dictatorial comme celui de Boumediène a abouti à l'élimination de tous ses rivaux, et donc des successeurs possibles. Du coup, la disparition de celui qui s'était fait le « sauveur suprême » de l'Algérie crée un profond vide politique.

Le Conseil de la Révolution, organisme mis en place lors du coup d'Etat de 1965 qui amena Boumediène au pouvoir, s'est réuni pour examiner les conditions de sa succession. Ce simple fait est déjà significatif : il montre que les organismes prétendument représentatifs, comme l'Assemblée nationale algérienne, qui sont en principe les organismes démocratiques du pouvoir politique, ne se voient reconnaître en fait aucun pouvoir.

Mais la première décision prise par le Conseil de la Révolution n'est pas moins significative. En l'absence de Boumediène, qui cumule les postes, le Conseil de la Révolution a eu pour premier souci de le remplacer à la tête des armées. Il a annoncé ainsi que le colonel Bendjeddid Chadli, commandant la région militaire d'Oran, était chargé de « la supervision et de la coordination des affaires militaires ».

C'est reconnaître que c'est à la tête de l'armée que les dirigeants algériens redoutent le plus la vacance du pouvoir, car c'est elle la colonne vertébrale de l'Etat et l'arbitre entre les dirigeants. Il est significatif aussi de voir comment la population algérienne est tenue à l'écart de toute information et en est réduite à l'écoute des radios étrangères. Par contre, les moyens d'information algériens mènent une campagne « contre les manœuvres de la réaction interne et externe », pour tenter de la mettre en condition.

Car, quelles que soient les conditions dans lesquelles se produira la succession de Boumediène, les dirigeants algériens craignent pardessus tout qu'à cette occasion la population n'intervienne sur la scène politique, ne se mette à exprimer ses revendications et à agir pour elle-même. Et c'est cette crainte qui est, pour eux, la justification profonde de la dictature.

Boumediène : le chemin du pouvoir

La biographie de Boumediène à ses débuts ressemble à celle de bien des dirigeants du mouvement nationaliste algérien : né en 1932 d'une famille paysanne de la région de Guelma, étudiant au Caire, Mohamed Boukharouba, gagné par les idées nationalistes, rejoignit le FLN dès le début de l'insurrection le 1er novembre 1954. Il rentre clandestinement en Algérie en février 1955 et, en 1957, il prenait la direction de la zone militaire FLN de l'Oranais. Face aux « politiques » du FLN, Boumediène devint un militaire.

Nommé trois ans plus tard chef d'état-major de l'ALN (Armée de Libération Nationale), sa tâche fut de faire de l'Armée des Frontières, stationnée en Tunisie et forte alors de vingt à trente mille hommes, une force disciplinée, bien équipée, une véritable armée classique. Cette Armée des Frontières, le FLN l'avait créée non pas tant pour lutter contre l'armée française, puisqu'elle n'intervint guère dans les opérations militaires, mais pour être, une fois l'indépendance acquise, la véritable ossature autour de laquelle pourrait se constituer l'armée nationale et l'Etat algérien.

Lors de l'indépendance, le 5 juillet 1962, Boumediène, qui n'était pas un des dirigeants « historiques » du FLN, était toujours peu connu. Mais c'est justement sa position à la tête de l'Armée des Frontières qui le mit en situation d'être l'arbitre dans la lutte pour le pouvoir qui se livrèrent alors les dirigeants de l'Algérie.

En juillet-août 1962, Ben Bella n'arriva à s'imposer à ses rivaux que grâce à l'appui de Boumediène.

Et pendant les trois ans où Ben Bella gouverna, de 1962 à 1965, ce fut encore l'armée qui arbitra les conflits entre les différents dirigeants politiques et Ben Bella.

En fait, les dirigeants algériens étaient amenés ainsi à faire jouer un rôle central à l'armée, parce que, à aucun moment, ils ne voulaient faire la population elle-même juge de leurs différends, parce qu'ils éprouvaient une méfiance profonde pour elle, surtout dans l'atmosphère d'allégresse populaire qui suivit l'indépendance.

Dès lors, Boumediène ne pouvait que penser à assumer à son tour, à un moment ou à un autre, le pouvoir pour son propre compte. C'est ce qu'il fit en éliminant Ben Bella par le coup d'Etat du 19 juin 1965.

Chef du Conseil de la Révolution, Boumediène rassembla peu à peu dans ses mains les pouvoirs de chef de l'Etat, de Premier ministre et de ministre de la Défense, de chef de l'état-major et enfin de chef du FLN.

Boumediène. Sur l'affichette, devant lui, on lit « Le raïs » (le chef). Un chef dont l'absence posera un important problème politique aux dirigeants algériens.

Que sont-ils devenus ?

Que sont-ils devenus aujourd'hui les principaux dirigeants du FLN de la guerre d'Algérie, qui auraient pu faire figure de rivaux possibles de Boumediène ?

— Ben Bella est en détention depuis le coup d'Etat de juin 1965.

— Mohamed Khider, ancien ministre d'Etat dans le dernier GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne), a été assassiné en 1967 à Madrid où il se trouvait en exil.

— Krim Belkacem, ancien vice-président du Conseil du GPRA, a été assassiné à Francfort en octobre 1970.

D'autres, plus prudemment, ont abandonné toute activité politique, comme le dernier président du GPRA, Ben Khedda, retourné à sa profession de pharmacien à Alger !

16 ans après l'indépendance

Où en est l'Algérie, seize ans après l'indépendance et treize ans après la prise du pouvoir par Houari Boumediène en juin 1965 ?

Après l'indépendance, les dirigeants algériens ont fait du « développement socialiste » un des principaux slogans du régime, cherchant même à faire de l'Algérie, dans le Tiers Monde, un modèle de développement économique.

Mais le langage « socialiste » des dirigeants algériens signifiait seulement pour eux que c'était l'Etat qui jetait les bases d'une grande industrie, notamment en utilisant les revenus pétroliers pour acheter à l'extérieur des usines et des machines.

De ce point de vue, aujourd'hui, l'Algérie a sans doute considérablement changé. Des usines métallurgiques, des usines de biens de consommation, de textiles, de produits alimentaires sont nées. Mais le pays reste étroitement dépendant de l'impérialisme, notamment français. Car, pour s'industrialiser, l'Algérie doit d'abord vendre afin de se procurer des ressources. Et son industrialisation dépend avant tout de ses exportations de pétrole.

Or depuis plusieurs années, du fait de la crise économique mondiale, les exportations de pétrole ont diminué en quantité, mais aussi en valeur, du fait de la baisse du dollar notamment. Cependant, le prix des produits manufacturés que l'Algérie achète en France ou dans les pays occidentaux, lui, a continué à croître. L'impérialisme, par ce biais, garde une écrasante responsabilité dans la persistance du sous-développement de l'Algérie.

Dans l'agriculture aussi, le développement se heurte à de nombreux obstacles. Depuis l'indépendance, la population algérienne a crû dans de grandes proportions, puisque le pays compte aujourd'hui près de vingt millions d'habitants, contre dix millions (dont un million d'Européens) en 1962. La production agricole n'a pas suivi, malgré les grandes possibilités du pays. Car dans ce domaine aussi, tout est question de moyens techniques. Il faut disposer d'engrais, de machines agricoles, que l'industrie algérienne ne peut fournir.

Sans doute, une grande partie de ces difficultés sont inhérentes au sous-développement.

Mais il n'y a pas que cela. Aujourd'hui, la population algérienne doit constater à l'évidence qu'elle n'a pas que des exploiteurs extérieurs.

Car le développement «socialiste » a bien profité à certains. A l'ombre de l'Etat, toute une bourgeoisie de hauts fonctionnaires, de directeurs de sociétés nationales, d'affairistes s'est développée, ainsi qu'une petite bourgeoisie aisée. Dans bien des rouages de l'Etat, la corruption s'est installée et des petits bourgeois, ou même des grands, arrondissent ainsi leurs revenus aux dépens de la population travailleuse.

L'Algérie d'aujourd'hui, c'est donc aussi un pays où les contradictions sociales se sont accentuées. Une bourgeoisie avide d'argent recherche un mode de vie « à l'européenne » et dispose de revenus élevés, de belles voitures, de propriétés et de belles villas. L'écrasante majorité de la population, du pauvre fellah au chômeur des bidonvilles urbains, ou à l'ouvrier, continue à vivre dans la pauvreté, la misère. Et cela n'en rend l'étalage du luxe des « nouveaux riches » que plus choquant, de même que la dictature militaire qui les protège.

André FRYS